

## Liste des tableaux

Tableau 1. Les composantes principales de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique .....	16
Tableau 2. Les facteurs déterminants de la sécurité alimentaire des ménages selon ses dimensions.....	17
Tableau 3. Exemple d'Approche contre l'insécurité alimentaire.....	21
Tableau 4. Les projets HIMO à Madagascar entre 1990 et 1995.....	30
Tableau 5. Impact macroéconomique des projets HIMO à Madagascar en 1995 (en milliards de Fmg).....	32
Tableau 6. Comparaison des modes de réalisation pour quelques catégories d'infrastructures en 2005 .....	34
Tableau 7. Analyse comparative des impacts d'un investissement d'un montant de 164,4 milliards Ariary dans les travaux d'infrastructures .....	35
Tableau 8. Statistiques des coûts et de la main d'œuvre TC/HIMO en 2007 .....	45
Tableau 9. Comparaison des processus de sélection des projets HIMO PSN avec les Agences.....	46
Tableau 10. Répartition des individus selon leur statut dans le ménage.....	57
Tableau 11. Répartition de la responsabilité du budget familial selon le statut dans le ménage.....	58
Tableau 12 Effectif des enfants de moins de 5 ans au sein d'un ménage.....	59
Tableau 13 Classification par sexe de la perception sur l'appartenance à une catégorie socio-économique .....	60
Tableau 14 Classification des catégories socio-économiques selon le statut dans le ménage..	62
Tableau 15 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon la catégorie socio-économique.....	63
Tableau 16 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon le statut dans le ménage .....	64
Tableau 17 Tableau de fréquences concernant le type de culture .....	65
Tableau 18 Tableau de fréquences concernant les facteurs de production .....	66
Tableau 19 Répartition de la possession de terrains selon l'activité principale et selon le mode de faire-valoir des terrains .....	67
Tableau 20 Répartition en pourcentage des individus selon l'affectation principale de leur revenu .....	68

Tableau 21 Réponses obtenues concernant l'affectation du revenu HIMO par les bénéficiaires.....	73
Tableau 22 Pourcentage de bénéficiaires possédant encore de l'épargne 4 jours après le paiement de la première tranche de salaire .....	74
Tableau 23 Premières priorités de développement selon l'opinion des individus .....	75

## Liste des figures

Figure 1. Cadre conceptuel des causes de la malnutrition .....	20
Figure 2. Schéma illustrant les résultats attendus des TC/HIMO .....	50
Figure 3. Classification par sexe de la perception sur l'appartenance à une catégorie socio-économique.....	61
Figure 4. Illustration de la répartition par statut de la CSE.....	62
Figure 5. Illustration de la répartition de l'activité principale selon le statut dans le ménage .....	64
Figure 6. Figure montrant les réponses sur l'affectation principale des revenus HIMO en pourcentage.....	68
Figure 7 Pourcentage de bénéficiaires possédant encore une épargne 4 jours après le paiement de la première tranche de salaire.....	74

## Liste des annexes

Annexe 1 : Présentation de PSN/ONN.....	A
Annexe 2 : Organigramme de l'Office National de Nutrition montrant les relations hiérarchiques.....	C
Annexe 3 : La PNN et ses objectifs pour 2015.....	D
Annexe 4 : Les axes stratégiques de la PNN.....	E
Annexe 5 : Les missions principales de l'ONN.....	G
Annexe 6 : Mode de calcul des besoins caloriques journaliers.....	H
Annexe 7 : Canevas du questionnaire de la première enquête.....	I
Annexe 8 : Canevas du questionnaire de la deuxième enquête.....	L

## Glossaire

**Autosuffisance alimentaire** : situation où la disponibilité alimentaire nationale est entièrement satisfaite par la production domestique

**Caisses communautaires** : propriété de la communauté, ce sont des coopératives ou associations mutualistes d'épargne et de crédit visant le marché local

**Développement local** : œuvre de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie de populations résidant dans un espace déterminé, sur les plans institutionnel, géographique ou culturel (selon le PNUD)

**Emaciation** : existe quand un enfant est trop petit pour son poids, indicateur reflétant la situation nutritionnelle du moment

**Emploi** : se différenciant du travail qui est constitué de la force productive, l'emploi est l'activité même qu'exerce un individu pour obtenir un revenu

**Fermage** : mode de faire-valoir dans lequel les parcelles sont exploitées contre une redevance fixe généralement monétaire

**Insécurité alimentaire** : situation caractérisée par le fait que la population manque de calories car n'a pas accès à une quantité suffisante d'aliments sans danger et nutritifs

**Insécurité alimentaire chronique** : situation où un individu ou un ménage court continuellement le risque de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins alimentaires ou à ceux de sa famille

**Insécurité alimentaire transitoire ou temporaire** : situation où il y a diminution temporaire de la sécurité dans l'accès aux produits alimentaires

**Insuffisance pondérale** : existe quand un enfant a un poids faible par rapport à son âge, indicateur pouvant rendre compte aussi bien les effets d'une malnutrition chronique que la malnutrition du moment

**Main d'œuvre** : ce sont les travailleurs ou « bénéficiaires » au sein des TC/HIMO

**Malnutrition** : déséquilibre des apports alimentaires pouvant être l'excès ou l'insuffisance de ces apports (carences plus ou moins importantes de certains micronutriments essentiels)

**Métayage** : mode de faire-valoir dans lequel les parcelles sont exploitées contre une redevance variable suivant la récolte, généralement en nature

**Microfinance** : système qui consiste à la mise en place des financements spécifiques, à savoir les microcrédits, en faveur de personnes non « bancables » pour des activités génératrices de revenus

**Mode de faire-valoir** : régime juridique ou titre d'occupation ou d'exploitation des terres

**Retard de croissance** : existe quand un enfant est trop petit pour son âge, traduisant une malnutrition chronique pouvant être causée par une alimentation inadéquate ou une maladie survenue pendant une période relativement longue

**Seuil de pauvreté** : seuil fixé en dessous duquel une personne est définie comme pauvre, il peut être monétaire ou alimentaire

## Sigles et abréviations

ACT	Argent Contre Travail
AEN	Actions Essentielles en Nutrition
AEDES	Association Européenne pour le Développement et la Santé
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AMIO	Agence de Mise en œuvre
ASOS	Action Santé Organisation Secours
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BIT	Bureau International du Travail
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CCPREAS	Cellule de Coordination des Projets de Relance Economique et d'Action Sociale
CNN	Conseil National de Nutrition
CNS	Conseil National de Secours
CRENA	Centre de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire
CRENI	Centre de Récupération Nutritionnelle Intensive
CRS	Catholic Relief Services
CSB	Centre de Santé de Base
DANIDA	Danish International Development Assistance (coopération danoise)
ECVR	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages ruraux (Bénin)
EDS	Enquêtes Démographiques et de Santé
EPM	Enquête Permanente auprès des Ménages
EPP/PADR	Equipe Permanente de Pilotage/Plan d'Action pour le Développement Rural
FAO	Food and Agricultural Organization
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FOFIFA	Centre de recherche appliquée au développement rural
FRP	Feeder Roads Programme (Mozambique)
HEA	Household Economy Approach
HIEQ	Haute Intensité d'Equipement
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
HIMO PS	HIMO Protection Sociale
ILO	International Labor Organization
INSTAT	Institut National des Statistiques

IPPTE	Initiative des Pays Pauvres Très Endettés
MACS	Matrice de Comptabilité Sociale de Madagascar
MADIO	Madagascar DIAL INSTAT ORSTOM
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAP	Madagascar Action Plan
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONN	Office National de Nutrition
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASR	Programme d'Appui au Secteur Routier
PCD	Plan Communal de Développement
PNAN	Plan National d'Action pour la Nutrition
PNN	Politique Nationale de Nutrition
PSN	Préventions et Sécurisations Nutritionnelles
ROR	Réseau d'Observatoires Ruraux
SAP	Système d'Alerte Précoce
SAM	Sécurité Alimentaire des Ménages
SIRCat	Système d'Information sur les Risques et les Catastrophes
SIRSA	Système d'Information Rurale et de Sécurité Alimentaire
UPDR	l'Unité de Politique de Développement Rural
ZME	Zones de Moyens d'Existence

## **INTRODUCTION :**

La malnutrition se définit par la manifestation d'un ensemble de déterminants multisectoriels et pluridisciplinaires, intervenant à différents niveaux de la société. Madagascar se trouve parmi les pays les plus pauvres avec, selon l'Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM, INSTAT, 2010), un taux de pauvreté de 76,5% dans l'ensemble du pays<sup>1</sup>; ces phénomènes de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont plus accentués dans le milieu rural car 82,2% des pauvres sont des ruraux. Ce contexte, fortement compliqué par les événements sociopolitiques et la périodicité des catastrophes (cyclones, sécheresse, invasions acridiennes), a entraîné la dégradation de la situation nutritionnelle, notamment celles des groupes vulnérables (enfants de moins de 5 ans, et femmes enceintes et allaitantes) et des groupes marginalisés. Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la famine d'ici 2015, tel est le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD). Afin de contribuer à l'atteinte de cet OMD, l'Office National de Nutrition (ONN) apporte sa participation de par son unité de Prévention et de Sécurisation Nutritionnelle (PSN) à travers les projets communautaires réalisés suivant une approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) dans un objectif de sécurisation alimentaire des ménages. Ces travaux visent surtout à promouvoir des revenus aux ménages les plus démunis ainsi qu'à accroître la production et de ce fait régresser le taux de malnutrition.

Notre étude porte sur la pérennisation des impacts des Travaux Communautaires à Haute Intensité de Main d'œuvres (TC/HIMO) sur la sécurité alimentaire des ménages particulièrement des groupes cibles - les plus démunis - ainsi que de leurs revenus. A moins de dix ans de la réalisation prévue des OMD et dans le cadre du développement local, la lente évolution de la situation alimentaire et de la réduction de la pauvreté nous amène à remettre en cause la façon d'opérer pour atteindre ces objectifs. Dans notre cas, nous nous sommes posé la problématique de savoir si l'approche HIMO constitue une stratégie efficace pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales vulnérables à partir de l'étude du cas de la Commune d'Ampasimazava, District de Vavatenina, Région d'Analanjirifo,

Concernant la méthodologie, nous avons établi des questionnaires d'enquêtes destinés aux bénéficiaires afin d'évaluer les impacts des TC/HIMO sur ceux-ci. Deux séries d'enquêtes ont alors été menées sur un échantillon aléatoire du projet de réhabilitation de

---

<sup>1</sup> Source EPM 2010 (Rapport Août 2011)

drains dans la commune d'Ampasimazava, district de Vavatenina en septembre 2009. La première enquête vise à déterminer le profil de pauvreté des ménages bénéficiaires et a touché 70 individus. La deuxième enquête ayant pour objet de connaître l'affectation des revenus HIMO touche 75 individus. Les résultats ont été traités sur le logiciel de statistiques et de traitement de données SPSS 13.

La présente étude comporte deux parties dont la première sera consacrée à démontrer que l'approche HIMO utilisée par la PSN/ONN constitue une stratégie efficace dans le cadre de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables. La seconde partie traitera de l'analyse des impacts de l'approche HIMO sur le groupe cible : les ménages des plus démunis, dans l'étude de cas des impacts des Travaux Communautaires de Réhabilitation des Drains dans la Commune d'Ampasimazava, District de Vavatenina, Région d'Analanjirifo effectués par l'approche HIMO en septembre 2009.

## **Partie I. Les TC/HIMO effectués par l'unité PSN de l'ONN est une stratégie efficace sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux**

Cette première partie aura pour objet de démontrer que les travaux communautaires suivant l'approche HIMO de l'ONN est une stratégie efficace pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages notamment ceux du milieu rural qui sont plus atteints par la pauvreté à Madagascar.

Afin d'agir mieux dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, il faut avoir une analyse approfondie de cette dernière que nous allons voir dans le premier chapitre, avant d'adapter à des stratégies.

Les stratégies de la lutte contre l'insécurité alimentaire doivent avoir la priorité de l'accroissement de la quantité de la production alimentaire et l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres à l'alimentation.

L'objectif des travaux communautaires effectués par l'approche HIMO de l'ONN est d'améliorer la qualité de vie des ménages vulnérables surtout alimentaire grâce à la création d'emplois, améliorer la production de la communauté par la création et/ou la réhabilitation des infrastructures hydro agricoles, atténuer les impacts des catastrophes sur la production, sur les stocks de récoltes et sur la nutrition grâce à la création d'emplois.

Dans le deuxième chapitre, nous allons parler de la stratégie HIMO utilisée par l'ONN.

## **Chapitre I. *La sécurité alimentaire des ménages***

Etant donné que l'insécurité alimentaire est la forme la plus extrême des aspects multidimensionnels de la pauvreté qui touche la population malgache, il est essentiel d'intégrer les stratégies de sécurité alimentaire dans la réduction de la pauvreté. C'est dans cette optique que l'Unité de Prévention et de Sécurisation Nutritionnelle (PSN) de l'ONN contribue essentiellement à l'amélioration de la sécurité alimentaire à Madagascar. Avant de nous intéresser à la sécurisation alimentaire des ménages, il sera d'abord présenté dans la section suivante les outils et méthodes d'analyse des impacts.

### ***Section 1. Outils et Méthodes d'analyse d'impact dans le cadre de la sécurité alimentaire des ménages***

Madagascar se caractérise par un grand nombre de dispositifs et d'institutions de production d'informations touchant aux aspects multidimensionnels de la sécurité alimentaire. Nous en faisons ici un inventaire, entre autres :

#### **1.1 Systèmes d'information et autres ressources**

##### **➤ Le recensement national de la population 1993**

Ce recensement organisé par l'INSTAT (Institut National des Statistiques) rassemble les données classiques d'un recensement de la population tels que le niveau d'éducation, les classes d'âge, l'accès aux infrastructures, etc. Ces données ont cependant été collectées sur la base des communes. En outre, les chiffres de population sont maintenant datés et le recensement communal ILO/Cornell University 2001 donne une estimation de la population très différente des prédictions du recensement 1993. Il convient en outre de noter qu'aucun des recensements disponibles ne donne un décompte de la population au niveau des villages. La plus petite échelle considérée a toujours été la commune ou son équivalent.

##### **➤ Recensement ILO (International Labor Organization)/ Cornell**

L'enquête au niveau des communes réalisée en 2001 (programme ILO/Cornell University) a permis la constitution d'une base de données sur la quasi-totalité des communes du pays (1385 sur 1395). Cette base regroupe les informations sur les infrastructures existantes : présence de services publics, desserte en transports, marchés, enclavement. Mais,

au delà de ces aspects descriptifs, certains modules de l'enquête abordent les risques sur la production, les problèmes d'insécurité, le capital social et le niveau socio-économique de la population.

Ces informations ont été recueillies sur une courte période (septembre- décembre 2001) auprès d'informateurs privilégiés (instituteurs, maires) ou encore sous forme de *focus group* de six à huit personnes rassemblées de façon formelle.

Cette base de données a été largement exploitée et a permis la réalisation d'études et analyses poussées. Parmi les plus récentes publications issues de ce recensement, il convient de citer «Agriculture, pauvreté rurale et politique économique à Madagascar» par Bart MINTEN<sup>2</sup> mais aussi le récent travail du SICIAV (Système d'Information et de Cartographie de l'Insécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité)<sup>3</sup>.

Depuis le début de l'année 2000, Cornell University a collaboré avec le FOFIFA (Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural) et l'INSTAT dans le cadre d'une recherche concernant les liens entre la pauvreté rurale et l'agriculture et ce que les politiques économiques pourraient faire afin d'améliorer la situation. La recherche s'est basée sur des données primaires qui ont été collectées par le projet. Le livre "agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar" est une collecte des synthèses des études basées sur ces données uniques.

En novembre 2002, cinq mois après la fin de la crise politique qui a sévi de janvier à juillet 2002 à Madagascar, et poursuivant sur l'enquête bouclée en avril 2002, le Programme Ilo a de nouveau effectué une enquête auprès des Communes. Les données ont été collectées auprès de focus groups dans 148 Communes réparties dans 36 Fivondronana. Le document débute par un aperçu de la perception des effets de la crise et une analyse des stratégies adoptées par les ménages et aborde ensuite les principaux points sur la dynamique des revenus, de la mortalité infantile, et de la sécurité alimentaire. Selon les focus groups, il y a eu une légère augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire chronique entre novembre 2002 et novembre 2001. Ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire saisonnière représentent 1 point de pourcentage de plus qu'en novembre 2001, mais la période de soudure est plus longue pour

---

<sup>2</sup> « Agriculture, pauvreté rurale et politique économique à Madagascar » Bart MINTEN, Jean-Claude RANDRIANARISOA, Lalaina RANDRIANARISON, Nov 2003

<sup>3</sup> Source : <http://www.he.cornell.edu/cfnpp/index.html>

2002. La proportion de ceux qui n'ont aucun problème pour manger a diminué de 3 points de pourcentage.<sup>4</sup>

Il est d'usage de reconnaître que le recensement ILO/ Cornell University fournit une base de données unique à Madagascar et en Afrique sub-saharienne de par son niveau de désagrégation et le grand nombre de variables pertinentes pour analyser l'insécurité alimentaire.

#### ➤ **Statistiques agricoles**

Madagascar manque de données agricoles actualisées et fiables. Le dernier recensement national sur l'agriculture a été achevé en 1994. Un recensement agricole donne ses premiers résultats en début 2006.

#### ➤ **Enquête Permanente/ Prioritaire auprès des Ménages (EPM)**

L'Enquête Permanente auprès des Ménages s'inscrit dans le cadre d'un programme permanent d'enquêtes auprès des ménages, confié à l'Institut National de la Statistique (INSTAT)<sup>5</sup> et dont la réalisation a débuté en 1993. L'objectif principal de ce dispositif, caractérisé par le recours à l'enquête par sondage avec le ménage comme unité de base, concerne la mise à la disposition périodique aux Autorités malgaches, aux décideurs et utilisateurs, des informations récentes, représentatives au niveau national, par District, régions et milieu, permettant notamment de :

- Suivre le niveau de vie des malgaches par l'actualisation des indicateurs de pauvreté ;
- Actualiser la Matrice de Comptabilité Sociale de Madagascar (MACS) et le Modèle d'Equilibre Général Calculable sur Madagascar ;
- Actualiser les données sur le secteur informel ;
- Mettre à jour le panier de la ménagère ;
- Prendre en compte les aspects sociaux de la formulation des politiques économiques.

Des cartes de pauvreté au niveau des districts ont été réalisées sur la base des données de l'EPM croisées avec les données du recensement communal ILO/ Cornell University en collaboration avec la Banque Mondiale et l'INSTAT.

---

<sup>4</sup> Source Rapport No. 3 SICIAV-FAO Bien être et sécurité alimentaire: perceptions après crise des focus groups communaux en milieu rural, Janvier 2003

<sup>5</sup> Source : <http://www.instat.mg/index.htm>

### ➤ **Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS)**

Le projet EDS est une entreprise de collecte de données au niveau mondial initiée par l'USAID.

Il consiste à la réalisation d'enquêtes au niveau des ménages afin de recueillir des données sur les phénomènes démographiques, la fécondité, la santé et la nutrition, des données à utiliser dans l'élaboration de programmes et de politiques concernant la population. L'enquête de 2003-2004 est la troisième à avoir été réalisée à Madagascar, la première ayant eu lieu en 1992 et la deuxième en 1997, permettant ainsi d'effectuer les analyses utiles sur les tendances observées<sup>6</sup>.

### ➤ **Le Réseau d'Observatoires Ruraux (ROR)**

Le Réseau des Observatoires Ruraux (ROR) s'est mis en place en 1999 dans le cadre du projet MADIO (Madagascar DIAL INSTAT ORSTOM) pour pallier le manque d'informations statistiques sur les campagnes malgaches. A l'heure actuelle le Réseau des Observatoires Ruraux, géré par l'Unité de Politique de Développement Rural (UPDR), permet la collecte des données dans 15 zones rurales. L'idée générale qui sous-tend le projet des observatoires ruraux est de monter un système statistique apte à capter la diversité des problématiques de l'agriculture malgache. Afin d'illustrer la variété des zones agro-climatiques malgaches et les conditions de vie contrastées des ménages ruraux, les enquêtes du ROR reposent sur un échantillonnage raisonné. Une méthodologie commune fonde l'homogénéité de l'enquête : sur tous les observatoires, les questionnaires de l'enquête ménage sont identiques, le système d'information est en outre complété par une enquête communautaire pour chaque site (information sur un certain nombre de structures telles que les écoles, les centres de santé, les marchés) et des relevés de prix mensuels pour suivre l'évolution des prix aux consommateurs (les prix aux producteurs pouvant être estimés directement à partir des enquêtes exploitation jointes aux enquêtes ménage).

Le principe d'enquêtes à passages répétés constitue un des atouts majeurs du Réseau des Observatoires Ruraux.

Ce dispositif est conçu pour suivre dans le temps et sur un espace restreint un certain nombre d'indicateurs clés permettant d'évaluer les changements. Il s'articule autour d'un système

---

<sup>6</sup> Source : <http://www.instat.mg/index.htm>

d'enquêtes à passages répétés sur une base annuelle et sur un échantillon d'environ 500 ménages dans chaque observatoire. Chaque site de localisation du ROR concerne l'étude d'une problématique particulière. Les indicateurs fournis par ce dispositif concernent notamment les facteurs de production agricole, l'offre productive, mais aussi le niveau de vie (revenus) et conditions de vie des ménages ruraux. Par ailleurs, les données issues des enquêtes permettent d'apporter des éléments d'informations sur des aspects plus ponctuels et de répondre à d'autres questionnements (impact des interventions des projets, analyse de la pauvreté, aspects fonciers, production rizicole, etc.).

Il est important de noter que la méthodologie des observatoires ruraux amène à respecter une certaine prudence dans l'utilisation des données et dans leur extrapolation. En effet, comme chaque observatoire illustre une problématique spécifique, les résultats des enquêtes, qui ne sont pas faites par sondage, ne peuvent pas déduire à une représentativité au niveau régional, ni encore moins national.

➤ **Le Système d'Alerte Précoce (SAP) / SIRSA (Système d'Information Rurale et de Sécurité Alimentaire)**

Le projet SAP, mis en œuvre par l'Association Européenne pour le Développement et la Santé (AEDES), a pour objectif d'aider les Autorités malgaches à éviter les crises alimentaires dans le Sud (88 communes au total), zone traditionnellement touchée par la sécheresse à Madagascar. Le SAP identifie les zones risquant de connaître des problèmes alimentaires ou nutritionnels et recommande des actions à mettre en place.

Les données multisectorielles liées à la situation alimentaire et nutritionnelle de la population et collectées de façon permanente, couvrent : la pluviométrie, l'évolution des cultures, l'élevage, la disponibilité et les prix sur les marchés, la nutrition, les habitudes alimentaires des populations ainsi que leurs mouvements. Les renseignements sont recueillis auprès des services administratifs et techniques du Gouvernement, des projets et au sein de la population. Les principales informations traitées sont diffusées mensuellement sous forme de bulletin à l'intention des responsables de la sécurité alimentaire (Autorités nationales, Organismes internationaux et bailleurs de fonds) ainsi qu'aux structures ayant participé au recueil d'informations.

Depuis le 1er décembre 2004, le SIRSA a repris, dans la continuité du SAP, les activités et le financement du SAP.

Le SAP couvre la zone Sud de Madagascar, approximativement les communes situées au sud de l'axe Tuléar / Fort-Dauphin.<sup>7</sup>

Au niveau communal, l'information est recueillie à l'aide d'un questionnaire mensuel remplis par des observateurs locaux. Le questionnaire compile des données fournies par des informateurs clés (administrateurs, services techniques déconcentrés, associations paysannes...) et par des observations directes (prix sur les marchés). Les données sont le plus souvent qualitatives ou semi qualitatives et cherchent à apprécier l'écart entre la situation de l'année en cours et la situation en «année normale».<sup>8</sup>

### ➤ **Système d'Information sur les Risques et les Catastrophes (SIRCat)**

Le SIRCat développé en 2001 par CARE International (Cooperative for Assistance and Relief Everywhere) en collaboration avec le CNS (Conseil National de Secours), vise à cartographier la vulnérabilité et les aléas de manière à identifier les zones à haut risque de Madagascar. Les responsables du SIRCat affirment que les données existantes à Madagascar sont de qualité suffisante pour permettre d'éclairer au moins de façon relative les décisions à prendre face aux risques et catastrophes.

Le SIRCat dispose d'une compilation de plus de 80 variables couvrant la vulnérabilité des ménages au niveau des District. Chaque indicateur est porté sur la carte et mis à la disposition des utilisateurs intéressés sur CD sous format interactif. La réactualisation du CD est faite de manière régulière par la Cellule. Il offre aussi des modèles de cyclones et de sécheresse.<sup>9</sup>

### **1.2 Analyse de l'économie des ménages (HEA : Household Economy Approach)**

Dérivée de l'approche de l'économie alimentaire (en anglais, Food Economy Approach ou FEA) et conçue par Save the Children UK au milieu des années 1990 (1994-95), l'analyse de l'économie des ménages est une approche dynamique en constante innovation qui permet de répartir les ménages en quatre groupes socio-économiques (Très Pauvres, Pauvres,

---

<sup>7</sup> Source : « SIRSA : un outil pour le suivi de la situation dans le monde rural à Madagascar », Raphaël RATOVOARINONY- Equipe AEDES –SIRSA, Déc 2005

<sup>8</sup> Source : <http://www.aedes.be/services/food/fr/default.asp>

<sup>9</sup> Source : Madagascar : Analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) Collecte et analyse des informations secondaires ; Préparé par Sylvie MONTEBAULT, Chargée régionale de l'évaluation des besoins d'urgence Bureau régional du PAM, Johannesburg, Juillet 2005

Moyens et Nantis) et d'analyser l'économie de chacun. Elle présente en outre les différentes stratégies d'adaptation employées par les quatre groupes, en particulier les pauvres et les très pauvres, pour survivre en cas de choc.<sup>10</sup>

L'approche HEA permet de comprendre l'économie des ménages dans leur contexte. Elle analyse tout d'abord la manière dont les ménages subviennent à leurs besoins en temps normal et dans l'adversité au sein de leur communauté ainsi que dans le contexte global (marchés, environnement, social, politique...). Elle estime ou mesure ensuite l'impact d'évènement sur les différents groupes de ménages, en l'occurrence le degré de vulnérabilité face aux événements de chaque groupe de ménages. Enfin fournit une analyse prédictive permettant une meilleure planification des réponses et permet d'étudier l'impact probable d'interventions potentielles.

L'analyse de l'économie des ménages HEA est utilisée comme un nouvel outil d'analyse dans le but de :

- Mieux prévoir les changements à court terme d'accès à la nourriture en quantité et en qualité
- Suggérer des interventions possibles
- déterminer les zones prioritaires pour les interventions et, dans ces zones, les groupes prioritaires qu'il convient de cibler.
- proposer des stratégies d'interventions appropriées prenant en compte les moyens d'existence disponibles

Quantifier l'ampleur d'intervention nécessaire (combien de personne à cibler, pendant quelle durée, à partir de quand ? ...)

L'analyse de l'économie des ménages est un outil utilisé pour avoir une image détaillée des moyens d'existence par groupes socio-économiques et par zone, pendant une année de référence dite « normale » en vue de connaître les stratégies mises en place par les ménages pour accéder à leur alimentation et à leurs revenus mais aussi en vue de suivre l'impact des chocs sur cette économie des ménages.

---

<sup>10</sup> Source : [www.urd.org/IMG/pdf/2013-05-03\\_FicheHEA\\_hr.pdf](http://www.urd.org/IMG/pdf/2013-05-03_FicheHEA_hr.pdf) « Ciblage des ménages à partir de l'outil HEA : Fiche préparée par Oxfam en collaboration par ACF, Christian Aid, DWF et la délégation de l'union européenne de Ouagadougou sous la coordination du groupe URD

L'analyse de l'économie des ménages est un cadre d'analyse qui se décline en six étapes qui sont :

- La répartition des Zones de Moyens d'Existence (ZME) qui définit les périmètres dans lesquelles les populations partagent globalement les mêmes types d'existence « zonage »
- La catégorisation socio-économique qui regroupe des ensembles de personnes dans un même endroit en utilisant la définition locale de la richesse et quantifier leurs moyens d'existence.
- La quantification des sources de revenus, ainsi que les types de dépenses utilisant une monnaie commune.
- La spécification du problème qui traduit un risque en termes de conséquences économiques au niveau du ménage.
- L'analyse des stratégies de réponse interne des ménages qui évaluent la capacité des ménages à réagir face à un aléa
- L'analyse des résultats qui permet de savoir si les populations ont besoin d'aide extérieure pour survivre et/ou pour conserver leurs moyens d'existence

C'est par cette méthode d'analyse que nous sommes inspirés pour mener l'enquête dans l'étude de cas de la deuxième partie.

Si telles sont les différentes méthodes d'analyses de la sécurité alimentaire, nous allons parler dans la section suivante des approches possibles pour la pérennisation de cette sécurité alimentaire.

## ***Section 2. Actions pour la sécurité alimentaire des ménages***

La sécurité alimentaire des ménages constitue un pilier essentiel pour la PSN dans l'amélioration du niveau de vie des plus démunis. Dans ce paragraphe, l'on tient à faire connaître ce qu'est vraiment la sécurité alimentaire ainsi que les raisons principales pour lesquelles son intégration dans la lutte contre la pauvreté est importante. Cela facilitera la compréhension en ce qui concerne la SAM au sein de la PSN.

### ***2.1 Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?***

#### ***2.1.1 Historique***

Le concept de « sécurité alimentaire » est apparu au milieu des années 70 lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1974. A cette époque, la sécurité alimentaire était considérée comme la « capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix ». En 1983, la FAO a mené des études centrées sur l'accès à l'alimentation qui a mené à une nouvelle définition de la sécurité alimentaire basée sur l'équilibre entre la demande et l'élément de l'offre de l'équation de la sécurité alimentaire. L'objet de la sécurité alimentaire est alors d' « assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin ». Ensuite, cette définition fut révisée afin d'y incorporer le niveau individuel et celui des ménages outre le niveau d'agrégation régional et national. Par ailleurs, le rapport de la Banque Mondiale en 1986 (Poverty and hunger : Issues and options for food security in developing countries, du 31 Juillet 1986, A World Bank Policy Study, Washington, D.C) qui est le plus important rapport traitant la pauvreté et la famine dans ces temps faisait ressortir la dynamique temporelle de la sécurité alimentaire. Ce rapport a également permis de faire une distinction entre l'insécurité alimentaire chronique et l'insécurité alimentaire transitoire. Tandis que le premier est associé à des problèmes de pauvreté permanente ou structurelle et à de faibles revenus, le second est lié à des périodes particulièrement critiques résultant de catastrophe, d'un marasme économique ou d'un conflit. Afin que les actions sur la sécurité alimentaire se convergent, une définition universelle de la sécurité alimentaire fut alors établie en 1996.

## 2. 1.2 Définition de la sécurité alimentaire

La définition retenue pour la sécurité alimentaire est celle du sommet mondial de l'alimentation en 1996 telle que « l'accès de tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »<sup>11</sup>. De par cette définition, la sécurité alimentaire possède quatre dimensions principales à savoir la disponibilité des aliments, l'accès aux denrées alimentaires, la stabilité des approvisionnements ainsi que l'utilisation. L'EPM 2005 permet de voir que le seuil de pauvreté alimentaire est de 2133 calories<sup>12</sup>, c'est-à-dire qu'une personne vivant dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins alimentaires quotidiens à ce seuil est victime d'insécurité alimentaire. D'après l'OMS pour l'année 1985, les besoins caloriques journaliers minima en milieu rural de la classe d'âge 18-30 ans sont pour les hommes de 3500 calories tandis que pour les femmes ils sont de 2750 calories<sup>13</sup>.

## 2. 1.3 Les dimensions de la sécurité alimentaire

Cette définition largement acceptée au niveau mondial est centrée sur les aspects suivants de la sécurité alimentaire<sup>14</sup> :

- **La disponibilité** des aliments consiste en l'existence d'aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée pour satisfaire les besoins des individus. L'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire).
- **L'accès** à la nourriture dépend principalement des revenus de la population. La faiblesse ou l'inexistence de revenu pour s'acquérir les biens alimentaires dont on a besoin est signe d'insécurité alimentaire.
- **La stabilité** des approvisionnements qui est négligée par la plupart des intervenants en matière de sécurité alimentaire constitue une dimension très importante qui peut faire basculer une population vivant dans la sécurité alimentaire vers l'insécurité

---

<sup>11</sup> Sommet mondial de l'alimentation, Rome, novembre 1996

<sup>12</sup> Pour un adulte malagasy selon la FAO

<sup>13</sup> Patrick Rasolofo&Anne Joseph, « Sécurité alimentaire et pauvreté : un zoom sur les observatoires ruraux de la région de Tuléar et de Fianarantsoa », p.19

<sup>14</sup> FAO, Notes d'orientation : sécurité alimentaire, juin 2006

alimentaire. En effet, afin de parvenir à la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès à la nourriture ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (par exemple, une crise économique ou climatique) ni par des événements cycliques (par exemple, une insécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner à la fois la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

- **L'utilisation** suppose une utilisation de la nourriture dans le cadre d'une diète adéquate, des besoins en eau potable, en assainissement et en soins de santé de façon à obtenir un état de bien-être nutritionnel permettant de satisfaire tous les besoins physiologiques. Tous ces éléments soulignent le rôle des facteurs non alimentaires dans la sécurité alimentaire.

Tandis que les trois premières dimensions correspondent à un aspect quantitatif de la sécurité alimentaire, la dernière est plutôt qualitative. Ces dimensions de la sécurité alimentaire ont permis l'élaboration de quelques indicateurs de sécurité alimentaire afin de pouvoir évaluer l'évolution de la situation d'insécurité alimentaire au sein d'une communauté, d'un ménage, voire même au niveau individuel.

## ***2.2 Les indicateurs de sécurité alimentaire***

Les problèmes d'insécurité alimentaire sont évalués à partir de deux principaux indicateurs. D'une part, comme l'insécurité alimentaire est généralement définie comme une «situation caractérisée par le fait que la population n'a pas accès à une quantité suffisante d'aliments sans danger et nutritifs »<sup>15</sup>, le premier indicateur est l'indice d'insécurité alimentaire appelé aussi « indicateur de sous-alimentation ». Cet indicateur correspond à la ration alimentaire normale par individu par jour qui est de 2300 calories. L'indicateur correspondant à une insuffisance qualitative est l'indicateur de malnutrition. Il se mesure par le pourcentage de population souffrant de malnutrition. On parle plutôt d'« indicateurs » de malnutrition étant donné qu'il en existe plusieurs types selon l'objectif de l'évaluation. Les plus courants sont :

- Le retard de croissance : c'est le rapport entre la taille et l'âge de l'enfant indiquant la malnutrition chronique. Cet indicateur est le plus souvent utilisé

---

<sup>15</sup> MAEP-UPDR&OCEAN consultant, fiche n°423, sécurité alimentaire, 2004, page 2

pour mesurer l'impact à long terme des programmes de développement socio-économique.

- L'insuffisance pondérale : c'est le rapport entre le poids et l'âge de l'enfant indiquant la malnutrition générale. Cet indicateur est utilisé pour mesurer l'impact des interventions nutritionnelles à court et moyen terme. Il peut être cité comme exemple d'interventions la nutrition communautaire ou la surveillance de la croissance des enfants.
  
- L'émaciation : c'est le rapport entre le poids et la taille de l'enfant. Elle indique la malnutrition aiguë. Cet indicateur est utilisé pour le dépistage et le suivi des enfants sévèrement malnutris dans le cadre des programmes d'urgence ou de réhabilitation nutritionnelle.

Il est à remarquer que les indicateurs de malnutrition sont à la fois perçus comme des signaux d'alerte et des indicateurs de résultat afin d'évaluer les stratégies adoptées.

Si les indicateurs permettent d'évaluer la situation d'insécurité alimentaire, l'interprétation peut quand même être différente selon le niveau considéré.

### ***2.3 Cadrage conceptuel de la sécurité alimentaire***

La sécurité alimentaire peut être considérée selon trois principaux niveaux à savoir au niveau macroéconomique, au niveau des ménages et au niveau individuel. Le cadre conceptuel de chacun de ces niveaux sera exposé ci-dessous

#### ***2.3.1 Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique***

Au niveau macroéconomique (c'est-à-dire au niveau régional et national), la sécurité alimentaire indique le niveau de développement et la position d'un pays sur le marché. Les composantes principales de la sécurité alimentaire à ce niveau ainsi que les facteurs qui la déterminent sont illustrés dans le tableau suivant.

**Tableau 1. Les composantes principales de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique**

<b>Stabilité</b>	<b>Disponibilité</b>	<b>Accès et consommation</b>	<b>Utilisation</b>
Variabilité du temps	Production domestique	Pauvreté	Soins et alimentation
Fluctuations des prix	Capacité d'importation	Pouvoir d'achat	Sécurité et qualité des aliments
Facteurs politiques	Réserves de nourriture	Transport et infrastructure du marché	Eau potable
Facteurs économiques	Aide alimentaire	Distribution de nourriture	Santé

Source : MAEP, service de la sécurité alimentaire (SSA), 2008

La composante « **stabilité** » ou « approvisionnement alimentaire » peut dépendre des facteurs climatiques par exemple la pluviométrie. A propos des fluctuations des prix, l'instabilité des prix au niveau du commerce international peut engendrer une insécurité alimentaire. On peut citer l'exemple de l'île Maurice dont la disponibilité alimentaire est dépendante des échanges extérieurs. Pour cette île qui est dans une situation de sécurité alimentaire du point de vue de la disponibilité, il se peut qu'elle bascule soudain dans une insécurité alimentaire à cause de l'instabilité des approvisionnements. En effet, une augmentation du FRET par exemple peut léser les importations de produits alimentaires. Concernant les facteurs politiques, les flux migratoires causés par les guerres créent des manques à gagner en matière de denrées alimentaires. L'instabilité des approvisionnements peut également résulter d'une erreur de politique économique.

La **disponibilité** alimentaire nationale est constituée par la production domestique et les quantités correspondant aux échanges régionaux et internationaux, le stock final constitue la réserve de nourriture d'un pays. La sécurité alimentaire ne suppose donc pas une autosuffisance alimentaire. La disponibilité alimentaire est calculée à partir du bilan alimentaire. A Madagascar, par exemple, la production domestique de riz est de 3 millions de tonnes par an tandis que la capacité d'importation de riz est de 160 à 200 mille tonnes hormis les aides alimentaires<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> Source EPM 2005

L'**accès** et la consommation alimentaires correspondent surtout à l'accès économique c'est-à-dire à l'existence ou non de revenus mais aussi au transport qui détermine le coût et le délai de l'approvisionnement.

L'**utilisation** de la nourriture dépend beaucoup de la sécurité des aliments et de leur qualité qui, si mauvaise, peut entraîner des problèmes de santé. C'est pourquoi des normes sont instaurées pour protéger les consommateurs comme le Codex alimentarius. La défaillance en matière d'infrastructure tel que le système sanitaire est aussi facteur de mauvaise utilisation de la nourriture.

### **2.3.2 Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire au niveau des ménages**

L'insécurité alimentaire au niveau des ménages est surtout liée à la pauvreté. En effet, le pouvoir d'achat (en ce qui concerne les biens de consommation, en particulier les biens alimentaires) détermine le problème d'accès des ménages à la nourriture. Cependant, il n'y a pas que les problèmes d'accès comme il est montré dans le tableau suivant. En effet, le tableau illustre les facteurs qui déterminent la sécurité alimentaire au niveau des ménages selon ses dimensions.

**Tableau 2. Les facteurs déterminants de la sécurité alimentaire des ménages selon ses dimensions**

<b>Disponibilité des aliments</b>	<b>Accessibilité économique alimentaire</b>	<b>Bonne pratique de la nutrition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facteur de production</li> <li>• Stockage/transformation/conservation des aliments</li> <li>• Diversification de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités d'appui à l'amélioration du revenu des ménages</li> <li>• Economie domestique/gestion du budget familial</li> <li>• Microcrédit</li> <li>• Caisses communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition du temps de la mère</li> <li>• Distribution intra familiale des aliments</li> <li>• Diversification alimentaire</li> <li>• Mobilisation communautaire</li> </ul>

Source : MAEP, service de la sécurité alimentaire (SSA), 2008

Concernant la disponibilité des aliments, les facteurs de production à savoir la terre, les intrants, le capital, le facteur humain jouent un rôle important. Le caractère saisonnier des produits agricoles nécessite également des stockages et des transformations afin que le produit soit toujours disponible. La diversification de la production est également importante dans la composante disponibilité des aliments car la monoculture ne permet pas une stabilité des approvisionnements et de ce fait entrave la disponibilité alimentaire.

L'accessibilité économique concerne les problèmes de revenu. La défaillance au niveau de cette composante peut être résolue à partir de la création d'activités génératrices de revenus ou de l'établissement des services de micro finance pour les nécessiteux. Des caisses communautaires peuvent également être efficaces. Ainsi, des organisations paysannes bénéficient de ce type d'appui financier de la part du MAEP.

A propos de la bonne pratique de la nutrition, l'utilisation de foyer économique par les mères de famille peut diminuer leur temps de travail et par conséquent, elles peuvent consacrer plus de temps à la bonne préparation du repas familial. Par ailleurs, la non prise en compte des besoins nutritionnels pour chaque catégorie d'individus peut être une entrave à la bonne nutrition. La mobilisation communautaire joue également un rôle non négligeable dans la nutrition par la promotion de l'éducation nutritionnelle et de la vaccination.

### ***2.3.3 La sécurité alimentaire au niveau individuel***

La sécurité alimentaire au niveau individuel concerne l'utilisation et la bonne pratique de la nutrition pour chaque individu. Elle est déterminée par la distribution intra familiale des aliments, la pratique de l'allaitement maternel et la préparation de la nourriture. Du point de vue individuel, on peut dire que le régime alimentaire a un impact sur la santé. Cela renforce l'importance d'intégrer les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la réduction de la pauvreté.

En bref, la sécurité alimentaire est considérée d'une part comme la satisfaction de ses quatre dimensions à savoir la disponibilité, l'accès, la stabilité, la bonne utilisation et d'autre part comme la combinaison de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique, au niveau des ménages et au niveau individuel. Si telle est la définition de la sécurité alimentaire, en quoi l'intervention dans la sécurité alimentaire est-elle important.

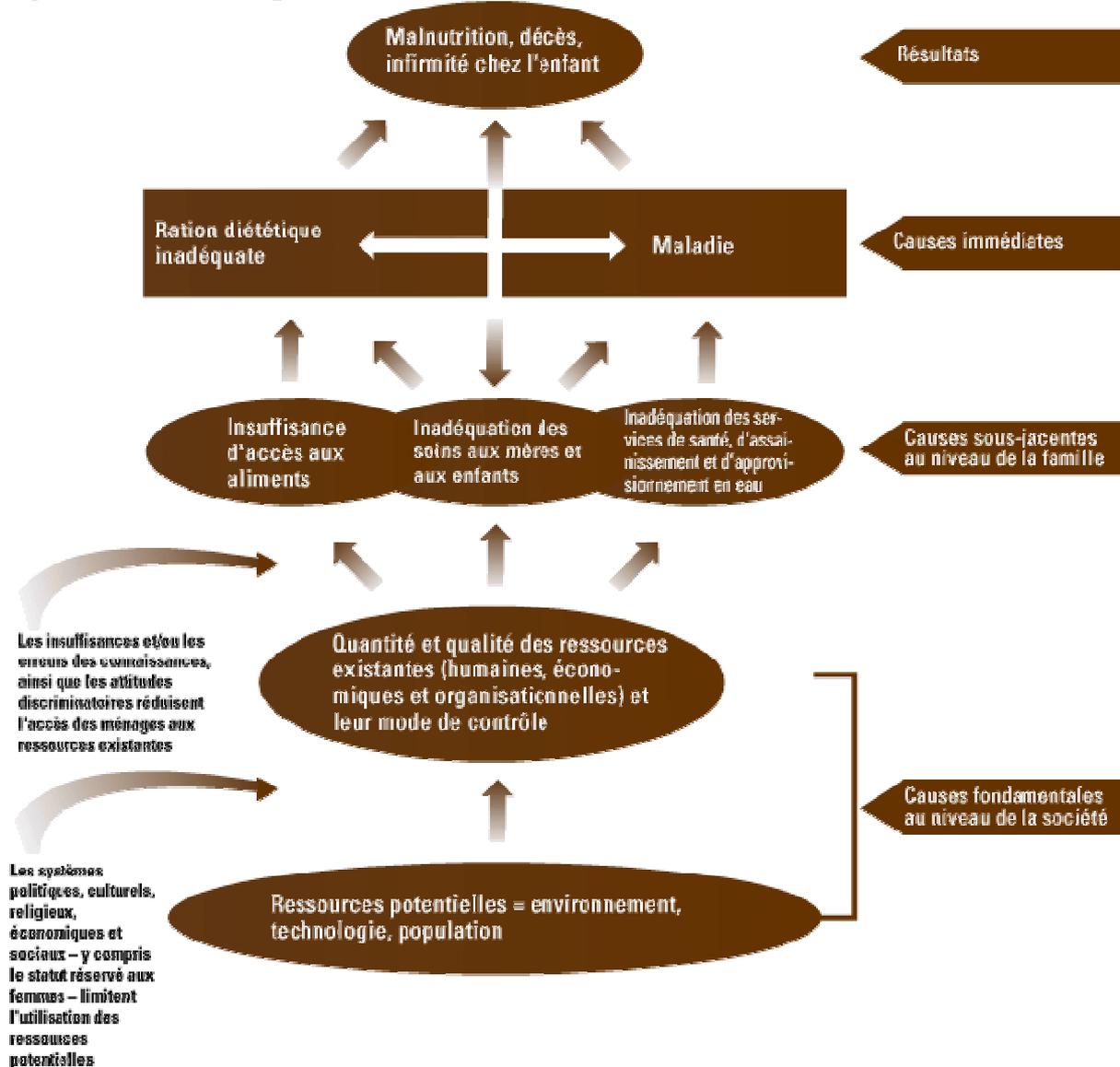
#### ***2. 4 Pourquoi intervenir dans la sécurité alimentaire ?***

L'intégration du volet sécurité alimentaire dans les politiques de lutte contre la pauvreté est désormais considérée comme indispensable. C'est pourquoi diverses ONG nationales et internationales œuvrent pour la sécurité alimentaire. Citons comme exemple : l'ASOS (Action Santé Organisation Secours), le CARE, CARITAS, AGROACTION allemande, les ONG en relation avec le projet SEECALINE.

L'atteinte de l'OMD consistant à la réduction de la pauvreté extrême et la famine en est une raison d'une part. D'autre part, la lutte contre l'insécurité alimentaire constitue un point essentiel pour atteindre les objectifs de la PNN (Politique Nationale de Nutrition).

Puisque l'insécurité alimentaire constitue une des causes profondes de la malnutrition, la lutte contre la malnutrition repose beaucoup sur la suffisance alimentaire. La figure suivante montre la relation entre insécurité alimentaire et malnutrition. Cette figure met en exergue l'importance d'intervenir sur la sécurité alimentaire car elle est beaucoup liée à la pauvreté (pauvreté monétaire).

**Figure1. Cadre conceptuel des causes de la malnutrition**



Source UNICEF 1997

On constate que la malnutrition à Madagascar est principalement causée par la défaillance au niveau des soins et habitudes alimentaires, au niveau de l'accès aux services de santé ainsi que par l'insécurité alimentaire au niveau des ménages. La réalisation de l'objectif de la PNN consistant en la réduction de moitié de la malnutrition d'ici 2015 dépend donc d'un changement de comportements vis-à-vis des régimes alimentaires, d'une amélioration de l'accès aux services de santé ainsi que de l'amélioration de la sécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire constitue une dimension principale de la pauvreté. Ce qui fait que

dans les pays pauvres comme Madagascar, il est essentiel de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire notamment par l'amélioration de l'accès au revenu afin qu'il y ait une plus grande part allouée à l'alimentation pour lutter contre la malnutrition. Rappelons que l'insécurité alimentaire est la forme la plus extrême des aspects multidimensionnels de la pauvreté qui touche la population malgache.

Par ailleurs, cette insécurité alimentaire peut être chronique, saisonnière (période de soudure) ou temporaire (cas de cataclysme : inondation, sécheresse ; attaque de nuisibles : invasion acridienne, maladies des plantes et/ou des animaux). Les interventions sur la sécurité alimentaire diffèrent donc selon le type d'insécurité alimentaire auquel on doit faire face. Il en est ainsi des distributions de vivres en cas de cataclysmes et des activités créatrices de revenus comme les travaux HIMO pendant les périodes de soudure.

Le tableau suivant illustre quelques réponses possibles à une situation d'insécurité alimentaire

**Tableau 3 : Exemple d'Approche contre l'insécurité alimentaire**

<b>Réponses possible à une situation d'insécurité alimentaire</b>	<b>Exemple de mise en œuvre dans des sociétés nationales africaines</b>
<p><b>Aide alimentaire</b> sous la forme de distributions de rations pour répondre à un besoin urgent, sauver des vies ou protéger les biens d'un foyer (distributions générales, distributions ciblées, distributions à domicile).</p> <p>Programmes « <b>Vivres contre travail</b> » offrant à des foyers en situation d'insécurité alimentaire la possibilité d'obtenir de la nourriture en échange d'un travail qui profite aux participants et à l'ensemble de leur communauté.</p> <p>Programmes « <b>Argent contre travail</b> » offrant à des foyers en situation d'insécurité alimentaire la possibilité d'effectuer un travail rémunéré.</p> <p><b>Distribution de semences, d'outils et</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Kenya, Afrique australe (Malawi, Zambie, Zimbabwe, Lesotho, Swaziland), opération sécheresse en 2000.</li> <li>■ Aide alimentaire au Zimbabwe en 2002-2003 dans le cadre de programmes d'aide à domicile pour les personnes vivant avec le VIH/sida (PVVS).</li> <li>■ Éthiopie, opération sécheresse en 2002.</li> <li>■ Éthiopie, opérations sécheresse de 2000 et 2002.</li> <li>■ Afrique australe, programmes de sécurité alimentaire suite à la sécheresse de 2002.</li> </ul>

**d'engrais** pour encourager la production agricole, y compris des assortiments spéciaux pour les rapatriés ou pour la diversification des cultures. Peut être combiné à une formation technique.

**Aides aux éleveurs** – mesures sanitaires et services vétérinaires; déstockage ou reconstitution du cheptel; distribution de fourrage ; mise en place de sources alternatives d'approvisionnement en eau ; services de transport du bétail pour favoriser l'exploitation de pâtures alternatives en temps de sécheresse.

Mini-projets **d'activités rémunératrices** pour permettre aux gens de diversifier leurs sources de revenus, y compris un soutien à la gestion et à la mise en œuvre

**Formation professionnelle** pour favoriser la création d'activités rémunératrices – exemples : menuiserie, réparation de bicyclettes.

**Distribution de filets et autres équipements de pêche ou de matériel de chasse** pour permettre aux gens de se procurer de la nourriture.

**Projets agricoles locaux** combinant production commerciale et de subsistance élevage, y compris de volailles, jardins potagers, vergers (les bénéficiaires peuvent à la fois consommer une partie de la production et en réserver une autre pour la vente ou l'échange).

■ Rwanda, 2002, mise en place d'un système de crédit pour les petits éleveurs et distributions de médicaments vétérinaires et de pesticides.

■ Kenya, 2001, création de sources d'eau pour le bétail élevé en zones exposées à la sécheresse.

■ Kenya, 1997, achat par le ministère de l'agriculture de domaines situés en région côtière et services de transport pour assurer des pâtures au bétail en période de sécheresse.

■ Swaziland, 2002, création de jardins potagers destinés à la culture de rapport.

■ Zimbabwe, mini-coopératives de fabrication de savon.

■ Swaziland, 2002, création de poulaillers pour la production de revenus.

■ Rwanda, 2000, création de pépinières pour diversifier les cultures.

■ Niger 2005, distribution d'espèces pour les foyers dirigés par des femmes.

<p><b>Tickets alimentaires, chèques en espèces ou espèces à échanger</b> dans des commerces contre de la nourriture et autres produits de première nécessité.</p> <p><b>Projets de microfinancement</b> – donation, crédit et épargne, création de comptes dans des coopératives agricoles.</p> <p><b>Sensibilisation et plaidoyer.</b></p> <p><b>Soutien et assistance technique à des services gouvernementaux.</b></p> <p><b>Mini-projets d'irrigation et d'approvisionnement en eau</b> en soutien à l'agriculture ou à l'élevage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rwanda, 2000, crédits pour petit bétail.</li> <li>■ Zimbabwe, 2002-2003, éducation nutritionnelle dans le cadre d'un programme d'aide à domicile pour les PVVS.</li> <li>■ Niger, Mali, Burkina Faso, 2004-2005, campagne pour encourager la mise à l'abri des réserves alimentaires avant l'invasion annoncée de criquets.</li> </ul>
--	---

Source : Guide d'évaluation de la Sécurité alimentaire (page 19)

Si tel est l'exemple de l'approche pour lutter contre l'insécurité alimentaire pour différents pays d'Afrique, que fait l'ONN ?

## **2. 5 Les activités de la PSN/ONN dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire**

La PSN intervient sur le deuxième et le quatrième axe stratégique de la PNN qui sont respectivement l'amélioration de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables (SAM) et la préparation aux urgences, réhabilitation et développement pour la

réduction de risque de la malnutrition. Ses projets sont financés par les ressources propres internes de l'Etat.

### **2.5.1 La préparation à l'urgence et les réponses aux urgences nutritionnelles.**

La PNN fixe pour 2015 les objectifs spécifiques de cette stratégie comme suit :

- i. Diminuer le taux de la malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de 5 ans à moins de 1%;
- ii. Maintenir le taux brut de mortalité à moins de 1 décès par 10 000 habitants par jour et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans à moins de 2 décès par jour.
- iii. Atténuer les effets des aléas de catastrophes sur la nutrition par des interventions post catastrophes de relance agricole

Parmi les résultats attendus de cette stratégie figurent :

- La préparation à l'urgence nutritionnelle de 80% des communes à risque
- La mise en place de la structure d'interventions d'urgence nutritionnelle

Afin de parvenir à ces résultats, il est nécessaire d'améliorer l'aptitude des ménages et de la communauté pour faire face aux situations d'urgence notamment dans les sites de nutrition communautaire qui se trouvent dans les zones à risque.

La PSN intervient auprès des populations à risque en matière de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'aux victimes de catastrophes afin de stabiliser leur consommation alimentaire et d'éviter les risques de malnutrition en mettant en œuvre des secours d'urgence.

#### ***2.5.1.1 Préparation à l'urgence***

Les informations de type structurel comme celles diffusées par le système d'information rurale et de sécurité alimentaire (SIRSA) concernant l'évolution des modes de production, de distribution et de consommation mis en œuvre par les populations suivies servent de référence pour ce volet « préparation à l'urgence ». En effet, dans les zones couvertes<sup>17</sup> par le projet SIRSA, la connaissance des situations alimentaires des populations cibles permettent de faire des interventions précoces afin d'éviter de graves crises alimentaires. Dans ces régions, la

---

<sup>17</sup> 9 régions : Menabe, Atsimo Andrefana, Anosy, Androy, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Ihorombe, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana

PSN crée des activités rémunératrices de revenus afin de donner un meilleur accès à l'alimentation. Ainsi, il s'agit ici d'une mesure préventive.

#### ***2.5.1.2 Réponses aux urgences nutritionnelles***

Comme Madagascar est frappée périodiquement par les cyclones ou la sécheresse, bon nombre d'individus sont souvent victimes des dégâts causés par ces catastrophes et souffrent d'insécurité alimentaire. Afin d'atténuer la vulnérabilité de ces personnes, des secours d'urgence et des opérations de relèvement sont menés par la PSN. Citons par exemple le cas de crise alimentaire dans le sud-est de l'île en 2005 pendant laquelle les opérations d'urgence suivantes ont été effectuées : la distribution ciblée de vivres, la création d'emplois temporaires sous les systèmes VCT et ACT, la mise en place des Centres de Récupération Nutritionnelle Intensive/Ambulatoire (CRENI/CRENA), la mise à disposition de semences et d'engrais pour les activités agricoles futures. Par ailleurs, les interventions dans les cas d'urgence nutritionnelle consistent également à diminuer les pertes en termes de temps afin d'atteindre les objectifs de la PNN. La PSN contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des sinistrés par des HIMO-VCT ou des travaux à haute intensité de main d'œuvre suivant le système « vivres contre travail ». Les vivres permettent aux bénéficiaires d'avoir l'apport minimum de calories requis pour la sécurité alimentaire de leur famille.

#### ***2.5.2 La SAM au niveau de la PSN***

Compte tenu de l'objectif de la PNN consistant à une réduction de la proportion de la population victime de l'insécurité alimentaire de 65% à 43%, la PSN contribue à la sécurisation alimentaire des ménages de par ses activités. Il est à rappeler que la sécurité alimentaire au niveau des ménages est déterminée par la disponibilité des aliments, l'accessibilité économique alimentaire ainsi que par la bonne pratique de la nutrition. La PSN intervient essentiellement dans les activités pouvant améliorer la disponibilité alimentaire de la population ainsi que dans la contribution à une meilleure accessibilité économique alimentaire.

Concernant la disponibilité alimentaire des ménages, les activités de la PSN consistent à améliorer la productivité des populations paysannes. La PSN intervient alors dans la réalisation de projets communautaires répondant aux actions de sécurité alimentaire telles que

la réhabilitation ou construction de petites infrastructures hydro-agricoles (canaux d'irrigation/de drainage, barrages), la construction de greniers communautaires villageois, l'aménagement de terrains communautaires. Ainsi, les problèmes d'instabilité des approvisionnements et d'insuffisance alimentaire peuvent être allégés. En outre, la PSN réalise également des infrastructures liées à l'hygiène (latrines, puits) afin de lutter contre les maladies pouvant détériorer la santé des populations.

Pour ce qui est de l'accessibilité économique alimentaire, la PSN procure des activités d'appui à l'amélioration du revenu des ménages pour avoir accès à l'alimentation car la faiblesse voire même l'inexistence de revenus constitue un obstacle principal notamment pour les populations paysannes qui sont les plus nombreux à vivre dans l'insécurité alimentaire.

Les activités de sécurisation alimentaire de la PSN sont ainsi axées sur :

- La promotion des petits projets communautaires à base de petites infrastructures ;
- La promotion des revenus aux ménages des plus démunis par des travaux communautaires à base « haute intensité de main d'œuvre » (HIMO) ;
- L'amélioration de l'agriculture et de la gestion de l'eau.

Ces activités de la PSN sont également inscrites dans le cadre du protocole d'accord signé le 15 octobre 2005 entre le MAEP et l'ONN sur la collaboration dans les domaines de la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages ainsi que de l'appui aux organisations paysannes. La réalisation de ces projets communautaires se fait par le système HIMO rémunéré par «cash for work» ou «argent contre travail» (ACT). Ces projets portent le nom de travaux communautaires HIMO ou TC/HIMO.

En résumé, ce chapitre nous a permis de cadrer le concept de sécurité alimentaire notamment la sécurité alimentaire des ménages laquelle constitue une mission particulière de la PSN dans la lutte contre la malnutrition. Les interventions de la PSN sont les plus sollicitées dans le milieu rural étant donné que l'insécurité alimentaire y est fortement élevée. Il a également été vu que la disponibilité des aliments et l'accessibilité de ceux-ci sont les dimensions les plus considérées pour la PSN dans ses projets communautaires suivant le système HIMO, un système qui sera au centre de notre étude dans le second chapitre.

## **Chapitre II. L'approche HIMO : un outil stratégique utilisé par la PSN/ONN dans le cadre de la SAM**

L'insécurité alimentaire à Madagascar frappe surtout les populations paysannes pauvres (82,2%) et est fondamentalement caractérisée par les problèmes de disponibilité et d'accès aux aliments avant d'être un problème de nutrition. De ce fait, les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire doivent être primordialement orientées vers l'accroissement de la quantité de la production alimentaire ainsi que vers l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres à l'alimentation. Ce chapitre traitera alors particulièrement des travaux communautaires HIMO de la PSN qui semblent correspondre à une stratégie répondant à la fois aux dimensions de disponibilité et d'accès dans le cadre de la sécurité alimentaire. Mais avant d'entrer dans les détails, portons d'abord notre étude sur le concept général de l'approche HIMO

### ***Section 1. Généralités sur l'approche HIMO***

L'objectif d'amélioration durable de la situation des pauvres des pays en développement a été à l'origine de l'approche HIMO étant donné l'existence de sous-emploi massif dans ces pays et la nécessité de mettre en place des services et des biens de base comme les soins de santé, l'éducation, les marchés, les infrastructures de production, l'eau et les installations d'assainissement. L'approche HIMO a alors été vue comme un moyen permettant de contribuer fortement à l'amélioration des moyens de subsistance des populations pauvres en leur procurant des emplois et des services de base. Cependant, l'approche ne reste pas seulement un outil de développement économique car elle est devenue, pour les organisations gouvernementales ou non, une stratégie principale de lutte contre l'insécurité alimentaire. Cette section permettra alors de voir comment est définie l'approche HIMO, les objectifs pour lesquels elle est utilisée ainsi que la classification des approches HIMO.

#### **1.1 Définition de l'approche HIMO**

D'après la définition donnée par l'OIT, l'expression « approche à haute intensité de main d'œuvre » (HIMO) est utilisée pour désigner les projets d'infrastructures faisant de la main

d'œuvre une ressource principale<sup>18</sup>. Elle est aussi appelée approche « à haute intensité d'emploi ». L'approche « à haute intensité de main d'œuvre » est souvent confondue avec l'approche « basée sur la main d'œuvre » ; cependant, l'approche « basée sur la main d'œuvre » se distingue du fait qu'elle fait une utilisation optimale et efficace de la main d'œuvre tandis que l'approche HIMO n'a pas comme principal objectif la notion d'efficacité. Mais tout comme l'approche « basée sur la main d'œuvre », l'approche HIMO utilise également la main d'œuvre comme ressource principale<sup>19</sup>.

Pour le programme d'investissements HIMO de la BIT, l'approche basée sur la main d'œuvre est favorisée « pour s'assurer de la pérennité<sup>20</sup> des investissements »<sup>21</sup>. Dans ce cas, la main d'œuvre est utilisée de façon flexible et optimum comme ressource dominante tout en garantissant rentabilité et qualité. Par le biais de ce programme, le BIT « aide les Etats membres à optimiser les effets des investissements d'infrastructure sur l'emploi et le développement économique local »<sup>22</sup>.

L'approche HIMO a pour objet de maximiser l'emploi et les revenus tout en valorisant les ressources locales à travers la promotion de technologies fortement consommatrices de travail. Elle repose sur une problématique de redistribution c'est-à-dire de procurer des emplois et des revenus aux plus pauvres. L'approche HIMO joue donc un rôle important au niveau de la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté, notamment la pauvreté rurale. Effectivement, l'approche HIMO permet entre autres de « désenclaver les communes rurales et de mieux intégrer les espaces ruraux à l'économie nationale »<sup>23</sup>. Tel est par exemple le cas au Bénin en faisant de l'approche HIMO un outil stratégique dans son Programme d'Appui au Secteur Routier (PASR). En effet, ce PASR financé par la DANIDA (Danish International Development Assistance) comprend une composante « pistes communales »

---

<sup>18</sup> <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

<sup>19</sup> OIT, 2000, « Investissements HIMO dans l'infrastructure : des emplois pour construire la société »

<sup>20</sup> Implique le fait que les investissements doivent être durables, techniquement acceptables, compétitifs et soutenant de façon visible et efficace les économies locales

<sup>21</sup> OIT, 2000, op. cit., p.17

<sup>22</sup> <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

<sup>23</sup> Jean Pierre Lachaud, 2008

ayant pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques en réduisant les coûts de transport et en améliorant l'accessibilité dans les zones rurales<sup>24</sup>.

En bref, l'approche HIMO est utilisée dans les projets qui ont pour objectifs principaux de produire des revenus et de créer des emplois. Cependant, il importe de voir pourquoi cette approche et non pas une autre.

## **1.2 Pourquoi l'approche HIMO est une stratégie efficace?**

L'approche HIMO est considérée comme :

- Un outil de création d'emplois
- Une source de revenus alternatifs pour la main d'œuvre locale non qualifiée
- Un instrument de contribution à l'établissement de l'équité de genre
- Une opportunité macroéconomique surtout pour les pays où les ressources publiques sont rares

### **1.2.1 HIMO : une source de création d'emplois**

La principale caractéristique des projets HIMO étant l'utilisation abondante de ressources humaines, la création d'emplois constitue un important effet positif de l'approche HIMO. Pour le programme d'investissement HIMO initié par l'organisation internationale du travail (OIT), plus de 40 Etats membres ont bénéficié du pouvoir de création massive d'emplois de l'approche. En effet, au cours de la dernière décennie, ce programme a permis de créer approximativement 1 million d'emplois directs et près de 2 millions d'emplois indirects<sup>25</sup>. La plupart des pays bénéficiaires se trouvent en Afrique sub-saharienne où s'effectuent 80% des activités du programme. Au Mozambique, le programme HIMO de routes de desserte locale (FRP 1 : Feeder Roads Programme) employait en 1997 quelques 6 500 travailleurs<sup>26</sup>. A Madagascar, le programme a permis une création de 35 000 emplois avec un investissement de 20 millions de dollars venant des USA<sup>27</sup>. A part le programme HIMO du BIT, de

---

<sup>24</sup> Communication lors du 12<sup>ème</sup> séminaire régional des praticiens de l'approche HIMO : Présentation de l'expérience du Bénin dans le secteur routier, p. 4

<sup>25</sup> <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

<sup>26</sup> <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

<sup>27</sup> OIT, 2000, op. cit.

nombreux projets ont utilisé l'approche HIMO. Le tableau suivant montre l'effectif des emplois créés à partir des projets HIMO entre 1990 et 1995 à Madagascar.

**Tableau 4. Les projets HIMO à Madagascar entre 1990 et 1995**

	Nom du projet	Types d'infrastructures	Période d'activité	Emplois créés (en milliers de personnes-jour)
<b>01</b>	HIMO-routes (NORAD/BIT/MTP)	routes rurales	1990-1995	500
<b>02</b>	Programme Cadre de Dimension sociale (PNUD/BIT)	-infrastructure sociale -infrastructure productive -infrastructure de déblocage	1991-1995	278 57 190
<b>03</b>	FID (Banque mondiale)	----- -infrastructure sociale -infrastructure productive -infrastructure de déblocage -protection environnement	1994 1995 ----- ----- -----	326 660 262 449 40
<b>04</b>	AGETIPA (BM)	Infrastructure urbaine	1994-1995	2 069
<b>05</b>	PASAGE (BM)	Routes rurales	1990-1995	1 573
<b>06</b>	Microréalisation (FED)	-infrastructure sociale -infrastructure productive -infrastructure de déblocage	1087-1994 ----- -----	1 672 260 399
<b>07</b>	Canal de Dabara (coopération suisse)	Infrastructure productive		
<b>TOTAL</b>			<b>1990-1995</b>	<b>10 462</b>

Source : Mireille Razafindrakoto & François Roubaud, L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique, OIT, 1997

Au total, 10 462 000 personnes-jours de travail ont été employés pour une durée de travail variant de trois à quatre mois entre 1990 et 1995, ce qui fait entre 120 000 et 150 000<sup>28</sup> bénéficiaires. Les infrastructures sociales tiennent le premier rang dans la création d'emplois (2 610 000 personnes-jour pour ce type de réalisation au total) ; cela est lié au fait que c'est le type d'infrastructures pour lequel le montant des réalisations est le plus élevé vu le besoin important de Madagascar en infrastructures sociales de base pour atteindre le développement. Les infrastructures productives viennent au second rang avec 2 306 000 personnes-jours de travail en 6 ans (tout projet confondu) tandis que les routes rurales ainsi que les infrastructures urbaines ont créé près de 2 millions de personnes-jours de travail (emplois créés entre 1990 et 1995 par les divers projets : routes rurales+infrastructures urbaines).

### **1.2.2 HIMO : une source de revenus alternatifs pour la main d'œuvre locale non qualifiée**

Au-delà des infrastructures qu'elle permet de réhabiliter ou de créer, l'approche HIMO offre une alternative de revenus pour une main d'œuvre non qualifiée désireuse de trouver un emploi. Pour la période 1990-1995, le coût en main d'œuvre des projets HIMO à Madagascar étant en moyenne de 26% du montant total des réalisations, cela a permis une redistribution d'un revenu d'environ 7.6 milliards d'Ariary (sur un coût d'investissement de 29 milliards d'Ariary)<sup>29</sup>.

Dans le milieu rural, les revenus tirés des projets HIMO pourraient permettre aux ménages de passer la période d'inactivité agricole sans difficultés économiques majeures vu que la plupart des pauvres travaillent dans l'agriculture.

### **1.2.3 HIMO : un instrument de contribution à l'établissement de l'équité de genre**

L'approche HIMO favorise particulièrement les femmes grâce à une égalité de chance d'accès au travail et à une égalité de rémunération pour un travail égal. Une étude effectuée

---

<sup>28</sup> Mireille Razafindrakoto&François Roubaud, L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique, OIT, 1997

<sup>29</sup> Mireille Razafindrakoto&François Roubaud, L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique, OIT, 1997

sur les travaux HIMO dans le secteur routier au Bénin, un pays où les communautés rurales sont sociologiquement hostiles à la participation féminine, a permis de voir que l'approche HIMO permet fortement de garantir une égalité de chance d'accès aux travaux sans discrimination de sexe. En effet, la main d'œuvre est composée globalement de 52% d'hommes et de 48% de femmes. Il y a donc accès égal aux opportunités d'emploi sur les chantiers. De plus, la tâche est rémunérée à un taux unique et uniforme de 1800 FCFA pour les femmes et pour les hommes<sup>30</sup>

#### 1.2.4 HIMO : une opportunité macroéconomique

L'approche HIMO a été comparée avec l'approche dite « à haute intensité d'équipement » (HIEQ)<sup>31</sup>. Concernant la méthodologie, un modèle macroéconomique basé sur un tableau entrée-sortie (TES) simplifié fut élaboré afin de mesurer l'impact des projets d'investissement HIMO sur l'économie malgache. Quatre branches ont été distinguées : l'agriculture, l'industrie, les BTP et les services. Les impacts considérés concernent les variables économiques principales à savoir : la production, la consommation, l'emploi, les finances publiques et le commerce extérieur. Les taxes prises en compte dans les recettes fiscales sont la taxe sur les biens et services (TVA), la taxe à l'importation et l'impôt sur les revenus. Le tableau suivant illustre les résultats obtenus à partir du modèle.

**Tableau 5. Impact macroéconomique des projets HIMO à Madagascar en 1995 (en milliards de Fmg)**

type d'impact	PIB					revenu des ménages	Consommation	emplois créés	dépenses publiques	recettes publiques	importations
	BTP	Industrie	Agriculture	Services	TOTAL						
<b>direct</b>	34,3	4,9	0	0	39,2	16,1	13,2	12 010	70,0	5,1	30,8
<b>indirect</b>	0,2	3,2	14,4	24,1	41,9	51,7	43,0	22 250	0	4,3	15,7
<b>TOTAL</b>	34,5	8,1	14,4	24,1	81,1	67,8	56,2	34 560	70,0	9,4	46,5

Source : Mireille Razafindrakoto&François Roubaud, 1997, d'après calculs MADIO

<sup>30</sup> Communication lors du 12ème séminaire régional des praticiens de l'approche HIMO : « Présentation de l'expérience du Bénin dans le secteur routier », pp 6-9

<sup>31</sup> Etude effectuée en 1997 par Mireille Razafindrakoto&François Roubaud intitulée : L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique, OIT

Pour l'année 1995, le montant total des projets HIMO a été de 70 milliards de Fmg ou 14 milliards d'ariary<sup>32</sup>. L'étude montre que la réalisation des projets HIMO a permis non seulement d'accroître le niveau du PIB mais a également engendré une rentrée fiscale de 9 milliards de Fmg. Cette rentrée fiscale provient d'une hausse de revenu des ménages et des importations.

Cependant, il faut remarquer que les impacts indirects sont plus importants que les impacts directs. En effet, si la part des impacts indirects des projets HIMO sur le PIB est de 41.9 milliards de Fmg, celle des impacts directs est moindre. Cela résulte en fait de l'effet multiplicateur des revenus par les dépenses qui consiste à une transformation des revenus payés aux travailleurs en nouvelles dépenses de biens et de services, et par conséquent créent de nouveaux revenus pour d'autres agents économiques. Comme il est montré dans le tableau, les projets HIMO créent, au niveau des ménages, des revenus indirects de 3,2 fois plus élevés que les revenus directs. Les services et l'agriculture sont les branches principales pour lesquelles la part dans le PIB est la plus importante concernant les impacts indirects.

En bref, les potentiels différentiels suivants ont été attribués à l'approche HIMO du point de vue macroéconomique<sup>33</sup> :

- permet un meilleur taux d'absorption de la main d'œuvre non qualifiée de par les emplois directs et indirects qu'elle crée
- améliore la répartition des revenus
- contribue à l'accroissement de revenu et de consommation des ménages, entraînant un accroissement du revenu national
- permet une économie de devises et une réduction de la dette et de ce fait améliore la balance des paiements
- encourage la participation démocratique car elle est fondée sur la demande à l'échelon communautaire

De plus, par rapport à l'approche HIEQ, l'approche HIMO est plus rentable dans les économies à main d'œuvre excédentaire non qualifiée et à bas salaire comme Madagascar. Elle est également plus respectueuse de l'environnement.

---

<sup>32</sup> Mireille Razafindrakoto & François Roubaud, OIT, 1997, page 18

<sup>33</sup> <http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eiip/invest.htm>

Selon une analyse comparative des modes de réalisation des infrastructures réalisée en 2006 par le BIT (voir Tableau 6), l'utilisation de l'approche HIMO procurent au moins deux fois plus d'emplois directs et indirects que pour l'approche HIEQ. Par ailleurs, il ressort de cette analyse que l'approche HIMO consomme moins de devises par rapport à l'HIEQ : 50% contre 71% pour les routes ; 56% contre 76% pour les bâtiments ; 46% contre 73% pour les périmètres irrigués. Et enfin, l'approche HIMO est beaucoup moins chère que celle de l'HIEQ: 5 fois et demie moins chère que l'HIEQ pour les routes ; 58% moins chère pour les bâtiments ; trois fois moindre pour les périmètres irrigués.

**Tableau 6: Comparaison des modes de réalisation pour quelques catégories d'infrastructures en 2005**

Catégories d'infrastructures	Route			Bâtiment			Périmètre irrigué		Voirie urbaine
	HIMO	Semi mécanisé	HIEQ	HIMO	Semi mécanisé	HIEQ	HIMO	HIEQ	HIMO
Main d'œuvre totale <i>dont main d'œuvre directe</i>	42,7%	30,2%	18,6%	34,9%	31,7%	12,0%	46,0%	16,1%	67,1%
	(26,5%)	(24,7%)	(7,9%)	(11,3%)	(13,4%)	(7,3%)	(13,7%)	(6,2%)	(33,0%)
Devises	49,9%	60,8	71%	56,3%	59,1%	76,3%	46,7%	73,1%	28,4%
Matériaux locaux	15,6%	9,8%	8,1%	33,6%	19,3%	3,4%	37,7%	2,6%	40,6%
Coût unitaire (\$)	9 913 (km)	14 695 (km)	55 085 (km)	126 (m <sup>2</sup> )	186 (m <sup>2</sup> )	216 (m <sup>2</sup> )	306 (ha)	942 (ha)	24 (m <sup>2</sup> )

Source : « Etude comparative des différentes approches utilisées pour la réalisation des infrastructures de base à Madagascar », Marc Van Imschoot, septembre 2006.

Ensuite, l'impact des projets HIMO sur l'économie malgache et les effets différenciés des technologies HIMO et HIEQ sur les variables économiques (production, consommation, emploi, finances publiques et balance des paiements) a été développé à partir du modèle MADHIMO. A titre d'illustration, l'outil a permis de dégager les points saillants ci-après pour un investissement d'un montant de 164,4 milliards Ariary (voir Tableau 7).

Ainsi, le mode de réalisation (HIMO, HIEQ) retenu pour une infrastructure donnée joue de fait le rôle *de* variable stratégique qui détermine le nombre d'emplois créés, l'importance de matériaux locaux utilisés, la masse salariale, l'importance de la rentrée et/ou de la sortie de devises, le degré de contribution des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, le coût unitaire de l'investissement considéré.

**Tableau 7 : Analyse comparative des impacts d'un investissement d'un montant de 164,4 milliards Ariary dans les travaux d'infrastructures**

(en milliards ariary)

	HIMO			HIEQ		
	Effet			Effet		
	Direct	Indirect	Total	Direct	Indirect	Total
Valeur ajoutée totale	72,74	170,94	243,68	35,84	84,24	120,08
Consommation	60,22	191	251,22	29,68	94,12	123,8
Revenu des ménages	72,74	230,72	303,46	35,84	113,64	149,54
Déficit Public	-155,34	15,64	-139,68	-152,28	7,72	-144,56
Dépenses publiques	-164,4	0	-164,4	-164,4	0	-164,4
Recettes publiques	9,08	15,64	24,72	12,12	7,72	19,8
<i>Taxe sur les importations</i>	8,42	8,94	17,36	11,8	4,4	16,2
<i>Taxe sur les biens et services</i>	0	4,64	4,64	0	2,28	2,28
<i>Taxe sur les revenus</i>	0,66	2,06	2,72	0,32	1,02	1,34
Balance Commerciale	-91,66	-97,38	-189,04	-128,56	-47,98	-176,54
Création d'emplois	54 276,4	96 813,8	151 090,2	26 745,6	47 706,8	74 452,4
Multiplicateur			<b>1,48</b>			<b>0,73</b>

Source : Cadrage macro-économique et potentiel des approches fondées sur l'emploi et les ressources locales, Eric Ramilison et Jean Gabriel Randrianarison, 2007.

Par ailleurs, dans certains cas, l'approche HIMO peut entraîner le développement d'un nouveau pool de compétences dans les localités d'intervention grâce aux différentes techniques nouvelles qui y sont acquis par les bénéficiaires et qui pourront leur être utiles<sup>34</sup>.

Si tels sont les avantages de l'approche HIMO, il faut remarquer que les objectifs sont différents pour chaque projet. C'est pourquoi, il est intéressant de voir les classifications des projets HIMO selon leur objectif.

### 1.3 Classification des projets HIMO selon leur objectif

On peut classer les projets réalisés suivant le système HIMO ou les projets HIMO en deux catégories selon leur objectif<sup>35</sup>. D'une part, les projets HIMO dont l'objectif est principalement le développement économique, on parle de « HIMO développement ». D'autre part, il y a les projets HIMO dont l'objectif principal est la protection sociale (PS). On les appelle « HIMO PS ».

<sup>34</sup> Comme dans le cas du PASR au Bénin

<sup>35</sup> Richard Johnson&Marc Van Imschoot&Nirina Haja Andrianjaka, 2007, p.3

### **1.3.1 Les HIMO développement**

Les activités HIMO ont été abondamment utilisées pour répondre aux crises et transitions socio-économiques dans plusieurs pays comme l'Indonésie, la Thaïlande, le Chili, le Mexique et le Pérou. Dans ce cas, les projets touchent spécialement les infrastructures de développement économique et social et ne visent aucune cible particulière. Il est surtout question de rentabilité surtout dans les pays à bas salaires disposant d'une offre excédentaire de travail.

### **1.3.2 Les HIMO PS**

Les activités HIMO à Madagascar ont le plus souvent un objectif de protection sociale dans le but de réduire la pauvreté extrême et notamment dans le cadre de la stratégie de gestion des risques et de protection sociale (SGRPS) Les activités HIMO PS sont reconnaissables par leurs caractéristiques particulières qui semblent être respectées par les intervenants en matière de projets HIMO PS à Madagascar.

#### **1.3.2.1 Caractéristiques principales des activités HIMO PS**

La Banque Mondiale propose six caractéristiques principales pour les activités HIMO PS :

1. transfert de fonds en faveur des populations démunies
2. stabilisation de la consommation des populations vulnérables
3. fourniture des infrastructures nécessaires
4. contribution au développement économique
5. ciblage des plus vulnérables
6. renforcement de la capacité locale

#### **1.3.2.2 Transfert de fonds en faveur des populations démunies**

Une des caractéristiques principales des activités HIMO PS est leur capacité de transférer des fonds en faveur des pauvres. Pour cela, une part importante du coût de l'investissement HIMO est affectée à la rémunération des travailleurs constitués surtout de personnes éprouvant des difficultés à satisfaire leurs besoins essentiels particulièrement l'alimentation.

### ***1.3.2.3 Stabilisation de la consommation des populations vulnérables***

Les activités HIMO PS sont surtout effectuées dans des moments critiques tels que les périodes de soudure ou après la survenue d'un cataclysme dans un souci de stabilité de la consommation. En effet, les HIMO PS permettent aux populations vulnérables d'éviter une détérioration de leur consommation.

### ***1.3.2.4 Fourniture des infrastructures nécessaires***

Les activités HIMO PS touchent principalement la création ou la réhabilitation des infrastructures dont les populations démunies ont besoin. C'est pourquoi, il est nécessaire, avant de réaliser un projet HIMO PS, d'identifier les véritables besoins du groupe ciblé afin que l'infrastructure réalisée puisse vraiment répondre à ses besoins.

### ***1.3.2.5 Contribution au développement économique***

Les projets HIMO PS peuvent contribuer au développement économique étant donné qu'ils peuvent être sources d'opportunités économiques. En effet, les infrastructures réalisées dans les projets HIMO PS permettent la création de nouveaux marchés et de nouvelles activités ou le renforcement de ces dernières. Les compétences acquises durant certains projets pourraient aussi être utiles aux bénéficiaires ultérieurement ; ce qui augmente leur capital humain.

### ***1.3.2.6 Ciblage des plus vulnérables***

Les activités HIMO PS sont les interventions de protection sociale considérées comme les plus efficaces en matière de ciblage des populations démunies et sinistrées. Le ciblage peut s'effectuer de différentes manières. Effectivement, d'une part les techniques géographiques appliquées permettent un ciblage des localités pauvres ; d'autre part, les HIMO PS sont également efficaces pour réduire les inégalités au sein des communautés, des inégalités qui s'avèrent être plus aiguës que celles qui existent entre communautés. De plus, lorsque le ciblage est individualisé, cela permet aussi de s'attaquer aux inégalités qui peuvent exister entre les membres d'un même ménage comme par exemple le ciblage des femmes en leur assurant des tâches moins lourdes, des lieux de travail plus proches de leur foyer ou encore des temps de pause qui leur permettraient d'allaiter leurs bébés. Par ailleurs, il peut aussi s'agir d'un auto-ciblage pour que seuls ceux qui se sentent vulnérables y participent. Le système de bas salaire constitue le moyen le plus utilisé en auto-ciblage. En effet, avec un

salaires égal ou tout juste inférieur aux salaires généralement appliqués au niveau local, l'on peut espérer attirer uniquement les individus pauvres sans alternatives.

### **1.3.2.7 Renforcement de la capacité locale**

Les projets HIMO PS peuvent agir sur la bonne gouvernance, le renforcement de la société civile, ou encore dans certains cas, l'émergence de micro-entreprises. En effet, la transparence dans la démarche des projets HIMO ainsi que la promotion de la méthode participative constituent un aspect de développement. En outre, la pérennisation des infrastructures de base réhabilitées ou construites dépend aussi du renforcement de la capacité locale.

En bref, les HIMO PS favorisent les couches les plus défavorisées en créant des emplois à une main d'œuvre non qualifiée et nombreuse. Nombreux sont les pratiquants de l'approche HIMO à Madagascar dans le cadre de la protection sociale en offrant des alternatives de revenu aux populations démunies.

## **1.4 Les institutions et organisations non gouvernementales pratiquant les HIMO PS à Madagascar**

A Madagascar, divers organismes font de l'approche HIMO un outil stratégique de réduction de la pauvreté que ce soit des institutions publiques ou des organisations non gouvernementales.

### **1.4.1 Les institutions publiques**

A part l'unité PSN de l'ONN qui met en œuvre les travaux communautaires HIMO pour améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis par la création d'emplois temporaires et atténuer les effets néfastes des catastrophes sur la nutrition, le CCPREAS et le FID figurent également parmi les institutions publiques qui pratiquent l'HIMO PS.

#### **1.4.1.1 La CCPREAS ou Cellule de Coordination des Projets de Relance Economique et d'Action Sociale**

La CCPREAS, rattachée au Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, a été créée en octobre 2002 afin de mettre en œuvre un programme d'urgence ou de filet de sécurité aux populations vulnérables suite à la crise politique. Cette cellule a pour objet de créer des emplois temporaires pour l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables par le système HIMO.

Les projets de la CCPREAS sont financés en totalité par le budget de l'Etat alloué au Ministère de l'Economie, des Finances et du budget sur le Programme d'Investissement Public (PIP) et sur les fonds IPPTE.

L'exécution des projets est effectuée par des associations ou ONG « agences d'exécution » ayant au minimum deux années d'expérience dans la conduite et/ou l'encadrement des travaux HIMO ; celles-ci doivent alors signer une convention de financement avec la Cellule. Ces associations ou ONG doivent particulièrement être reconnues par les autorités locales.

Les projets financés par la CCPREAS sont surtout des projets d'infrastructures de déblocage (ouverture des pistes, travaux de réfection de piste,...), ou d'infrastructures sociales (aménagement de bornes fontaines, travaux d'aménagement et de curage de canaux...) ; des projets de bâtiments à caractère polyvalent (salle de formation, salle de fêtes...) mais aussi des investissements liés aux problèmes environnementaux (campagne de protection de l'environnement, lutte antiérosive...).

Concernant le ciblage des travailleurs, ce sont les agences d'exécution en collaboration avec les autorités responsables au niveau des communes et fokontany concernés par les projets qui établissent la liste de la main d'œuvre.

Concernant les coûts des projets, la rémunération des travailleurs doit représenter 70 à 80% du budget total du projet au minimum tandis que la rémunération forfaitaire de l'agence d'exécution ne peut dépasser 5% du budget. Un plafond de financement est fixé selon le type de projet :

- 20 millions d'Ariary pour les projets d'infrastructure
- 100 millions d'Ariary pour les bâtiments à caractère polyvalent
- 10 millions d'Ariary pour les projets de protection de l'environnement

#### **1.4.1.2 Le FID ou Fonds d'Intervention pour le Développement**

Grâce à ses projets de développement communautaires (PDC) dans le cadre des RAC/PS ou Réponses aux chocs / protection sociale, le FID procure aux personnes les plus démunies des revenus et des moyens de subsistance contre leur travail. Il améliore également les conditions de vie et l'environnement des populations à travers le financement de la réalisation des travaux communautaires à haute intensité de main d'œuvre.

La réalisation des travaux se fait également à partir d'une convention entre les directions interrégionales du FID et les agences d'exécution, ces derniers étant tenus d'agir avec efficacité et efficience.

Les projets financés par le FID doivent être sélectionnés par une association ou une communauté (« initiateur »), acceptés par la majorité de la population bénéficiaire et avoir reçu l'aval des autorités locales (région, district, commune, fokontany et bureau local de gestion des risques et des catastrophes). Ce sont des projets d'entretien et de curage des canaux d'irrigation, d'entretien ou d'aménagement de pistes, des travaux de protection environnementale, de fixation de dunes...

Le ciblage des travailleurs se fait sur la base de volontariat des résidents des fokontany bénéficiaires des travaux. Une priorité est donnée aux femmes.

A propos des coûts, le financement du FID pour la réalisation d'un projet doit être inférieur ou égal à 20 000 USD avec un coût de main d'œuvre de 80% du total du financement. La rémunération de l'agence d'exécution ne peut pas dépasser 8% du coût total de financement.

En général, les travailleurs sont payés à 2 500 Ariary par jour pour 5 heures de travail.

#### **1.4.2 Les organisations non gouvernementales**

Il s'agit surtout d'ONG internationales si l'on ne cite que le Care International et le Catholic Relief Services (CRS).

##### **1.4.2.1 Le CARE International**

L'objectif principal des programmes HIMO du CARE International est la sécurisation alimentaire des ménages. Cependant, ses activités sont très variées. En effet, Care International entreprend non seulement des travaux de construction de barrages, des systèmes d'irrigation mais aussi d'écoles, de centre de santé de base, de latrines et de puits. Cette ONG prend également en charge des travaux de réhabilitation de pistes ainsi que des travaux d'assainissement. Le CARE International reçoit l'appui de plusieurs bailleurs de fonds publics et privés dont le PAM, l'USAID, l'UE et le CARE Norvège.

Les interventions du CARE se concentrent surtout dans des zones géographiques précises, c'est-à-dire dans des zones qui subissent chroniquement des situations d'insécurité alimentaire et dans des zones subissant des situations d'urgence ; il s'agit donc d'un ciblage géographique. Ces interventions portent alors particulièrement sur des travaux de développement à long terme dans ces zones et leurs environs.

Par ailleurs, comparé aux autres pratiquants de l'approche HIMO à Madagascar, CARE International utilise parfois beaucoup de matériels et d'équipements en raison d'un objectif de durabilité ; et ses travailleurs sont mieux payés (2000 Ariary à 5000 Ariary par jour contre

1500 à 2500 Ariary pour les autres pratiquants). Le budget annuel des programmes HIMO du CARE atteint en moyenne 2 millions de dollars. Cependant, la part du budget alloué à la rémunération des travailleurs n'est pas fixée.

#### **1.4.2.2 Le CRS**

Dans le cadre de son projet FELANA ayant pour principal objectif la sécurité alimentaire des ménages dans 4 régions de Madagascar, le CRS pratique des activités de filet de sécurité suivant l'approche VCT. Ces interventions ont particulièrement lieu durant des périodes d'insécurité alimentaire causée par des situations d'urgence telles que les cyclones, les inondations et les sécheresses. En fait, il s'agit d'activités qui servent à stabiliser la consommation des ménages car la disponibilité de la nourriture est interrompue durant ces périodes. Les vivres distribués contribuent à 75% aux besoins d'une personne. La liste des travailleurs est établie par les autorités locales avec une priorité aux femmes allaitantes et aux femmes chef de ménage.

Le CRS fait également partie des agences d'exécution des projets de l'USAID et du PAM.

Par ailleurs, l'OIT, dans son programme HIMO, ainsi que le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) sont des agences principales des Nations Unies qui pratiquent beaucoup le système HIMO à Madagascar. Notons que l'OIT a, dès la fin des années 80, réalisé un grand nombre de projets HIMO pour atténuer les effets négatifs des programmes d'ajustement structurel et pour réduire la pauvreté. Jusqu'en 1988, ces projets ont été financés par le PNUD; à partir de 1990, la NORAD prend la relève. L'OIT a lancé à Madagascar les projets « HIMO Routes », « HIMO urbain et HIMO communal », « HIMO bâtiments ». Quant au PAM, principalement financé par l'USAID, l'UE, la France et d'autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux, une de ses activités principales consiste à la protection des moyens d'existence et au renforcement de la résistance aux chocs par le biais des programmes vivres contre travail (VCT) et vivres contre formation (VCF) sous l'approche HIMO. Ces activités bénéficient surtout aux régions régulièrement soumises à des pénuries alimentaires et des cyclones.

L'approche HIMO, en utilisant la main d'œuvre non qualifiée comme ressource principale, constitue un moyen de lutte contre la pauvreté et contribue à la réalisation des OMD notamment les premier et troisième concernant la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ainsi que la promotion de l'égalité des sexes. Les activités HIMO PS sont celles qui favorisent le plus les populations démunies du monde rural ; c'est dans cette optique que les travaux communautaires de la PSN, objet de notre seconde section, sont mis en œuvre

## ***Section 2. Les TC/HIMO de la PSN***

Les TC/HIMO sont réalisés dans un objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Ils visent la promotion de revenus des ménages des plus vulnérables ayant une difficulté d'accès à l'alimentation étant donné que l'accès à l'alimentation constitue une dimension importante de la sécurité alimentaire. La dimension disponibilité des aliments est aussi visée par les TC/HIMO étant donné que l'amélioration des infrastructures hydro-agricoles contribue beaucoup à accroître la productivité alimentaire. Cette section sera alors consacrée à l'étude des TC/HIMO réalisés au sein de la PSN afin d'expliquer le mécanisme de sécurisation alimentaire à travers ces projets communautaires.

### **2.1 Présentation des TC/HIMO PSN**

Cette sous-section traitera des particularités des TC/HIMO, de leur fonctionnement et de leurs avantages.

#### ***2.1.1 Particularité des TC/HIMO de la PSN/ONN***

Si pour la plupart des projets HIMO, les travaux sont exécutés par des entreprises privées adjudicataires de contrats publics ou tout simplement par des ONGs ou associations comme agences d'exécution, les TC/HIMO sont directement réalisés par la PSN lui-même en impliquant les Collectivités et Services Territoriales Décentralisés comme partenaire à la réalisation du projet. C'est l'Unité même qui prend en charge ses propres projets HIMO. Il participe au recrutement, à l'estimation des prix, à la fourniture des matériels et outillages, à la mise en œuvre des travaux, au paiement des salaires des travailleurs. Il dégage cependant ses responsabilités à l'entretien des infrastructures réhabilitées qu'il laisse à un comité de gestion constitué du président du fokontany bénéficiaire, du service technique de la commune, de l'agent vulgarisateur, des organisateurs, des chefs d'équipe et des dirigeants des AUE (association des usagers de l'eau)<sup>36</sup>. Le comité de gestion reçoit de la part des techniciens de la PSN une formation pour l'entretien des infrastructures par souci de pérennisation.

---

<sup>36</sup> Le président du fokontany et le service technique de la commune sont des membres d'office

Par ailleurs, les TC/HIMO ont aussi la particularité d'utiliser autant que possible les matériels et outillages locaux, donc ne présentent pas des dépenses importées, d'où un coût d'investissement encore plus faible.

### **2.1.2 Fonctionnement des TC/HIMO PSN**

Vu le fait que l'une des conditions principales des projets communautaires à réaliser suivant le système HIMO consiste à l'identification du projet par les bénéficiaires, le point de départ des TC/HIMO est la demande de réalisation de projet par les personnalités locales. Effectivement, le maire d'une localité fait une demande auprès du représentant de l'ONN dans la localité. Des techniciens de l'ONN local appuyés par des techniciens des STD effectuent alors des études concernant la faisabilité ou non du projet. Ensuite, le dossier technique du projet est élaboré au sein de l'ONN local. Un dossier technique doit principalement contenir les points suivants :

- Les détails techniques et financiers du projet
- Le niveau du TIP (taux d'insuffisance pondérale) dans la localité
- Les aspects socio-économiques qui justifient la nécessité de l'intervention
- La demande de la commune en annexes ainsi que des fiches de renseignements sur la commune et le(s) « fokontany » bénéficiaire(s) dans lesquelles figurent entre autres le nombre de sites SEECALINE y opérant ainsi que leur couverture. Doit aussi y figurer le fait que le projet est inclus dans le PCD

Les dossiers techniques<sup>37</sup> sont par la suite envoyés à l'ONN mère pour approbation. Ce sont le Responsable technique et le Responsable Financier avec l'appui du Responsable National de l'Unité qui vérifient le dossier technique suivant les critères d'approbation (éligibilité et faisabilité) pour justification et décision avant l'approbation par le Coordonnateur National. Lorsque le projet est approuvé, le Coordonnateur Régional, après réception de notification d'exécution du chantier, fait part aux demandeurs du début de mise en œuvre du projet et c'est le responsable technique provinciale PSN dans l'ORN qui assure la réalisation des travaux en régie. Une forte collaboration entre l'ONN et les personnalités

---

<sup>37</sup> Le traitement d'un dossier technique dure en moyenne une semaine depuis son arrivée à l'ONN jusqu'à la réalisation des travaux (10 à 15 dossiers par semaine venant de diverses régions sont traités)

locales est alors nécessaire ; ces dernières étant responsables du recrutement<sup>38</sup> des travailleurs requis pour les travaux. Quant à l'unité nationale PSN, elle assure le suivi technique et financier.

Les projets sont sélectionnés suivant quelques critères, et ces projets peuvent être de différents types. Les paragraphes suivants traiteront de ces deux points.

### **2.1.2.1 Critères de choix des projets HIMO au niveau de la PSN**

Afin d'être efficaces et ayant des impacts pérenne, les projets HIMO doivent viser les localités qui sont dans le besoin et où la réalisation du projet sera vraiment bénéfique aux populations cibles. Les projets communautaires financés par la PSN doivent par conséquent respecter les conditions suivantes :

- Le projet doit émaner de la communauté villageoise, c'est-à-dire qu'il doit être identifié d'une manière participative avec et par les bénéficiaires. Cette condition requise renforce le fait que le projet doive être inscrit dans le plan communal de développement (PCD) et/ou le plan régional de développement (PRD)
- Le projet doit avoir des impacts de près ou de loin sur la sécurité alimentaire puisque l'objectif de la PSN est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages
- Le projet doit être techniquement réalisable suivant le système HIMO
- L'entretien et la pérennité des infrastructures réalisées seront entièrement assurés par la communauté et la commune

### **2.1.2.2 Types de projets réalisés dans le cadre des TC/HIMO de la PSN**

Il a été vu que les TC/HIMO doivent avoir des impacts alimentaires dans les localités bénéficiaires. Cependant, comme la non-maîtrise de l'eau constitue une principale source de problèmes pour les paysans (ce qui entraîne des problèmes de disponibilité alimentaire), les projets concernent le plus souvent la réhabilitation ou la création d'infrastructures hydro-agricoles. En effet, pendant l'année 2007, les investissements dans la réhabilitation de canaux d'irrigation et de drainage ont coûté 1 684 473 707ariary, ce qui est équivalent à 81.97% du total d'investissement. Cet investissement a par ailleurs permis de donner du travail à 44 069

---

<sup>38</sup> Une priorité est donnée pour les parents des enfants fréquentant les sites PNNC et des personnes issues des ménages les plus démunis

bénéficiaires (81.56% de la main d'œuvre totale utilisée). Le tableau suivant montre les détails de ces chiffres.

**Tableau 8. Statistiques des coûts et nombres des mains d'œuvre TC/HIMO en 2007**

Provinces	Projet relatif à l'irrigation		Tout projet compris	
	main d'œuvre	investissement	main d'œuvre totale	total investissements
Antananarivo	10 500	426 256 250	12 646	494 238 500
Fianarantsoa	16 718	519 917 004	18 247	558 513 054
Toamasina	4 974	233 423 555	7 416	323 061 055
Mahajanga	5 342	171 167 590	6 468	232 542 334
Toliara	2 398	87 996 340	4 728	177 877 163
Antsiranana	4 137	245 712 968	4 528	268 757 313
Total	44 069	1 684 473 707	54 033	2 054 989 419

Source : calcul selon rapport annuel 2007, PSN

Par ailleurs, les autres types de projets communautaires pouvant être réalisés par la PSN sont nombreux. Il en est ainsi pour :

- ❖ L'aménagement de nouvelles surfaces cultivables ;
- ❖ La réhabilitation de pistes ;
- ❖ La construction de borne fontaine ;
- ❖ La construction de latrines publiques ;
- ❖ La construction de grenier communautaire villageois, etc....

En bref, tous les projets susceptibles d'apporter une amélioration à la sécurité alimentaire sont éligibles au sein de la PSN.

### ***2.1.3 Avantages des TC/HIMO PSN***

- La réhabilitation des infrastructures hydro/agricoles permet de renforcer la capacité de réponse des paysans puisque ces infrastructures contribuent à améliorer la productivité agricole de la communauté bénéficiaire
- L'approche permet de créer une masse d'emplois pour une main d'œuvre non qualifiée. Au total, les TC/HIMO ont pu engendrer 1 035 409 emplois répartis dans les 22 régions de Madagascar pendant l'année 2008.

- Les travaux pouvant être effectuées par des femmes, les TC/HIMO contribuent à la lutte contre la féminisation de la pauvreté en offrant aux femmes la possibilité d’avoir un peu de revenus pour faire face aux besoins de leur famille.
- Les TC/HIMO permettent un transfert important de fonds aux populations démunies vu que 70 à 80% du coût d’investissement servent à rémunérer les travailleurs.
- La réalisation d’une partie des objectifs contenus dans le PCD permet à la commune d’avancer.
- Par ailleurs, les travailleurs en bénéficiant d’une couverture médicale pour sa famille nucléaire durant la durée du projet ne seront pas contraints à faire des emprunts en cas de maladie.

Le tableau suivant montre la comparaison des processus de sélection des projets HIMO avec les autres agences

**Tableau 9. Comparaison des processus de sélection des projets HIMO PSN avec les Agences**

	<b>FID</b>	<b>PSN/ONN</b>	<b>CCPREAS</b>	<b>BIT (HIMO Communal dans la Région Anosy)</b>	<b>PAM</b>
<b>Qui propose les projets?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des travaux à insérer dans le dossier du projet HIMO par le Fokontany ou la Commune</li> <li>• Sélection de l’Agence d’exécution (AGEX) par le Fokontany ou la Commune, la Direction Interrégionale du FID (au cas où le Fokontany ou la Commune en fait la demande) – Priorité donnée à l’AGEX basé localement</li> <li>• Montage du dossier de projet par</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du projet par les Villageois, le Fokontany, la Commune ou la Région</li> <li>• Elaboration de la demande de travaux par les initiateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’identification des travaux HIMO est faite par la Commune ou les Organisations confessionnelles</li> <li>• Ces initiateurs du projet sont assistés par une Agence d’exécution (associations ou ONG confessionnelles ou non) acceptée par le CCPREAS</li> </ul>	<p>Le projet est initié par le Fokontany ou la Commune (8 Communes de la Région Anosy sont bénéficiaires du programme HIMO Communal)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les communautés requérantes, réunies en Assemblées générales ou en comités de notables, composés de représentants de toutes les catégories socioprofessionnelles, qui se concertent afin d’identifier les principaux problèmes auxquels ils doivent faire régulièrement face et prioriser les activités pour lesquelles un appui alimentaire sera requis.</li> <li>• Le groupement villageois demandeur du projet doit être assisté par un partenaire (ONG locale, nationaux ou internationaux) mandaté par le PAM</li> </ul>

	<b>l'AGEX</b>				
<b>Quels sont les rôles des projets dans le plan de développement au niveau local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux HIMO ne sont pas forcément inclus dans le Plan Communal de Développement (PCD).</li> <li>• Ils pourront être définis à partir des constats faits sur le terrain avant le montage du dossier du projet ou suite à des catastrophes</li> <li>• La Commune initiatrice du projet doit être déclarée « sinistrée » par le BNGRC ou CRGRC suite à des désastres.</li> </ul>	Le projet proposé doit être inscrit et planifié dans le PCD et/ou dans le PRD (Plan Régional de Développement).	L'inscription des projets dans le PCD ou dans le PRD n'est pas une condition obligatoire	Dans le critère de sélection du projet, l'intégration du projet demandé dans le PCD est prise en compte	Toutes les activités soutenues par le PAM dans le cadre de «vives contre travail (VCT)» doivent cadrer dans les plans de développement tels que le Plan Communal de développement (PCD), Plan Régional de Développement (PRD) ou le Plan Intercommunal de Développement de la zone d'intervention.
<b>Qui approuve les projets?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dossier du projet établi par l'AGEX doit être d'abord validé par les initiateurs (Fokontany ou Commune)</li> <li>• Si le Fokontany est initiateur du projet, le projet devra approuver par la Collectivité ou circonscription administrative de rattachement : Commune, District, Région. Ensuite, il sera validé en dernier lieu par la BNGRC ou CRGRC et en dernier étape par la Direction interrégionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'approbation faite auprès de GTDR (Groupe de travail pour le Développement Rural), DRDR (Direction Régionale du Développement Rural), ORN.</li> <li>• Une fois approuvée par ces différentes entités, le dossier de projet est envoyé à l'Unité PSN de l'ONN</li> <li>• Pour les interventions d'urgence nutritionnelle, l'accord du BNGRC et du CRIC (Comité de Réflexion des Intervenants en Catastrophes) est nécessaire</li> <li>• L'existence de site PNNC/SEECALINE est l'un des critères de choix de la zone</li> </ul>	La demande de financement initiée par la Commune ou les Organisations confessionnelles avec l'appui de l'AGEX est envoyée au CCPREAS pour approbation	Le projet est approuvé par le Comité d'Orientation du Projet HIMO Communal selon des critères regroupés dans quatre(4) étapes interdépendantes (réalisées à partir des propositions qui sont faites par les élus communaux membres de l'OPCI) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la vérification de l'éligibilité des sites proposés par les responsables communaux</li> <li>• la priorisation des sites éligibles ;</li> <li>• la vérification de l'éligibilité des projets au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La requête de financement pourra être envoyé directement au PAM ou aux Services de l'Agriculture, ou bien par l'intermédiaire des conseillers - animateurs présents dans les zones à risques identifiées, des Projets et ONG intervenant dans la région ou enfin par les élus des Communes touchées par l'insécurité alimentaire.</li> <li>• Le projet proposé doit avoir l'aval des autorités administratives (Fokontany, Commune, District, Région) de la zone d'intervention.</li> </ul>

	<p>du FID.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si la Commune est initiateur du projet, le dossier du projet doit au début approuvé par le District et il suit le même processus après.</li> </ul>	d'intervention.		<p>sein des sites retenus ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la priorisation des projets éligibles.</li> </ul>	
<b>En fonction de quels critères les projets sont-ils approuvés?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet HIMO de faible technicité (80% pour les salaires, 8% rémunération de l'Agence et maximum 12% pour matériel et matériaux),</li> <li>• Durée des travaux inférieure à quatre (4) mois,</li> <li>• Montant du projet inférieur à 20.000 USD</li> <li>• Salaire journalier des travailleurs non qualifié fixé à 1.500 Ar pour 5h de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dossier de projet doit être en rapport avec la sécurité alimentaire.</li> <li>• Les travaux demandés sont faisables en approche HIMO (le type de travaux, le nombre de bénéficiaires, l'utilisation d'un minimum de matériaux</li> <li>• Priorité donnée aux travaux d'aménagement hydro agricole et d'autres projets ayant des impacts directs sur l'état nutritionnel et la sécurité alimentaires communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux proposés par les initiateurs du projet HIMO doivent se trouver dans la liste des travaux éligibles établie par le CCPREAS</li> <li>• Le projet est primordial pour la Commune</li> <li>• Les travaux peuvent être réalisés en approche HIMO</li> <li>• Disponibilité des travailleurs au niveau local</li> <li>• Disponibilité des matériaux nécessaires aux travaux</li> </ul>	<p>Approbation selon les critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les critères d'éligibilité des sites ;</li> <li>• Les critères de priorisation des sites</li> <li>• Les critères d'éligibilité des projets</li> <li>• La priorisation des projets</li> <li>• Le critère de conditionnalité</li> <li>• présence d'un technicien, mise à disposition d'un local dans les bureaux communaux et adhésion de la population) avant l'exécution du projet.</li> </ul>	<p>L'aide alimentaire du PAM est réservée aux communautés rurales des zones les plus exposées aux risques de catastrophes chroniques, telles que les sécheresses et les invasions acridiennes dans le Sud, les cyclones et les inondations dans l'Est et le Sud-est.</p>

Source: FID, BIT, ONN, CCPREAS, PAM. (Compilation du Rapport « Conception d'une stratégie de travaux HIMO réalisés dans le cadre de la Protection Sociale », Juin 2007)

Si les TC/HIMO visent les plus démunis, c'est parce que ce sont ces derniers qui sont le plus victimes de l'insécurité alimentaire. Comment les TC/HIMO sont-ils alors supposés agir sur la sécurité alimentaire des ménages ?

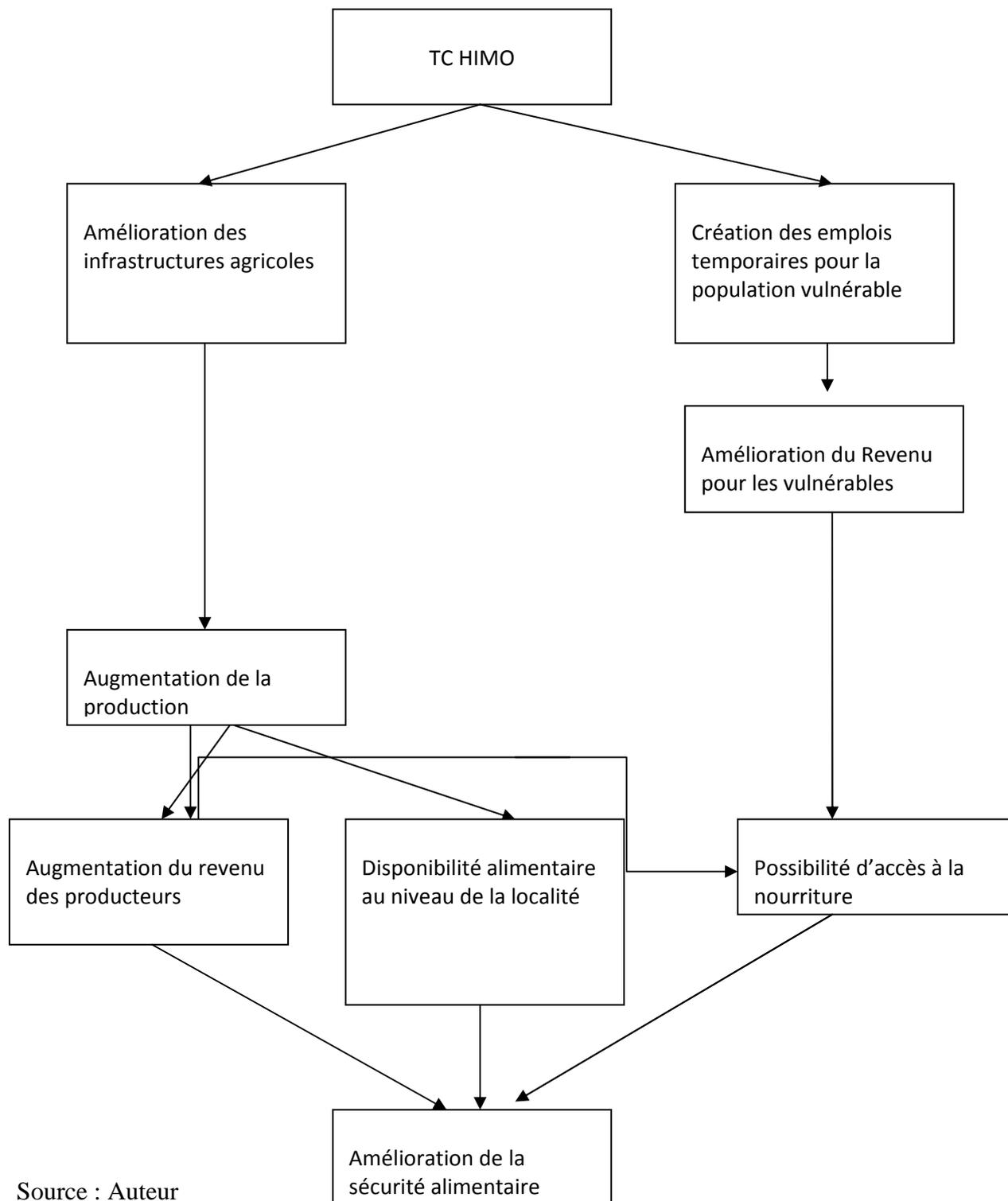
## **2.2 Les TC/HIMO dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages ruraux**

Afin de réduire significativement le taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et le taux d'insécurité alimentaire au sein des ménages et chez les groupes vulnérables, une des stratégies du MAP consiste à mettre un accent sur la prévention de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire dans des activités à forte intensité de main d'œuvre (HIMO). Les travaux communautaires effectués par la PSN suivant l'approche HIMO ont pour objet de promouvoir des revenus aux ménages démunis pour qu'ils puissent avoir accès à la nourriture. En effet, l'inexistence d'activités génératrices de revenus à laquelle les populations rurales sont particulièrement confrontées, conjuguée à la faiblesse de leur productivité sont les principales sources d'insécurité alimentaire. C'est pourquoi, les TC/HIMO jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des pauvres dans le milieu rural.

Les TC/HIMO interviennent dans le cadre de la protection sociale ; en effet, ils obéissent aux six critères différenciant les HIMO PS à savoir les capacités de (i) transfert de fonds en faveur des populations vulnérables, (ii) stabilisation de leur consommation, (iii) fourniture des infrastructures nécessaires, (iv) contribution au développement économique, (v) ciblage des plus vulnérables, (vi) renforcement de la capacité locale.

Les résultats attendus des TC/HIMO sont surtout axés sur l'amélioration des revenus des ménages et de leur consommation. Comme il est montré sur la figure suivante, les TC/HIMO contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages à deux niveaux.

**Figure 2. Schéma illustrant les résultats attendus des TC/HIMO**



Source : Auteur

D'après cette figure, les TC/HIMO contribuent en premier lieu à l'amélioration de l'accès économique des pauvres à la nourriture. Effectivement, les cibles des TC/HIMO sont les

personnes ayant des difficultés à se procurer de la nourriture. Ces difficultés proviennent surtout de la faiblesse de revenus causée par l'insuffisance voire même l'inexistence d'emploi rémunérateur. Les salaires issus des TC/HIMO permettront alors à ces individus de satisfaire leurs besoins essentiels, particulièrement les besoins alimentaires.

En second lieu, la réalisation des travaux d'infrastructures participe à l'amélioration de la productivité et permet ainsi une augmentation de la production. Cette augmentation de la production assure d'une part la disponibilité alimentaire et d'autre part augmente le revenu des producteurs et de ce fait peut engendrer de nouvelles activités entraînant à long terme le développement de la localité.

En outre, une régression de la malnutrition dans les localités bénéficiaires est également attendue des TC/HIMO.

Bref, nous avons vu dans ce chapitre que les emplois créés par l'approche HIMO, même temporaires, enclenchent des processus économiques favorables aux pauvres. La nouvelle infrastructure productive améliore par elle-même la productivité de base et dynamise l'accessibilité à la nourriture qui est une dimension importante de la sécurité alimentaire.

Pour conclure cette première partie, l'on peut dire que l'approche HIMO qui est utilisé par l'unité PSN de l'ONN pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages des plus démunis est confrontée à un problème qui s'avère structurel, c'est-à-dire le problème de faiblesse de revenu causé par l'insuffisance voire même l'inexistence d'activités rémunératrices pérennes pour les groupes cibles (les ménages des plus démunis). L'on se propose alors d'analyser dans la seconde partie si les revenus issus des TC/HIMO créent vraiment une amélioration de la sécurité alimentaire des groupes cibles à partir d'une étude de cas.

## **Partie II. Analyse des impacts des TC/HIMO sur la population cible**

La première partie de ce présent travail nous a montré que l'approche HIMO constitue un outil stratégique pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables. Pour voir dans quelles mesures les TC/HIMO contribuent vraiment à la sécurisation alimentaire de ces ménages, nous avons décidé de réaliser des enquêtes auprès d'un échantillon de bénéficiaires de TC/HIMO dans la commune rurale d'Ampasimazava district de Vavatenina, région d'Analanjirifo. Nous avons expressément choisi le milieu rural du fait que les ménages les plus vulnérables se trouvent dans les zones rurales. Cette partie sera subdivisée en deux chapitres : le premier sera consacré aux caractéristiques de pauvreté de la population cible qui engendre l'insécurité alimentaire des ménages tandis que le second analysera les résultats obtenus des enquêtes effectuées sur les bénéficiaires concernant l'impact réel des TC/HIMO sur la sécurité alimentaire de ceux-ci afin de pouvoir proposer des points d'amélioration.

## **Chapitre I. *Les caractéristiques de pauvreté des ménages bénéficiaires***

L'insécurité alimentaire des ménages est particulièrement causée par la faiblesse des revenus des ménages entravant la dimension « accès à la nourriture ». C'est pourquoi, il est nécessaire de créer des revenus pour combattre l'insécurité alimentaire des ménages, notamment des ménages vulnérables dans le milieu rural, à l'aide des TC/HIMO. Nous essayerons de voir dans ce chapitre la relation existant entre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire d'une part et d'analyser les données sur les caractéristiques de pauvreté de la population cible d'autre part.

### **Section 1. *Pauvreté rurale et insécurité alimentaire***

Dans le milieu rural malgache, la pauvreté se caractérise surtout par une insécurité alimentaire, une faible productivité et un faible niveau de revenu. D'ailleurs, ces phénomènes sont interdépendants comme il sera vu dans les sous-sections suivantes. Nous allons en premier lieu parler des aspects et causes de la pauvreté dans le milieu rural malgache dans sa généralité puis prendre le cas de commune d'Ampasimazava, district de Vavatenina, Région d'Analanjirofo où notre étude a été effectuée et où la pauvreté touche de nombreux ménages.

#### **1.1 *Caractéristiques générales de la pauvreté rurale à Madagascar***

La pauvreté en milieu rural est essentiellement due à des facteurs économiques et structurels qui provoquent disparités de développement et dépeuplement des campagnes. Nous avons pu observer antérieurement que la faiblesse des revenus constitue un véritable obstacle à la sécurité alimentaire au niveau des ménages en ce qu'elle empêche l'accès à la nourriture. Il est de ce fait important d'aborder la problématique de pauvreté. Comme notre étude touche particulièrement le milieu rural, les aspects de la pauvreté rurale ainsi que ses causes sont à identifier.

En fait, la productivité de l'agriculture affecte beaucoup le niveau des revenus agricoles et ruraux. Une meilleure productivité améliore donc le revenu, non seulement de celui des agriculteurs mais aussi de celui des paysans non agricoles par un effet multiplicateur. Et quand le revenu augmente, la sécurité alimentaire des ménages s'améliore car ils ont plus de chance d'avoir accès à la nourriture. C'est pourquoi, la FAO opte pour une croissance

agricole axée sur les petits agriculteurs afin de favoriser l'emploi global rural et non agricole et de permettre une réduction de la pauvreté.

Actuellement, plus de 70% de la population malgache vit dans le monde rural dans lequel l'agriculture demeure la principale source de revenus. La pauvreté et l'insécurité alimentaire y sont très répandues et sont étroitement liées à la faible productivité de l'agriculture, en particulier à la faible productivité rizicole<sup>39</sup> (le riz restant la principale production de base).

## **1.2 Etat des lieux dans la commune où l'étude a été effectuée**

### **1.2.1 *Présentation de la commune***

La Commune Rurale d'Ampasimazava a une superficie de 90 km<sup>2</sup> ; elle est à 15 km à l'Est de Vavatenina ; est délimitée au nord par la Commune rurale de Mahanoro, District de Fénérive Est ; à l'Ouest par la Commune rurale de Vavatenina ; au Sud la Commune rurale de Maromitety ; à l'Est la Commune rurale d'Ambodimanga II, District de Fénérive Est.

Ampasimazava est une commune de 90 km<sup>2</sup> de superficie.

Elle comprend 7 460 habitants repartis sur sept (07) fokontany.

La Commune est à vocation agricole. La culture de riz tient une grande part dans les activités de la population. Avant les cultures de rente elle constitue leur principale source de revenu. La population pratique également la culture de manioc, la patate douce, la banane, le maïs et les activités d'art traditionnel comme la vannerie.

Vu que la Région Analanjirifo est une zone à risque par rapport aux cyclones, la commune d'Ampasimazava n'en n'est pas moins. Les cyclones ont fait des ravages dans cette localité, surtout au passage d'IVAN et de JAYA. Cette situation est presque quotidienne car il suffit d'une forte précipitation pour provoquer des inondations dans les champs et dans la ville. Au cours de la période des pluies, les riz dans le champ sont inondés durant 5 à 21 jours ce qui réduit fortement la production. La zone connaît également des périodes de soudure du mois de février à avril et septembre à novembre.

---

<sup>39</sup> Martin Smith, représentant de FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, « La révolution verte de Madagascar », p.1

Le taux de malnutrition est de 32.37 % selon le rapport de la branche PNNC SEECALINE, il existe 4 sites de surveillance nutritionnelle dans les 7 Fokontany.

### 1.2.2 *Le projet*

Les travaux communautaires consistent à l'aménagement de la plaine d'IAZAFO. Il s'agit de réhabiliter le réseau de drainage dans la partie nord dit ZAMAN'I JAO en mois de Septembre 2009. La plaine IAZAFO couvre 2 400 Ha, s'étend sur 40 Km et divisée en 2 parties, IAZAFO Nord et IAZAFO Sud séparées par la route nationale N°22. Cette plaine traverse plusieurs communes allant du district de Vavatenina jusqu'à Fénérive-Est, elle est la plus grande dans la Région et répertoriée parmi les plus grandes plaines de Madagascar. La zone constitue le grenier à riz de la Région. Cependant ce vaste étendu rend l'aménagement du périmètre difficile et non réalisé à raison du coût de financement trop élevé.

La solution préconisée pour cette partie nord d'IAZAFO est d'aménager les réseaux de drainage dite ZAMAN'I JAO pour permettre l'évacuation des crues. Cette activité entre dans le cadre de la révolution verte et le dédoublement de la production en riz sur laquelle la Région, le DRDR et le GTDR ont vivement souhaité notre appui. Cette zone est classée priorité régionale et cette activité figure parmi les activités d'urgence dans la Région Analanjirofo.

Le projet dure 20 jours et est réalisé suivant le système HIMO en employant comme main d'œuvre quelques 294 travailleurs provenant des sept Fokontany. L'objectif global du projet est de contribuer à la sécurisation alimentaire des ménages. Ses objectifs spécifiques sont les suivantes :

- i. Augmenter le débit de l'eau d'irrigation et permettre de la sorte de faciliter la maîtrise d'eau et l'évacuation des crues.
- ii. Augmenter le rendement agricole et la production agricole
- iii. Diminuer le taux de malnutrition dans les communes bénéficiaires et leurs environs

Ce projet permet particulièrement d'améliorer le revenu des ménages les plus démunis qui sont les « bénéficiaires » de ces travaux d'infrastructures communautaires. Cela justifie précisément la réalisation du projet par la PSN car il s'agit de promouvoir des revenus aux ménages des plus démunis par les travaux communautaires à base HIMO.

Ce projet possède effectivement les caractéristiques des projets HIMO PS. Ainsi, en premier lieu, ce projet permet un transfert de fonds en faveur des populations démunies : la main d'œuvre est fondamentalement constituée de personnes issues des ménages vulnérables n'ayant pas de ressources fixes ; ces dernières bénéficiant d'un transfert de fonds d'une valeur totale de 12 356 400 ariary (2000 ariary par journée de cinq heures de travail pour chaque main d'œuvre). Le projet permettra également de stabiliser la consommation alimentaire des bénéficiaires car les travaux sont effectués en pleine période de soudure. Le projet fournit les infrastructures nécessaires à la communauté étant donné que les drains réhabilités serviront à améliorer la production rizicole dans les communes bénéficiaires et de ce fait contribue au développement économique. Enfin, le projet cible les plus vulnérables de par le niveau de salaire qu'il propose : il s'agit d'un auto-ciblage car il attire ceux qui n'ont aucun revenu alternatif.

Ces caractéristiques font du projet un moyen de contribution à la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages vulnérables, un des principaux aspects multidimensionnels de la pauvreté. Mais quelles sont au juste les caractéristiques qui nous permettent d'affirmer que ces personnes appartiennent effectivement à la classe des pauvres ? La section suivante nous fournira la réponse à cette question.

## **Section 2. Analyse des données sur les caractéristiques de pauvreté de la population cible**

La première enquête sur terrain consistait à déterminer les catégories de personnes bénéficiaires du projet, à connaître dans quelle situation elles vivent et à identifier leurs besoins principaux en termes de développement communautaire. Sur les 294 travailleurs, nous avons pris un échantillon aléatoire de 70 personnes parmi les équipes de la main d'œuvre<sup>40</sup>. Concernant l'échantillon, 75.71% sont de sexe féminin.

Les questions étaient principalement axées sur<sup>41</sup>:

- Le statut dans le ménage
- Le nombre d'individus actifs au sein du ménage ainsi que le responsable de la gestion du budget du ménage

---

<sup>40</sup> Nous n'avons pris en compte ni les chefs d'équipe ni les socio-organisateur mais seulement la main d'œuvre.

<sup>41</sup> Voir canevas du questionnaire en annexe

- La taille du ménage
- Le nombre d'enfants de moins de 5 ans
- La catégorie socio-économique à laquelle la personne enquêtée pense appartenir
- L'activité principale rémunératrice de l'individu
- Le type de culture et/ou d'élevage pratiqué
- La possession ou non de facteurs de production, de terrains La principale affectation des revenus avec le pourcentage alloué
- La question sur la priorité de développement était subsidiaire

## 2.1 Le statut dans le ménage

Environ 29% des ménages bénéficiaires ont pour chef de ménage des femmes comme le montre le tableau suivant. Ce qui signifie que les femmes chef de ménage sont encore nombreuses à ne pas avoir d'emplois stables pour nourrir leurs familles. Il a été remarqué sur terrain que ces femmes sont de diverses générations.

L'on remarque que les femmes mariées sont les plus nombreuses à participer au projet. Ce qui montre que dans les ménages des vulnérables, le revenu du chef de famille ne suffit plus à subvenir aux besoins alimentaires de la famille entière. La coutume interdisant le travail des femmes est déjà dépassée de loin car actuellement la femme participe beaucoup à la vie active.

La participation des enfants au projet indique que les enfants des plus vulnérables ne peuvent pas aller à l'école à cause de la pauvreté et sont contraints de travailler pour aider leurs parents.

**Tableau 10 Répartition des individus selon leur statut dans le ménage**

Statut dans le ménage	Pourcentage
Homme chef de ménage	22.86%
Femme chef de ménage	28.57%
Femme mariée	41.43%
Enfant	7.14%

Source : Auteur

## 2.2 Le taux d'activité et le responsable de la gestion du budget au sein du ménage

Pour les ménages des bénéficiaires, malgré la taille plus ou moins élevée du ménage, en moyenne 1.7 individus sont actifs. Ce nombre varie en fonction de la catégorie socio-économique à laquelle appartient le ménage. Il est important là où la taille des ménages est comprise entre 6 et 10 individus. En effet, plus la taille du ménage est grande, plus il est difficile de subvenir aux besoins de la famille et plus les membres doivent travailler.

En ce qui concerne la responsabilité du budget familial qui constitue une tâche importante au sein d'un ménage, ce sont surtout les femmes qui s'occupent de cette tâche lourde. Environ 75% des femmes mariées affirment jouer le rôle de gestionnaire du budget dans leur ménage.

Cela montre que les femmes ont un rôle important dans le ménage car à part les tâches ménagères et le fait que la plupart de ces femmes travaillent dans l'agriculture, elles ont aussi le rôle de mère. Il faut alors dire que les femmes issues des ménages pauvres vivent dans une situation défavorisée puisque non seulement elles doivent faire en sorte que le budget familial soit bien réparti même si ce budget est très faible, mais aussi elles doivent travailler dur pour essayer de combler le vide et s'occuper en même temps de leurs enfants.

Le tableau suivant montre la répartition de la responsabilité du budget selon le statut dans le ménage.

**Tableau 11 Répartition de la responsabilité du budget familial selon le statut dans le ménage**

		Responsable de la gestion du budget de la famille		
		l'enquêté lui-même	Autre membre	Participatif
Statut des ménages	Homme chef de famille	50,00%	6,25%	43,75%
	Femme chef de famille	85,00%	15,00%	
	Epouse	75,86%	3,45%	20,69%
	Total	72,31%	7,69%	20,00%

Source : Auteur

### 2.3 La taille des ménages

Selon les résultats des enquêtes, la taille moyenne des ménages est de 5.2 personnes Elle ne diffère pas trop selon que le chef de ménage soit un homme ou une femme. En effet, pour les ménages dirigés par des femmes, la taille moyenne est de 4 personnes contre 5 personnes pour les ménages dirigés par des hommes.

### 2.4 Le nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein du ménage

Dans l'échantillon que nous avons pris, en moyenne il y a 1 enfant de moins de 5 ans dans un ménage. Le nombre médian d'enfant de bas âge est le même (1 enfant) quel que soit la catégorie socio-économique à laquelle appartient le ménage car 50% des ménages ont plus ou moins d'un enfant de moins de 5 ans.

Le nombre maximal d'enfants de moins de 5 ans dans une famille démunie est de 3 ; il est de 2 dans les ménages moyen et pauvre, et 1 dans les non pauvres.

**Tableau 12 Effectif des enfants de moins de 5 ans au sein d'un ménage**

		Nombre d'enfant de moins de 5ans			
		Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum
Catégorie socio-économique	Non pauvre	1	1	1	1
	moyen	0	1	1	2
	Pauvre	0	1	1	2
	démuni	0	1	1	3
	Total	0	1	1	2

Source : Auteur

### 2.5 La catégorie socio-économique

Nous avons classé la catégorie socio-économique en quatre catégories en essayant de les définir selon le niveau de difficulté à s'approprier de la nourriture pendant l'année<sup>42</sup>.

---

<sup>42</sup> En référence aux travaux du programme ILO et du Cornell University en collaboration avec le FOFIFA et l'INSTAT, « recensement des communes 2001 », juin 2003 et la méthode HEA

1. *Première catégorie : non pauvres*

Ce sont ceux qui n'éprouvent aucune difficulté à trouver de la nourriture que l'année soit bonne ou mauvaise.

2. *Deuxième catégorie : moyens*

Ce sont les personnes qui n'éprouvent pas des difficultés à se procurer de la nourriture pendant toute l'année pour une année normale.

3. *Troisième catégorie : pauvres*

Appartenant à cette catégorie les personnes qui ont un problème à avoir assez à manger temporairement ou saisonnièrement.

4. *Quatrième catégorie : démunis*

Les démunis sont les gens qui ont en longueur d'année un problème à accéder à la nourriture.

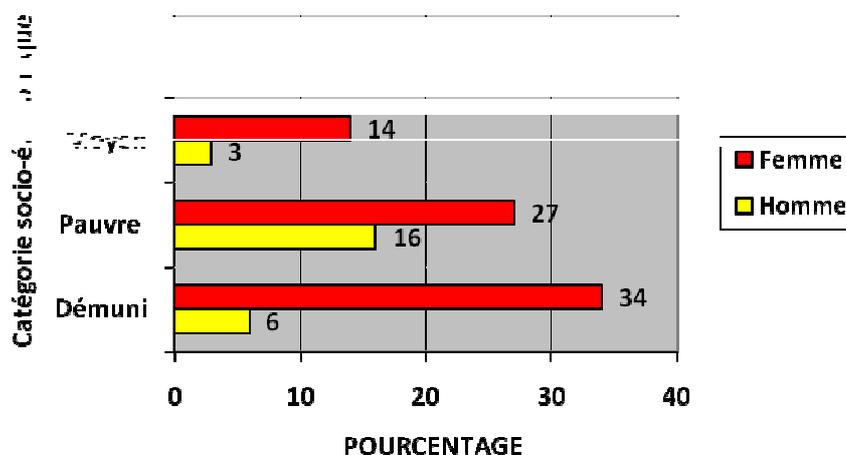
En se référant au sexe des individus de l'échantillon, les femmes classent en majorité leur ménage dans la catégorie des ménages démunis. En effet, comme le montre la figure suivante, 34% des femmes pensent que leur ménage appartient à la catégorie des démunis. Pour les hommes, ils sont les moins nombreux à se classer dans la catégorie moyenne avec un pourcentage de 3% ; par contre, la plupart se situent dans la catégorie des pauvres. Ces statistiques indiquent que les hommes participent surtout aux TC/HIMO parce que leur ménage passe dans une période de difficulté temporaire tandis que les femmes sont obligées de saisir toutes les opportunités de travail pour résoudre la difficulté alimentaire chronique que subit leur ménage.

**Tableau 13 Classification par sexe de la perception sur l'appartenance à une catégorie socio-économique**

		Sexe	
		Homme	Femme
Catégorie socio-économique	Démuni	6%	34%
	Pauvre	16%	27%
	moyen	3%	14%

Source : Auteur

**Figure 3 Classification par sexe de la perception sur l'appartenance à une catégorie socio-économique**



Source : Auteur

En général, ceux qui se placent dans la catégorie des pauvres sont majoritaires. Néanmoins, la perception sur la catégorie socio-économique varie selon le statut dans le ménage. Les ménages dirigés par les femmes sont les plus démunis. Cela est lié au fait que l'activité principale des femmes chef de ménage est l'agriculture ; or, il s'agit souvent d'une petite exploitation qui ne suffit pas pour nourrir la famille entière car le revenu tiré de cette activité est faible. De plus, les dépenses ne se limitent pas seulement aux dépenses alimentaires mais aussi aux dépenses quotidiennes du ménage (bougie, savon, pétrole) ainsi qu'aux dépenses d'habillement et de santé..., des dépenses que la femme chef de ménage devra supporter seule. Seulement un huitième des hommes chef de ménage se considèrent comme appartenant à la catégorie moyenne. Ces chiffres reflètent déjà le niveau de vie des paysans dans les communes bénéficiaires car la plupart des ménages souffrent d'insécurité alimentaire chronique. Pour ces hommes chef de ménage, la plupart se classent dans la catégorie des pauvres ; l'on peut alors dire que la période de réalisation des travaux HIMO coïncide avec la période de soudure pour ces individus. On remarque que les femmes mariées participent surtout aux TC/HIMO pour compléter le budget familial car le revenu de leurs époux n'est pas suffisant ; les hommes chefs de ménage étant pour la majorité soit des agriculteurs moyens soit des salariés. Le salaire perçu par ces femmes ne constitue alors qu'une manière de stabiliser la consommation du ménage mais non pas une source de survie.

Suivant ces statistiques, l'on peut conclure que les projets devraient surtout cibler les femmes chef de ménage.

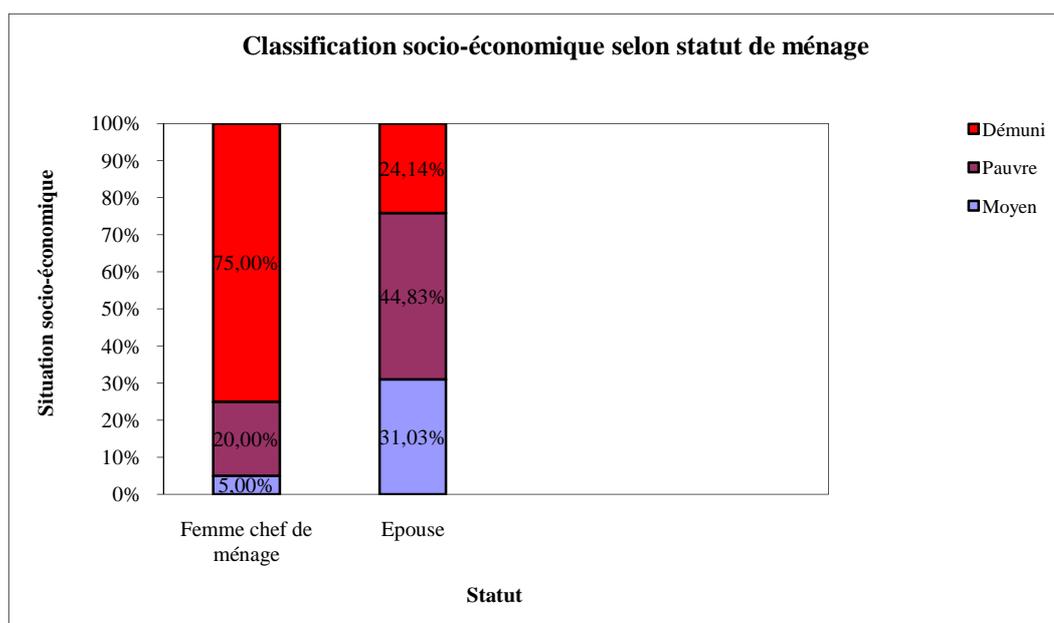
**Tableau 14 Classification des catégories socio-économiques selon le statut dans le ménage**

		Statut dans le ménage			
		homme chef de famille	Femme chef de famille	épouse	Total
		% par rapport au statut			
Catégorie	moyen	12,50%	5,00%	31,03%	18,46%
socio-économique	Pauvre	62,50%	20,00%	44,83%	41,54%
	démuni	25,50%	75,00%	24,14%	40,00%

Source : Auteur

La figure suivante illustre ces statistiques. Nous avons seulement pris en compte les femmes car elles sont les plus nombreuses à se catégoriser dans les classes les plus pauvres. La figure permet alors de comparer la situation des femmes chefs de ménage à celle des femmes mariées. On remarque que les femmes mariées sont moins vulnérables que les femmes chef de ménage étant donné que le nombre d'individus actifs dans un ménage est ici de 1.7. Pour les femmes chef de ménage, elles n'ont souvent que leur propre personne pour être actives dans leur ménage.

**Figure 4 Illustration de la répartition par statut de la Catégorie Socio-économique**



Source : Auteur

## 2.6 L'activité principale rémunératrice

L'activité principale que pratique le chef de ménage ou la plupart des membres d'un ménage reflète le niveau de vie d'un ménage. Effectivement, un effectif élevé de ménages vivant du secteur primaire, notamment agricole (et plus encore quand il s'agit de petites exploitations), indique une situation de pauvreté.

Dans notre échantillon, 22.86% font de l'agriculture une activité principale si dans tout Madagascar trois ménages sur quatre pratiquent au moins une activité agricole selon l'EPM 2010. La proportion est la plus élevée dans les ménages moyens ; ce qui est plutôt contradictoire à la théorie citée dans le paragraphe précédent. Cependant, les salariés, constituant la plupart des ménages, peuvent également être dans l'agriculture ou dans les travaux journaliers de lessive, de séchage de cannelle... A cause du fait que ces individus n'ont même pas la possibilité de s'acquérir des terrains pour la culture ni les semences et l'engrais, la plupart sont obligées de travailler les terrains d'autrui en tant que salariés. Or, ce type de ressources n'est pas du tout stable.

L'agriculture et l'élevage sont des activités qui sont fondamentalement pratiqués ensemble.

**Tableau 15 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon la catégorie socio-économique**

Activité principale	Catégorie socio-économique			
	Moyen	Pauvre	Démuni	TOTAL
Agriculture	50.00	10.00	25.00	<b>22.86</b>
Elevage	8.33	3.33	3.57	<b>4.29</b>
Agriculture et élevage	25.00	16.67	17.86	<b>18.57</b>
Commerce	8.33	10.00	7.14	<b>8.57</b>
Salarié	8.33	46.67	28.57	<b>32.86</b>
Artisanat	0.00	3.33	3.57	<b>2.86</b>
Autre	0.00	10.00	14.29	<b>10.00</b>

Source : Auteur

Selon le statut dans le ménage, les femmes chef de ménage sont les plus nombreuses à travailler dans l'agriculture mais elles pratiquent peu l'élevage notamment faute de temps.

Quel que soit le statut dans le ménage, le salariat prend une place considérable dans la vie de la population (27.69%).

Les autres activités sont surtout l'offre de services de traitement de cannelle et les services de domestique tandis que l'artisanat concerne le tissage de panier de letchis.

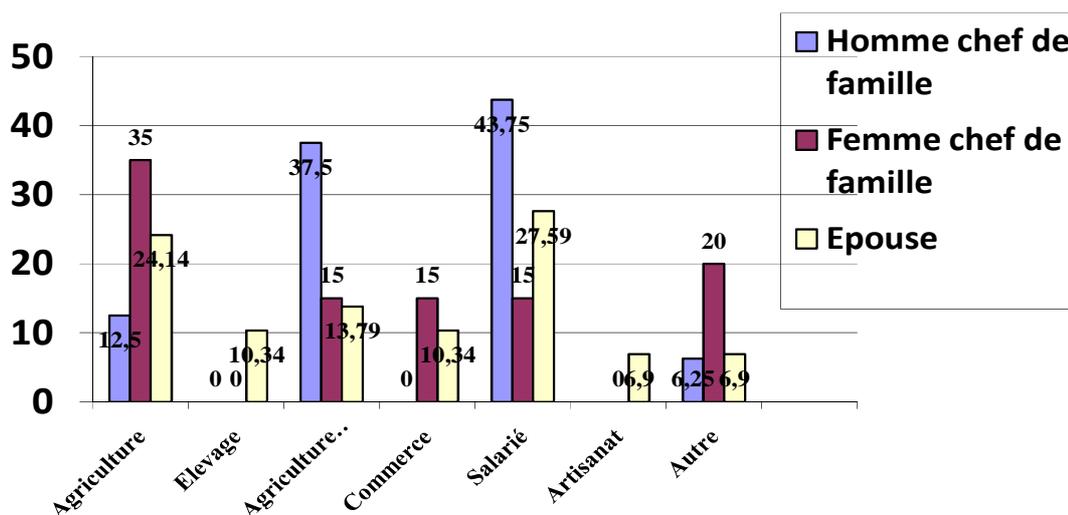
L'on a également remarqué que les femmes mariées de l'échantillon ont des activités rémunératrices ; ce qui montre le dynamisme des femmes.

**Tableau 16 Répartition des activités principales en pourcentage des individus selon le statut dans le ménage**

	Statut des ménages			
	homme chef de famille	Femme chef de famille	épouse	Total
Agriculture	12.50	35.00	24.14	<b>24.62</b>
Elevage			10.34	<b>4.62</b>
Agriculture et élevage	37.50	15.00	13.79	<b>20.00</b>
Commerce		15.00	10.34	<b>9.23</b>
Salarié	43.75	15.00	27.59	<b>27.69</b>
Artisanat			6.90	<b>3.08</b>
Autre	6.25	20.00	6.90	<b>10.77</b>

Source : Auteur

**Figure 5. Illustration de la répartition de l'activité principale selon le statut dans le ménage**



Source : Auteur

## 2.7 Le type de culture pratiquée et la possession de facteurs de production

### 2.7.1 Le type de culture

Parmi les 53 réponses obtenues, 54.72% correspondent à la pratique de culture de contre-saison et 45.28% des individus font de la culture de riz. L'on remarque donc que les individus ne pratiquent pas la monoculture, la riziculture étant le plus souvent associée à la culture de contre-saison. Cependant, c'est la culture de contre-saison (manioc, patates, igname, légumes) qui tient la place la plus importante sur les deux types de culture.

De plus, la riziculture que pratiquent certains reste une riziculture traditionnelle ne faisant usage d'aucune technique moderne comme le système de riziculture intensive (SRI) ou le système de riziculture améliorée (SRA).

**Tableau 17 Tableau de fréquences concernant le type de culture**

		Réponses	
		Effectif	Pourcentage
Type de	pratique de la riziculture	24	45,28%
culture	pratique de culture de contre-saison	29	54,72%
Total		53	100,0%

Source : Auteur

Les gens préfèrent la culture de légumes et de manioc, patate, igname à la riziculture et ce en particulier pour les plus pauvres. Il serait donc intéressant de faire des améliorations au niveau de ce type de culture pour cette raison sans compter les bénéfices tirés de la pratique de la culture de contre-saison non seulement dans la fertilisation des terrains de culture mais aussi dans la diversification agricole et alimentaire

### 2.7.2 La possession de facteurs de production

Les facteurs de production jouent un rôle très important dans la fonction de production au même rang que le capital. C'est pourquoi il est intéressant de connaître si un ménage, plus particulièrement un ménage agricole, possède ou non au moins un type de facteur de production. Ici, les facteurs de production sont traditionnels étant donné que l'étude concerne une population pauvre. Cependant, on remarque que peu de gens encore en ont un. Cela

prouve que le non accès aux facteurs de production est source de pauvreté dans le milieu rural en limitant les activités.

La technique culturale est ici caractérisée par une utilisation de technique de production traditionnelle et l'utilisation de technologie demeure intermédiaire car il s'agit le plus souvent de petits matériels agricoles tels que la bêche et la pelle. 90.6% des personnes affirmant avoir chez eux des facteurs de production possèdent au moins une bêche. En fait, la possession de bêche constitue un peu plus de la moitié des réponses obtenues. Pour ce qui est des autres facteurs de production considérés, le taux est un peu faible comme il est montré dans le tableau suivant.

**Tableau 18 Tableau de fréquences concernant les facteurs de production**

		Réponses		Pourcentage d'observations
		Effectif	Pourcentage	
facteurs de production	possession de bêche	36	55,38%	90,60%
	possession de pelle	10	15,38%	30,70%
	possession de faucille	12	18,46%	19,90%
	Possession d'arrosoir	7	10,77%	25,30%
Total		65	100,0%	

Source : Auteur

## 2.8 La possession de terrains

Concernant la possession de terrains, les bénéficiaires utilisent différents modes de faire-valoir<sup>43</sup>. Notons qu'il existe deux principaux types de mode de faire-valoir. Il est direct lorsque l'exploitant est propriétaire de la parcelle qu'il ait ou non un titre foncier. Il s'agit de mode de faire valoir indirect lorsque l'exploitation n'est pas la propriété de l'exploitant dans le cas de fermage ou de métayage. On parle de fermage lorsque les parcelles exploitées font l'objet d'une redevance fixe généralement monétaire tandis qu'il s'agit de métayage quand la contrepartie est généralement une redevance en nature variable suivant la récolte.

Le problème de métayage est le plus souvent évoqué par les petits exploitants agricoles. En effet, ce système consistant au partage de la récolte à parité fixe quel que soit le rendement obtenu n'incite pas les métayers à investir dans l'amélioration de la productivité de leur

<sup>43</sup> C'est un régime juridique ou titre d'occupation d'exploitation des terres.

parcelle. Par conséquent, la productivité reste faible entraînant une faible disponibilité alimentaire et un faible revenu pour accéder à la nourriture. Cependant, le métayage constitue dans la plupart des sociétés rurales une solution courante au problème d'adéquation des facteurs et de la main d'œuvre. En outre, le métayage est considéré d'un côté comme un moyen de subsistance pour les paysans sans terre et d'un autre côté comme un moyen de produire un surplus aux propriétaires terriens. Environ 31% des agriculteurs font appel à ce mode de faire-valoir.

Par contre, plus de la moitié des bénéficiaires sont propriétaires de leur terrain d'exploitation. Cependant, la taille moyenne de l'exploitation reste faible avec seulement 36m<sup>2</sup>.

Le tableau ci-dessous montre la répartition en pourcentage de la possession de terrains selon l'activité principale et le mode de faire-valoir. On remarque que 56% des agriculteurs sont des propriétaires fonciers.

En outre, on remarque que les commerçants et les salariés font aussi usage de terrains dans l'agriculture mais dans une proportion moindre. Pour les commerçants, ils utilisent surtout des terrains de métayage tandis que les salariés utilisent leur propre terrain pour subvenir aux besoins de leurs familles.

**Tableau 19 Répartition de la possession de terrains selon l'activité principale et selon le mode de faire-valoir des terrains**

	activité principale											
	Agriculture		élevage		agri et élevage		commerce		salarié		Total	
	% rapport à l'activité principale	par rapport à l'activité principale	% rapport à l'activité principale	par rapport à l'activité principale	% rapport à l'activité principale	par rapport à l'activité principale	% rapport à l'activité principale	par rapport à l'activité principale	% rapport à l'activité principale	par rapport à l'activité principale	% rapport à l'activité principale	par rapport à l'activité principale
aucun	0,00%		66,67%		0,00%		50,00%		30,43%		18,46%	
locataire	6,25%		33,33%		15,38%		0,00%		21,74%		10,77%	
Possession de terrain												
fermage/métayage	31,25%		0,00%		15,38%		33,33%		13,04%		21,54%	
propriétaire	56,25%		0,00%		61,54%		16,67%		34,78%		44,62%	
locataire et propriétaire	6,25%		0,00%		7,69%		0,00%		0,00%		4,62%	

Source : Auteur

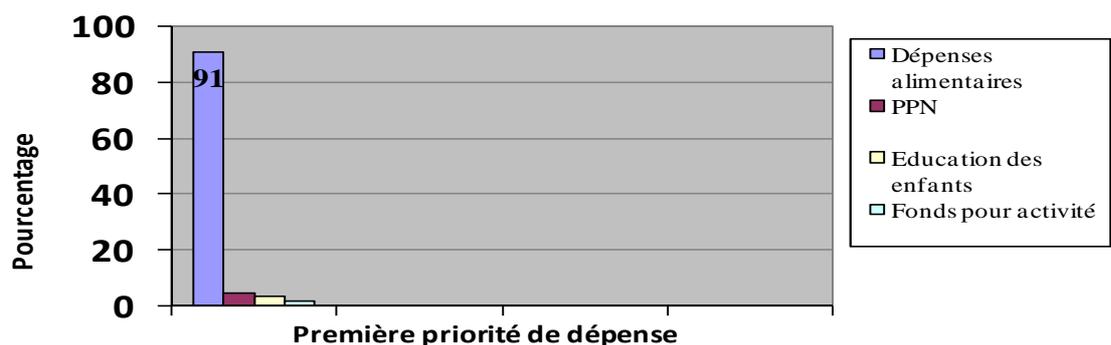
## 2.9 La principale affectation des revenus

Comme dans toute société pauvre, les dépenses en alimentation constituent la principale affectation du revenu des bénéficiaires. Ici, plus de 90% affirment dépenser plus de 70% de leur revenu dans l'achat de biens alimentaires ; ce qui renforce ce qu'affirme la loi d'Engel stipulant que la part de l'alimentation dans la consommation totale augmente quand l'individu est plus pauvre. Moins de 5% des individus affirment que l'affectation principale de leur revenu est orientée vers les dépenses d'éducation, l'achat de produits de première nécessité (PPN) ou l'investissement. Cela peut s'interpréter par le fait que beaucoup pratiquent une agriculture de subsistance et le revenu tiré de leurs activités principales rémunératrices servent à satisfaire les autres besoins fondamentaux.

**Tableau 20 Répartition en pourcentage des individus selon l'affectation principale de leur revenu**

		Pourcentage
première priorité de dépense	dépenses alimentaires	90,78%
	PPN	4,50%
	éducation des enfants	3,34%
	fonds pour activité	1,38%

**Figure 6. Répartition en pourcentage des individus selon l'affectation principale de leur revenu**



Source : Auteur

D'après ce chapitre, la pauvreté en milieu rural est mesurée à partir du niveau de revenu, de la productivité et de l'insécurité alimentaire. L'on remarque que la faible productivité peut aggraver la situation d'insécurité alimentaire et vice-versa.

A cause de la dégradation de la fertilité du sol et de la non-exploitation du potentiel agricole, non seulement le rendement reste faible, engendrant des problèmes de disponibilité alimentaire, mais aussi le revenu des producteurs diminue. Cette faiblesse de revenu peut elle-même engendrer des problèmes d'accès à la nourriture. Un cercle vicieux de la pauvreté se crée alors.

Parmi les causes sous-jacentes de la pauvreté figurent les problèmes concernant les activités génératrices de revenu (AGR). Les AGR sont limitées et non diversifiées. En effet, à cause du faible accès au capital et aux facteurs de production ainsi que des prix non incitatifs des produits au niveau des producteurs, ces derniers s'adonnent à une petite agriculture de subsistance.

Concernant l'éducation, l'éloignement des établissements scolaires constitue une des raisons pour lesquelles les paysans n'envoient pas leurs enfants à l'école. Ces parents préfèrent garder leurs enfants auprès d'eux pour pouvoir les aider à gagner de l'argent, d'autant plus que l'éducation des enfants constitue une charge lourde pour les parents surtout pendant les périodes de rentrée scolaire. La scolarisation des enfants ne constitue pas la première priorité des parents. Ces enfants viendront une fois de plus accroître l'effectif de la main d'œuvre non qualifiée et payée à bas salaire et ce, à condition qu'ils arrivent à trouver du travail.

Nous allons voir dans le chapitre suivant quels impacts aux bénéficiaires apportent-ils les travaux HIMO ?

## **Chapitre II. Analyse des impacts des revenus issus des TC/HIMO sur les bénéficiaires**

Ce chapitre servira à analyser les résultats de l'enquête concernant l'impact réel des TC/HIMO sur la sécurisation alimentaire des ménages vulnérables, spécialement de l'impact des revenus HIMO. En effet, le point de départ de cette étude est basé sur un questionnaire concernant les effets des TC/HIMO sur la sécurité alimentaire des populations cibles, c'est-à-dire les groupes démunis, car ces TC/HIMO sont temporaires et pourtant le problème d'accès à la nourriture pour ces gens-là est structurel. Ce chapitre sera subdivisé en deux sections. La première section fera connaître les résultats même de l'enquête concernant l'utilisation des revenus HIMO afin de voir s'ils sont vraiment affectés aux dépenses d'alimentation. La seconde section sera centrée sur une analyse des limites possibles des TC/HIMO afin de suggérer des solutions d'amélioration en vue de la pérennisation de l'impact.

### **Section 1. Les résultats de l'enquête sur l'affectation des revenus HIMO au sein des ménages bénéficiaires**

#### **1.1 Présentation du questionnaire et de l'échantillon**

La deuxième enquête a été effectuée quelques jours après le paiement de la première tranche de la rémunération des travailleurs ; le rassemblement des travailleurs étant presque impossible après la phase de réception du projet<sup>44</sup>. Les questions principales de cette deuxième enquête concernent l'utilisation des revenus tirés des TC/HIMO par les bénéficiaires<sup>45</sup>. Les réponses à ces questions serviront à connaître si les TC/HIMO touchent effectivement l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages des bénéficiaires. Nous avons classé les dépenses des ménages en quatre grandes catégories : les dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie, les dépenses de subsistance, les investissements dans la production ou dans de nouvelles activités et les autres dépenses possibles.

Concernant l'échantillon, les individus enquêtés lors de la première enquête n'ont pas pu tous être considérés à cause des mouvements dans les équipes. Par contre, on a augmenté la

---

<sup>44</sup> Le paiement de la deuxième et dernière tranche de la rémunération des travailleurs a lieu le jour de la réception des travaux

<sup>45</sup> Voir canevas du questionnaire en annexe

taille de l'échantillon pour que les résultats soient plus significatifs. La taille de l'échantillon lors de la deuxième enquête est maintenant de 75 individus.

### ***1.1.1 Les dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie***

Cette catégorie touche tout ce qui a trait aux dépenses d'amélioration de l'intérieur et de l'extérieur au logement. Elle englobe la réfection du lieu d'habitation, la réfection ou la construction de clôture, les nouvelles constructions telles que murs, latrines... L'acquisition de mobiliers est également comprise dans cette catégorie

### ***1.1.2 Les dépenses de subsistance***

Parmi ces dépenses figurent :

- les dépenses alimentaires du ménage,
- les dépenses en produits de première nécessité (PPN) comme la bougie, le savon, le bois de chauffage,
- les dépenses de santé,
- les frais de logement et,
- les frais de scolarité des enfants

### ***1.1.3 Les dépenses d'investissement dans la production***

Les dépenses d'investissement concernent d'une part les dépenses d'investissement dans la production telles que l'acquisition de nouveaux terrains agricoles, l'achat d'outils agricoles et d'autre part les dépenses de diversification des activités économiques notamment le renforcement ou le développement de petit commerce local ou de petit élevage.

### ***1.1.4 Autres dépenses***

Cette catégorie correspond aux dépenses plutôt liées à la dignité sociale comme le remboursement de dettes, l'achat de vêtements, les devoirs sociaux ou « adidy » ou encore les dépenses de festivité.

Outre l'utilisation des revenus HIMO, l'existence ou non d'épargne pendant la période de l'enquête permet également de savoir pendant combien de temps un ménage dépense telle somme d'argent afin de déterminer si le montant de la rémunération des travailleurs des TC/HIMO est suffisant.

## **1.2 Présentation des résultats**

Pour la première tranche, les travailleurs ont reçu la moitié de leur rémunération totale. En ce qui concerne les ouvriers non qualifiés, cette première tranche équivaut à 10 jours de travail c'est-à-dire 20 000 ariary par tête.

### ***1.2.1 Les résultats concernant l'utilisation des revenus HIMO***

Les résultats obtenus confirment ce qui a été vu lors de la première enquête en classant les dépenses d'alimentation (surtout l'achat de riz) comme la première affectation des revenus avec 82.67% des réponses.

Les dépenses d'éducation ont également constitué une priorité pour les bénéficiaires. En effet, le fait que les travaux aient coïncidé avec la rentrée scolaire a entraîné l'orientation d'une bonne partie du revenu HIMO vers le paiement des frais de scolarité des enfants. Cela montre que le revenu est utilisé selon les circonstances. C'est pourquoi, afin que le revenu HIMO soit vraiment orienté vers la sécurité alimentaire, il faut que les TC/HIMO prennent en compte les événements exceptionnels qui se présentent.

L'achat de PPN constitue également une orientation importante des revenus. Grâce à la prise en charge des dépenses de santé par la PSN, seulement 2.67% des bénéficiaires ont dû avoir recours à des consultations médicales privées. Cela montre que les maladies pouvant atteindre les ménages sont surtout des maladies habituelles qui peuvent être traitées dans les centres de santé de base (CSB).

Par ailleurs, moins de 10% des réponses obtenus ont concerné des dépenses pouvant être susceptibles d'améliorer à long terme la sécurité alimentaire. En effet, le revenu HIMO ne présente que pour une minorité une opportunité d'investissement en renforçant les activités de petit élevage ou de petit commerce ou en achetant des engrais et des semences pour l'agriculture.

En bref, le revenu HIMO a principalement servi pour les bénéficiaires à satisfaire des besoins fondamentaux. L'importance des dépenses affectées aux frais de scolarité dans certains ménages est cependant à ne pas négliger ; de plus ces individus affirment que le revenu qu'ils ont reçu n'a même pas suffi à payer la totalité des frais de scolarité et qu'ils ont dû faire de nouveaux emprunts.

Nous illustrons les faits observés par le tableau suivants :

**Tableau 21 Réponses obtenues concernant l'affectation du revenu HIMO par les bénéficiaires**

	Réponses		Pourcentage d'observations	
	Effectif	Pourcentage		
Affectation du revenu HIMO	alimentation	62	48,82%	82,67%
	PPN	16	13,39%	22,67%
	soins de santé	2	1,57%	2,67%
	frais de scolarité	30	23,62%	40,00%
	habillement	4	3,15%	5,33%
	remboursement de dettes	6	4,72%	8,00%
	petit élevage	3	2,36%	4,00%
	petit commerce	1	0,79%	1,33%
	achat d'engrais et de semences	3	1,57%	2,67%
Total	127	100,00%		

Source : Auteur

### ***1.2.2 L'épargne des ménages sur la première tranche de salaire au moment de l'enquête***

Au moment de l'enquête, seulement 17% des bénéficiaires de l'échantillon affirment avoir eu de l'épargne sur le salaire qu'ils ont reçu. Cela montre que les revenus issus des TC/HIMO ne sont pas suffisants pour apporter la stabilité dans la sécurité alimentaire des ménages.

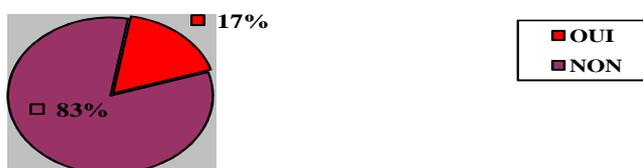
Le revenu HIMO a été dépensé en moins de 4 jours. Il est alors essentiel que ces revenus puissent vraiment faire améliorer la situation de pauvreté des bénéficiaires.

Comparé aux revenus tirés par les communautés béninoises des travaux HIMO, l'importance sociale des revenus des TC/HIMO est dans notre cas très faible. En effet, le succès généralisé de l'approche HIMO auprès des communautés bénéficiaires au Bénin s'explique entre autres par le fait que les travaux durent plus longtemps et que le taux salarial journalier est fixé à un niveau supérieur au niveau de revenu moyen estimé dans la zone d'intervention à partir des Enquêtes sur les Conditions de Vie des ménages Ruraux (ECVR).

**Tableau 22 Pourcentage de bénéficiaires possédant encore de l'épargne 4 jours après le paiement de la première tranche de salaire**

existence d'épargne après 4 jours	OUI	NON	TOTAL
	17,33%	82,67%	100%

**Figure 7. Pourcentage de ménage ayant une épargne après 4 jours**



Source : Auteur

De plus, pour ceux qui ont eu de l'épargne, le montant moyen est seulement de 1200 ariary ; une somme qui ne suffit même pas à se procurer un kilo de riz pour un ménage.

**Section 2. Inventaire des problèmes des ménages et suggestions d'amélioration des TC/HIMO pour pérenniser leurs impacts sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables.**

Cette section sert de conclusion à notre étude. En effet, après avoir cerné les différentes dimensions de la sécurité alimentaire, il est ressorti de notre travail que le problème d'accès à la nourriture constitue le principal problème dans les ménages démunis. La première enquête a permis de démontrer que les démunis tirent la majeure partie de leur revenu soit dans le salariat soit dans l'agriculture. En ce qui concerne ceux qui pratiquent l'agriculture, la faiblesse de revenu est liée à la taille de l'exploitation et au non accès aux facteurs de production. Les exploitations agricoles des ménages démunis sont effectivement de très petite taille et seulement une minorité possède des facteurs de production qui se trouvent encore archaïques et traditionnels.

Par ailleurs, compte tenu du fait que pour la majorité, l'emploi qu'ils occupent est le plus souvent saisonnier et non stable, l'on peut en conclure que la création d'emplois rémunérateurs pérennes constitue une issue pour les ménages pauvres. De plus, l'enquête a fait ressortir que la création d'emplois constitue pour les paysans la première priorité pour le développement. Environ 35% des individus ont choisi comme priorité de développement la création d'emplois dans leur localité surtout pour les jeunes.

**Tableau 23 Premières priorités de développement selon l'opinion des individus**

	Pourcentage
emploi	34,63%
routes et pistes	6,33%
eau potable	18,67%
Formation professionnelle	1,33%
encadrement en technique agricole	12,00%
subvention en outillage	6,67%
semences et engrais	17,33%
électricité	2,67%

Source : Auteur

La création d'emplois rentre justement dans le cadre de la promotion du développement local consistant à améliorer les capacités des localités et des communautés afin de lutter contre les inégalités de croissance et de développement à l'intérieur même d'un pays, d'une région, d'une localité donnée.

## **2.1 Le développement local et la création d'emplois**

Cette sous-section apporte des explications sur le fait qu'il est important de créer des emplois pour les personnes démunies dans le cadre du développement local afin d'améliorer leurs conditions et niveau de vie et ce, particulièrement dans le milieu rural où la majorité de la population endure les multiples facettes de la pauvreté

### **2.1.1 *Qu'est-ce que le développement local ?***

Un concept vivement prôné au Québec dans le début des années 1980, le développement local est actuellement associé « aux actions concertées de divers acteurs locaux intervenant pour créer des emplois contribuant au mieux-être de leur collectivité »<sup>46</sup>. En effet, la création d'entreprises et d'emplois constitue une dimension particulière du développement au niveau d'une localité. Ainsi, aux Etats-Unis et au Canada, le développement local est assimilé à un « développement économique communautaire » dans lequel l'augmentation des possibilités d'emploi et la création d'entreprises pour les résidents de la communauté constituent des moyens de développement en fournissant de la formation ou en créant directement des entreprises collectivisées<sup>47</sup>.

En Europe, le développement local est un concept qui sert à « (...) désigner un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs différents (les «nouveaux» élus, les «nouveaux» entrepreneurs, les «nouveaux<sup>48</sup>» intervenants), la recherche de solutions alternatives à celles des appareils macro-économiques (États, grands

---

<sup>46</sup> Bernard Pecqueur, « Le développement local pour une économie des territoires », 2<sup>ème</sup> édition, SYROS, 2000, Paris, p.67

<sup>47</sup> Jean Marc Fontan et Al. « Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas », IFDEC, Montréal, 1992, p.29

<sup>48</sup> Ici, il est entendu par « nouveau » soit une nouvelle génération d'intervenants, soit une nouvelle conception de développement)

groupes), l'introduction de critères sociaux et culturels à côté de rationalités purement économiques »<sup>49</sup>.

Le développement local constitue également un ensemble d'œuvres de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie des populations. Cela implique la forte participation de toutes les forces vives de la localité et de toute la population comme l'affirme Bernard Pecqueur dans son ouvrage en exprimant que le développement local est un « mode alternatif de développement endogène et localisé où l'on compte sur ses propres forces »<sup>50</sup>.

Le développement local vise selon Xavier Greffe une diversification et un enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire. Cela nécessite alors la mobilisation et la coordination des ressources et énergies existant sur le territoire pour lutter contre la pauvreté dans toutes ces dimensions. En effet, le développement d'une localité ne se limite pas au développement économique ; c'est pourquoi la lutte contre l'insécurité alimentaire constitue un axe très important en vue du développement local. D'ailleurs, il est dit que le développement local « renonce à la séparation nette entre l'économique et le social »<sup>51</sup>.

Parmi les grands objectifs du développement local, on peut citer par exemple :

- L'amélioration du cadre de vie en mettant en valeur l'environnement naturel et bâti tout en assurant sa protection
- L'amélioration du milieu de vie en offrant des services en nombre et de qualité satisfaisante
- L'amélioration du niveau de vie en stimulant l'activité économique et la création d'emplois

Ce dernier point montre que les travaux communautaires HIMO contribuent déjà au développement local par les emplois qu'ils créent pour les populations vulnérables

### ***2.1.2 Qu'apportent les TC/HIMO au développement local ?***

Les TC/HIMO contribuent au développement local de par l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base comme les pistes et les périmètres irrigués ainsi que par le fait qu'ils participent à la réduction de la vulnérabilité des populations démunies en créant des emplois

---

<sup>49</sup> Jean Marc Fontan et Al ; op.cité, 1992, p.28

<sup>50</sup> Bernard Pecqueur, op. cité, 2000, p.38

<sup>51</sup> Bernard Pecqueur, op. cité, 2000, p.56

temporaires dans le but de prévenir et de répondre aux effets des catastrophes et aux chocs socio-économiques. De par leur nature à utiliser en abondance la main d'œuvre et les matériels locaux, les TC/HIMO constituent un premier pas vers le développement local car ils valorisent les ressources humaines et matérielles de la localité ; ceci étant une condition nécessaire pour un développement local.

En un mot, les TC/HIMO renforcent les capacités des communautés.

### ***2.1.3 Le problème d'emploi face au développement local***

Depuis les années 1960, on remarque une prépondérance de l'emploi agricole dans le milieu rural malgache avec un taux de 84.4% des actifs ruraux<sup>52</sup>. La faiblesse des occasions d'emploi en dehors de l'agriculture dans le milieu rural (cause de l'inégale répartition intersectorielle de création d'emplois en milieu rural) était déjà un problème inquiétant dans ces temps là.

Actuellement, le problème d'emploi, plus précisément le sous-emploi, fait partie des faiblesses en matière de capacité au niveau d'une communauté ou d'une localité au même rang que les problèmes d'infrastructures et les problèmes liés aux compétences (manque de formation). En effet, à Madagascar, nombreuses sont les personnes à ne pas avoir de ressources fixes et les diplômes des travailleurs sont le plus souvent sous-estimés surtout dans le milieu urbain. On parle de « sous-emploi massif du travail ». Depuis quelques décennies, l'on remarque que ce problème subsiste. Il peut même s'accompagner de forte migration notamment d'exode rural au sein d'un pays pour rechercher des emplois dans le milieu urbain et pourtant le marché du travail est presque saturé en villes. De plus, les individus provenant des milieux ruraux ne possèdent pas pour la majorité le niveau d'éducation requis. Ces individus se réfugient alors dans le commerce informel créant des problèmes d'encombrement, de saturation et d'insécurité dans les villes.

Environ 81.5% des actifs occupés travaillaient dans le secteur primaire dans le milieu des années 1990 avec une primauté à l'agriculture<sup>53</sup>. L'emploi agricole est toutefois présenté comme une profession précaire (au niveau des petits exploitants) car c'est un emploi moins rémunérateur, difficile et aléatoire. Et pourtant si ce secteur est amélioré, il est source

---

<sup>52</sup> OIT, Politiques de développement rural en Afrique : impacts sur l'emploi et les revenus - Cas de Madagascar, Addis Abeba, 1985, p.75

<sup>53</sup> Mireille Razafindrakoto & François Roubaud, L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique, OIT, 1997

d'opportunité pour le pays entier. L'amélioration à faire correspond entre autres à l'extension des zones de culture, au renforcement des capitaux orientés vers l'investissement agricole, au progrès technique... : en bref, une révolution. Cependant, cette révolution peut ne profiter qu'aux producteurs les plus riches et les plus compétents. A l'aube de la grande « révolution verte » malgache, il serait alors temps de penser à créer des emplois pour les personnes appartenant aux ménages démunis afin d'éviter le creusement de l'écart de croissance entre les paysans riches et les paysans pauvres.

Le développement des emplois non agricoles devrait alors contribuer au développement local par exemple si l'on encourageait les paysans les plus pauvres à se reconvertir dans des métiers sous-jacents à l'agriculture<sup>54</sup>. En effet, ces gens là doivent être ramenés à un niveau de vie meilleur pour réduire les inégalités dues aux efforts de croissance. Agir sur l'emploi constitue par conséquent un moyen stratégique de développement local en ce que l'emploi est la principale source de revenus des individus, ces revenus pourront à leur tour être utilisés pour combattre les autres facettes de la pauvreté et de ce fait contribuer au développement local.

## **2.2 Les limites des TC/HIMO en matière de création d'emplois et de revenus pour les ménages démunis et vulnérables**

Les TC/HIMO ont pour principe de base une utilisation abondante de la main d'œuvre non qualifiée en ciblant les catégories les plus pauvres de la population. Comme il a été maintes fois souligné, l'objectif des TC/HIMO est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. Ce qui signifie que les TC/HIMO devraient avoir des impacts au moins sur l'une des dimensions fondamentales de la sécurité alimentaire (la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation de la nourriture) des bénéficiaires. En effet, rappelons que les TC/HIMO contribuent à améliorer la disponibilité alimentaire car les travaux réalisés touchent la productivité et donc conduisent à une augmentation quantitative des denrées alimentaires. Les TC/HIMO améliorent également les conditions d'accès à la nourriture parce qu'ils créent des revenus non seulement pour les bénéficiaires mais aussi pour les producteurs. Les TC/HIMO permettent également aux populations bénéficiaires de stabiliser leur consommation. La mesure de l'impact des TC/HIMO sur l'utilisation de la nourriture est par contre un peu délicate puisqu'il s'agit d'une dimension qualitative ; l'impact serait surtout indirect.

---

<sup>54</sup> <http://www.gabrielperi.fr/Migration-et-emploi-en-milieu-rural>, séminaires réalisés par la fondation Gabriel Peri sur le développement, emploi et migrations en milieu rural

Cependant, notre étude a révélé quelques points faibles de ces TC/HIMO. Ces faiblesses touchent en particulier les résultats obtenus des TC/HIMO. D'après l'illustration des résultats attendus des TC/HIMO, les groupes cibles tirent surtout profit des revenus des TC/HIMO mais pas trop de l'amélioration des infrastructures de production étant donné que l'activité principale dans les ménages démunis n'est pas vraiment l'agriculture et même si c'est le cas il s'agit généralement de petites exploitations. Les revenus HIMO sont donc censés stabiliser la capacité financière des groupes cibles afin d'assurer la sécurité alimentaire de ceux-ci.

D'ailleurs, le principal objectif de la PSN dans les TC/HIMO est de promouvoir le revenu des ménages vulnérables afin de contribuer à assurer la sécurité alimentaire de ceux-ci. Toutefois, les résultats des enquêtes montrent que même si les revenus issus des TC/HIMO ont été affectés en très grande partie aux dépenses alimentaires, ces revenus ne suffisent pas à stabiliser durablement la consommation des ménages. En effet, la faiblesse de revenu, un des principaux facteurs d'insécurité alimentaire, provient d'un problème structurel d'emploi. Les TC/HIMO constituant seulement des emplois temporaires pour les bénéficiaires avec des taux de salaire très faibles, le problème recommence une fois que les travaux s'achèvent et parfois même avant que le projet ne soit terminé car les bénéficiaires font des emprunts qu'ils doivent rembourser dès le paiement des salaires.

Dans notre étude de cas, avec une durée de travaux de 20 jours, les bénéficiaires ont affecté leur premier salaire aux dépenses alimentaires, aux achats de PPN ainsi qu'au paiement des frais d'inscription de leurs enfants. On suppose alors que si le début des travaux n'avait pas coïncidé avec la période de rentrée scolaire, ces revenus auraient vraiment été alloués à l'alimentation. Cependant, si ces travaux n'ont pas eu lieu, beaucoup d'enfants n'auraient pas pu fréquenter l'école. Par extrapolation, on peut dire que si la durée des travaux était plus longue (et alors le revenu beaucoup plus élevé), les bénéficiaires auraient pu faire des épargnes qui auraient constitué un capital permettant aux bénéficiaires d'investir dans des AGR ; ce qui pourraient contribuer à alléger les problèmes d'emploi et de revenu. De plus, les travailleurs ont fait des remarques sur la faiblesse du salaire tiré des TC/HIMO mais comme ils n'ont pas d'autres alternatives, ils sont contraints de participer au projet.

Par ailleurs, si la durée de travail journalier a été limitée à cinq heures par jour, c'est pour que les travailleurs puissent faire d'autres activités dans la demi-journée. Cependant, l'on remarque que la plupart des travailleurs restent oisifs pour le reste de leur temps car la période de réalisation des travaux coïncide avec la période pendant laquelle il n'y a pas d'activités : les rizières attendent l'arrivée des pluies la phase de récolte est dépassée.

En outre, le choix des indicateurs pour les TC/HIMO est plus ou moins inapproprié étant donné que l'indicateur choisi est le « nombre d'emplois créés », emploi qui cependant reste temporaire. De plus, aucune étude évaluative n'est réalisée sur l'atteinte ou non de l'objectif d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables bénéficiaires.

En bref, les limites des TC/HIMO concernant l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages les plus démunis se résument surtout au concept de non durabilité de leurs impacts sur les groupes cibles. C'est pourquoi il est important de réviser les conditions de réalisation des TC/HIMO et/ou de développer de nouvelles activités pouvant avoir des impacts durables sur le revenu des démunis et par conséquent sur la pérennisation de la sécurité alimentaire.

### **2.3 Les suggestions concernant l'amélioration des TC/HIMO pour une sécurisation alimentaire pérenne**

Étant donné que les résultats des TC/HIMO sur les groupes cibles ne sont pas durables face à une situation de pauvreté structurelle, il faudrait apporter des améliorations sur les méthodes TC/HIMO.

#### ***2.3.1 Concernant la durabilité des effets des TC/HIMO***

La principale faiblesse des TC/HIMO, rappelons-le, est qu'ils sont trop courts. La première amélioration à faire est alors de rendre ces activités plus pérennes. Cependant, il faut faire en sorte qu'ils ne deviennent pas non plus un substitut de l'emploi proprement dit car ces activités devraient seulement permettre aux bénéficiaires de remonter la pente et de leur donner une opportunité de développement. En effet, la durée des TC/HIMO devrait permettre aux bénéficiaires de constituer de l'épargne pour s'investir dans des activités rémunératrices. Si pour une durée de 20 jours, les revenus tirés des TC/HIMO ne suffisent même pas pour combler les besoins alimentaires des bénéficiaires, il faudrait penser à deux mois de travail au minimum pour qu'un ménage arrive à réaliser un peu d'épargne. Le système de paiement des travailleurs sera alors différent de la procédure habituelle. En effet, si pour une durée de travail de 20 jours, le paiement se fait en deux tranches égales tous les dix jours, le paiement pourrait s'effectuer d'une autre manière dans les conditions où la durée du projet serait plus longue. L'on pourrait ainsi envisager d'augmenter le montant du salaire au fur et à mesure

que le projet avance : par exemple, 5% lors du premier paiement, 10% pour le deuxième, 20% pour le quatrième et ainsi de suite selon la durée du projet. Cela aura pour but de motiver les travailleurs, d'éviter des dépenses inutiles et enfin, afin de pouvoir former au moment du dernier paiement une épargne durable. L'idée est donc de permettre aux bénéficiaires de devenir indépendants d'eux-mêmes.

### ***2.3.2 Adoption de mesures accompagnatrices des TC/HIMO***

Se référant aux priorités de développement évoquées par les bénéficiaires durant l'enquête d'une part, et d'autre part, partant du constat que les TC/HIMO ne créent que temporairement des emplois aux plus pauvres, la création d'activités rémunératrices pérennes devrait permettre de contribuer au développement d'une localité. Pour cela, il serait plus intéressant de donner des petites formations à l'endroit des bénéficiaires sur la gestion d'une petite activité et surtout sur la gestion de leur budget.

Notre proposition à propos de ces formations est qu'elles doivent se tenir pendant les jours de travail une heure avant le commencement des cinq heures de travail et les fiches de présence seront remplies au même moment au sein de chaque équipe<sup>55</sup>. La fréquence hebdomadaire des formations peut dépendre de la disponibilité des formateurs mais l'essentiel est de faire passer les messages essentiels de bonne gestion aux bénéficiaires avant la fin du projet. La réalisation de ces formations ne serait sans doute pas des ressources de l'ONN ; c'est pourquoi des accords de partenariat avec des organismes divers (étatiques ou non) d'aide et de protection sociale en faveur des démunis sont à prévoir. D'ailleurs, pour apporter le développement local il est essentiel qu'il y ait interaction entre les interventions de chaque acteur de développement. En outre, les agents communautaires pourront aussi profiter de ces séances de formation pour apporter leur contribution en matière d'éducation nutritionnelle car ce type d'éducation ne doit pas uniquement être réservé aux mères de famille.

Concernant le contenu de ces formations, l'on doit tenir compte des véritables besoins des bénéficiaires. Pour cela, la méthode doit être participative. Les premières séances doivent alors être des séances de débats relatifs aux priorités de besoin de ces personnes et aux opportunités pouvant être exploitées dans la localité. L'on pourrait dire qu'il est du ressort des communes de faire ce genre de débat pour la mise en œuvre du PCD mais ici il s'agit d'un débat avec les plus nécessiteux de la commune et les actions à mettre en œuvre ont pour cibles

---

<sup>55</sup> Un contre-appel est cependant à prévoir avant la fin de la journée de travail

uniquement ces personnes. De plus, ces séances préliminaires serviront à impliquer et à motiver les cibles. Lorsque ces besoins seront identifiés, les séances de formation proprement dites peuvent commencer et le contenu de ces formations peut varier d'une localité à l'autre selon les besoins et opportunités identifiés. Il faut par conséquent qu'un large éventail de formations soit préétabli afin que pour toute situation, des solutions existent. Parmi ces formations, l'on pourrait alors donner des formations sur l'élevage de volailles, sur l'horticulture ou sur n'importe quelle culture, sur la pisciculture, sur la tannerie, sur la vannerie, sur la transformation d'huile essentielle, sur la forgerie, sur le tissage, sur la fabrication de fromage... En bref, des formations qui ne requièrent pas trop de qualification.

Le but de ces formations est d'améliorer les capacités des bénéficiaires afin qu'ils puissent créer des micro-entreprises pour qu'ils aient des emplois stables pour une sécurité alimentaire durable et un meilleur niveau de vie. Les groupes cibles étant déjà identifiés, l'on pourrait créer une association constituée de ces personnes. Il serait alors plus facile d'aider les bénéficiaires collectivement.

En outre, ces formations ne suffisent certainement pas car il faudrait des matériels et moyens pour pouvoir réaliser ces activités. Il est également important de trouver des débouchés pour les produits. C'est là que le rôle des partenariats est important : la PSN doit alors être le parrain de ces populations démunies et par conséquent la PSN doit envoyer des signaux à tous les acteurs pouvant être susceptibles de fournir de l'aide à ces populations. Comme cela, les effets des TC/HIMO seront durables de par l'existence d'une relève. Toutefois, il est essentiel que les bénéficiaires puissent apporter une petite contribution financière afin de les responsabiliser. D'ailleurs, si les formations aboutissent, les bénéficiaires n'hésiteront pas à faire leur apport.

### ***2.3.3 Le ciblage des bénéficiaires et la détermination du taux de salaire***

Le ciblage des travailleurs doit se faire minutieusement en insistant vraiment sur les plus démunis. Les résultats de notre étude ont montré que les plus démunis sont surtout les ménages dirigés par des femmes. Il faudrait alors viser la participation féminine. Notons que le plus important est de créer des emplois temporaires à ces personnes démunies. L'on propose alors que le recrutement des travailleurs soit bien préparé au moment même de la demande d'approbation d'un projet. Pour cela, il devrait figurer dans les dossiers techniques des projets une liste déjà préétablie des travailleurs potentiels qui vivent dans une situation de pauvreté extrême et d'insécurité alimentaire. Cette liste devrait être confectionnée au niveau

des localités (« fokontany ») qui demandent la réalisation du projet. En effet, au niveau des localités rurales, la population se connaît mutuellement et dans ce cas, les renseignements seront plus fiables. Les personnes figurant dans cette liste, ajoutée de la liste des personnes proposée au niveau des sites SEECALINE des localités bénéficiaires, doivent alors être prioritaires dans la liste définitive des travailleurs. Et tout cela devrait se faire en toute transparence.

D'un autre point de vue, la détermination du taux de salaire doit être révisée. En effet, l'on se demande sur quelle base ce salaire journalier de 2 000 ariary a été fixé. Actuellement, le prix du kilo de riz varie en ville entre 1 200 ariary et 1 400 ariary pour ce qui est du riz ordinaire. En supposant que le niveau de prix dans le milieu rural ne s'éloigne pas trop de celui des centres urbains, on peut dire que le revenu journalier issu des TC/HIMO ne suffit même pas à un ménage de 4 personnes de manger du riz à quantité raisonnable pour une fréquence de trois fois par jour<sup>56</sup>. Comparé à la situation au Bénin dans les projets HIMO à composante piste rurale où le salaire de la main d'œuvre non qualifiée est un peu plus élevé que le salaire minimum d'embauche, la situation malgache est désolante. Le taux de salaire doit alors être augmenté.

En outre, il est important de réduire le nombre des bénéficiaires pour garder à peu près les mêmes coûts si la durée des travaux est plus longue, et aussi pour qu'une évaluation des impacts sur les groupes cibles soit plus facile. Le suivi et l'évaluation des impacts des revenus HIMO sont effectivement importants pour mesurer la réelle contribution de ces TC/HIMO à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages démunis.

La proposition de nouveaux indicateurs d'évaluation des impacts des TC/HIMO sur les bénéficiaires est alors nécessaire car, en effet, le taux de malnutrition constituant l'indicateur principal de performance des activités HIMO, ce taux ne reflète pas beaucoup l'impact des TC/HIMO sur la situation alimentaire des bénéficiaires puisque les revenus ne sont même pas durables.

### ***2.3.4 La définition des indicateurs de vulnérabilité***

En générale, on doit bien cibler les ménages les plus démunis pour orienter les actions vers les nécessiteux. Entre autres, on peut baser sur les indicateurs suivants :

---

<sup>56</sup> Une personne consomme en moyenne pour les classes pauvres en milieu rural un demi kapoaka de riz par repas. Si 1 kilo de riz équivaut à 3.5 kapoaka, cette quantité permettra à 7 personnes de manger raisonnablement en un repas, c'est-à-dire l'équivalent de la quantité nécessaire pour 2.5 personnes pendant une journée

- La pratique des activités agricoles
- Les sous employé ou au chômage
- Le nombre d'enfants non scolarisés
- L'enfant mois de 3 ans
- Les femmes chef de ménages

### ***2.3.5 Le choix des projets***

Le choix des projets communautaires à réaliser devrait vraiment prendre en compte le portrait socio-économique de la localité. En effet, il est important de faire une identification :

- de la population,
- des activités économiques du milieu,
- de la situation de migration dans la localité et,
- des indicateurs du marché du travail.

Il faut trouver un moyen de comparer l'évolution démographique dans les localités susceptibles de nécessiter une intervention afin de donner une priorité aux plus nécessiteux. il faut aussi que les communautés qui demandent le soutien pour le projet puissent fournir les informations pertinentes sur : les raisons possibles de croissance ou de décroissance de la population locale, le taux de migration<sup>57</sup>, le niveau de scolarité de la population, l'occupation principale de la population, les employeurs principaux au sein de la localité, le taux d'activité de la population ainsi que le taux de chômage et le taux d'emploi, et enfin l'évolution des revenus moyens de la population.

On suggère ainsi que la densité de la population dans une localité devienne un critère important pour le choix des projets. En effet, plus la densité est faible, plus il y a migration des populations car la localité où elles vivent est délaissée. Pour cela, appuyer les localités à faible densité de la population constitue pour celle-ci un moyen de sortir de la pauvreté et de ce fait de ralentir les migrations.

### ***2.3.6 Le renforcement des Partenariats Public Privé : 3P***

Le partenariat public privé doit être renforcé pour que les ménages vulnérables puissent améliorer leurs niveaux de vie.

---

<sup>57</sup> En particulier celui des jeunes

L'autorité locale peut faciliter les lois sur la propriété foncière parce que le problème foncier bloque les ménages à avoir un terrain propres à eux et d'augmenter les surfaces cultivables pour améliorer la productivité.

La facilitation d'accès en intrant agricole est à améliorer par la dotation des semences et engrais. On peut utiliser aussi le système revolving où le ménage peut rembourser les semences lors de la récolte. La promotion des cultures maraîchère assure la diversité alimentaire des ménages.

Pour la conservation des récoltes, le GCV : Grenier Communautaire Villageois peut être proposé comme projet à faire par le système HIMO.

Enfin, la formation des paysans sur la micro finance et la facilitation à l'accès à la demande de prêt pour pouvoir faire une activité rémunératrice de revenu pour créer leurs propres sources de revenu. Lorsque les conditions de crédits sont respectées par tous, le service de crédit de campagne peut permettre aux agriculteurs d'intensifier les cultures et d'augmenter considérablement leurs productions. En effet, le crédit de campagne facilite l'accès aux intrants, a l'achat de matériel et a l'emploi de main d'œuvre.

Renforcer la coordination multisectorielle des interventions et des intervenants pour remédier au chevauchement constaté sur le terrain et pour assurer la complémentarité des interventions.

### ***2.3.7 Le renforcement des suivi-évaluations :***

Pour assurer la pérennisation des infrastructures réhabilitées. Le suivi doit être renforcé. Le comité de gestion qui assure l'entretien des travaux effectués nécessite un appui de la part des techniciens de l'ONN.

Allègement des moyens requis pour mettre en œuvre les systèmes de suivi-évaluation :

- Lorsque les moyens financiers sont limités, il faut accorder une plus grande importance aux critères de pré-ciblage géographique
- Valorisation des données déjà existantes et en particulier de celles liées à l'analyse de la vulnérabilité chronique
- Nécessaire partage d'informations et capitalisation des bases de données (zones, listes de bénéficiaires, méthodes de ciblage) des interventions d'urgence avec les programmes de long terme (développement, filets sociaux de sécurité)
- Mise en place de comités de plaintes

### ***2.3.8 La sensibilisation des ménages bénéficiaires:***

Sensibiliser les ménages bénéficiaires à pérenniser les sous projets agri - communautaire réalisés auparavant, ce qui incite à la plus part des ménages de l'appliquer à leur case familiale.

Créer une parcelle de démonstration dans un site au niveau de la communauté et les bénéficiaires des productions à la récolte, ce sont les travailleurs HIMO.

La rotation de culture est très pratiquée au cours de cette pérennisation pour l'optimisation du sol, sur le rendement et, la qualité de la production.

Les bénéficiaires peuvent se grouper dans une association pour faciliter la recherche des débouchés et partenaire qui peut appuyer l'activité. Pour cela la formation d'association des femmes est vivement encouragée. Certains partenaires ne peuvent pas travailler avec des ménages individuels, par exemple le PSDR travaille seulement avec les associations ou ONG.

Ce chapitre nous illustre que l'impact des travaux HIMO est temporaire aux bénéficiaires. Les travaux HIMO créent des emplois non durables aux ménages ruraux vulnérables, et pour aider ces derniers à jouir une sécurité alimentaire pérenne, des améliorations proposées sont à réfléchir pour rendre les TC HIMO plus efficaces. La synergie des actions entre tous les intervenants dans la lutte contre l'insécurité alimentaire est la clé de réussite à ce combat.

En bref, on peut tirer de cette seconde partie que face au développement du secteur agricole et de la promotion de la « révolution verte » qui semblent favoriser les gros exploitants, il est normal que les paysans pauvres n'ayant pas accès au capital, aux facteurs de production, à la terre, aux techniques modernes ne font plus de l'agriculture une véritable activité principale rémunératrice. Ces gens-là cherchent alors refuge dans des activités de salariat, activités ne constituant pourtant pas des emplois stables dans le milieu rural. Cette instabilité de l'emploi provoque alors une instabilité d'entrée de revenus dans les ménages pauvres ; ce qui constitue un obstacle particulièrement important à la sécurité alimentaire. Pour avoir un effet durable sur la sécurité alimentaire et sur la pauvreté, les TC/HIMO doivent alors être plus ou moins permanents au début et doivent surtout être complétés par des actions pouvant soutenir l'intégration des bénéficiaires dans l'économie.

## Conclusion

Dans notre étude, nous avons analysé les données publiées par les institutions de production d'informations touchant aux aspects multidimensionnels de la sécurité alimentaires, nous avons effectué une enquête auprès des ménages ruraux.

En bref, après l'analyse de l'économie des ménages dans notre cas de la commune d'Ampasimazava, District de Vavatenina, Région d'Analanjirifo, l'insécurité alimentaire dans le milieu rural est principalement due à la faiblesse des revenus, problème structurellement présent à cause du manque voire même de l'inexistence d'opportunités d'emplois. Il est par conséquent difficile de combattre l'insécurité alimentaire sans une amélioration importante des conditions d'accès à la nourriture, notamment de l'accès monétaire. Les femmes chefs de famille sont principalement touchées à ce cas.

L'étude d'impacts des Travaux Communautaires utilisant l'approche HIMO effectués par l'ONN dans cette Commune montre que les activités HIMO de la PSN contribuent à la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires par le fait qu'elles donnent à ces derniers un moyen d'avoir accès à la nourriture de par le revenu perçu par les bénéficiaires. Cependant, leur nature temporaire fait que leurs effets ne sont qu'éphémères. Et pourtant la sécurité alimentaire suppose une stabilité de la consommation. La « stabilité » constitue alors une dimension très importante de la sécurité alimentaire. Plus cette dimension est négligée, plus il y aura des cas d'insécurité alimentaire et plus il faudra mettre en œuvre des actions d'urgence et des aides alimentaires. Dans le cadre de la promotion du développement local dans lequel il est surtout question de faire développer une localité par ses propres forces, nous avons suggérés qu'il est alors nécessaire d'accompagner les TC/HIMO de mesures pouvant rendre durable et pérenne l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires afin de renforcer les capacités de ces populations vulnérables et aussi afin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement : réduire de moitié l'extrême pauvreté et la famine d'ici 2015.

## RESULTATS ATTENDUS



*Des familles qui s'investissent dans des Activités Génératrices de Revenus (AGR) après les Travaux Communautaires*



*Des familles, ayant effectuées des épargnes de leurs subsides, peuvent acheter des semences pour la culture de contre saison*

## CRITERES D'ELIGIBILITES

### 1/ Projets Communautaires



- 1.1 Projets émanant de la communauté villageoise ayant des impacts sur la sécurité alimentaire
- 1.2 Projets inscrits dans le PCD et le PRD
- 1.3 Projets faisables techniquement par le système Haute Intensité de main d'œuvre (HIMO)
- 1.4 Projets dont l'entretien et la pérennisation seront assurés par la communauté et la commune

### 2. Les bénéficiaires



- 2.1 Les membres de la famille des enfants suivis dans les sites de nutrition communautaire
- 2.2 Les ménages les plus démunis
- 2.3 Les adolescentes ayant déjà accouché

*Conditions générales : En possession de la Carte d'Identité Nationale et apte à travailler*



## Un « double investissement »



L'Unité Prévention et Sécurisation Nutritionnelle est une branche opérationnelle de l'ONN. Elle participe à la Politique Nationale de Nutrition (PNN) et contribue à la traduction en actions concrètes des axes stratégique n°6 et 10 définies dans le Plan National d'Action pour la Nutrition (PNAN II) :

- ❖ Axe N° 02: Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- ❖ Axe N° 04 : Urgences, réhabilitation et développement pour la réduction de risque de la malnutrition

Lot III M 39 Anosy (près FID) - 101 Antananarivo  
Tél : (261) 20 22 241 09 - Fax : (261) 20 22241 12  
Courriel: [nutricom@wanadoo.mg](mailto:nutricom@wanadoo.mg)

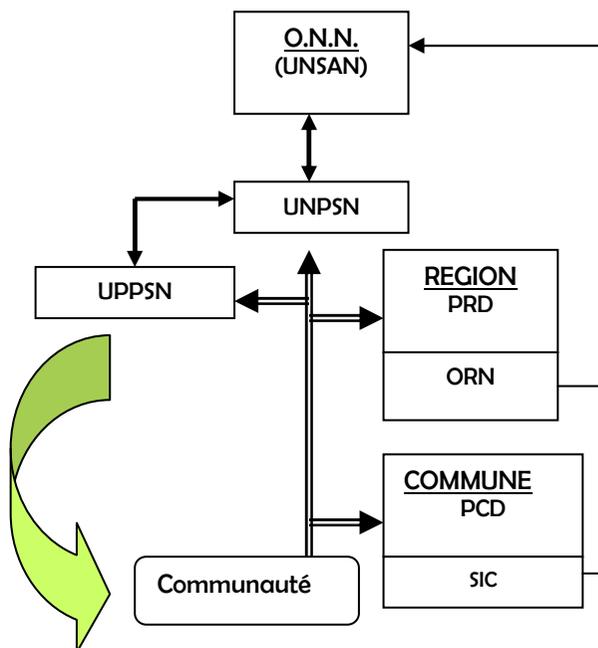
## LES OBJECTIFS :

- Améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis (hygiène, alimentation, santé...) par la création d'emplois temporaires à « Haute Intensité de Main d'œuvre » (HIMO) rémunérés par : « Argent et/ou Vivres et/ou Semences Contre Travail » **AVS/CT**,
- Améliorer la production de la communauté par la création et/ou la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles et leur environnement par la réalisation de petites infrastructures d'intérêt communautaire (eau, assainissement...)
- Atténuer les effets des aléas de catastrophes sur la nutrition par des interventions d'urgence de sécurisation nutritionnelle: Travaux Communautaires à HIMO, appui à la coordination de la mise en place des Centres de Récupération Nutritionnelle, appui à la relance agricole

## Les zones d'interventions

- L'Unité PSN intervient dans les 22 Régions, dans les sites de nutrition communautaire.
- Les communes où le taux de malnutrition global des enfants moins de cinq ans est élevé
- Les communes vulnérables aux aléas des risques et catastrophes (période de soudure, cyclone, inondation, sécheresse...)
- Les communes victimes de détresse nutritionnelle engendrée par des aléas de catastrophes

## Les mécanismes d'interventions en temps ordinaire

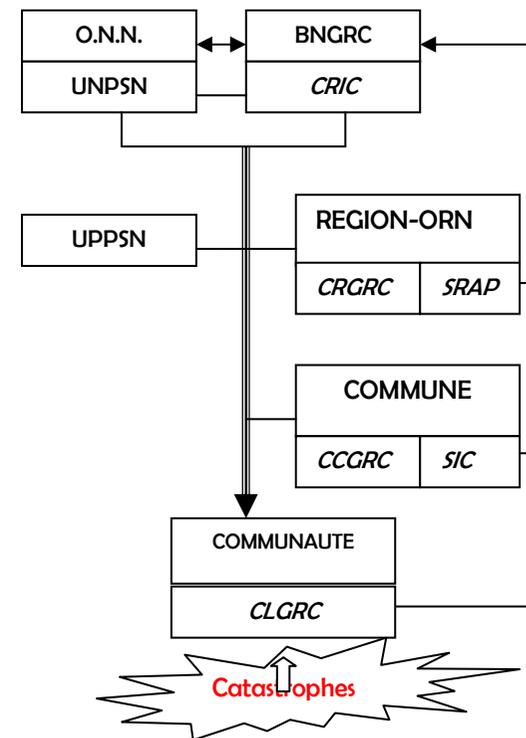


UNSAN : Unité Nationale de Surveillance Alimentaire et Nutritionnelle  
 UNPSN : Unité Nationale PSN  
 UPPSN : Unité Provinciale PSN  
 ORN : Office Régional de Nutrition  
 SIC : Système d'Information Communale

## Les bénéfices directs des travailleurs HIMO

- Argent et/ou Vivres et/ou Semences par bénéficiaire pour 5heures de travail par jour
- Couverture médicale du travailleur et de sa famille (les enfants moins de 5 ans)

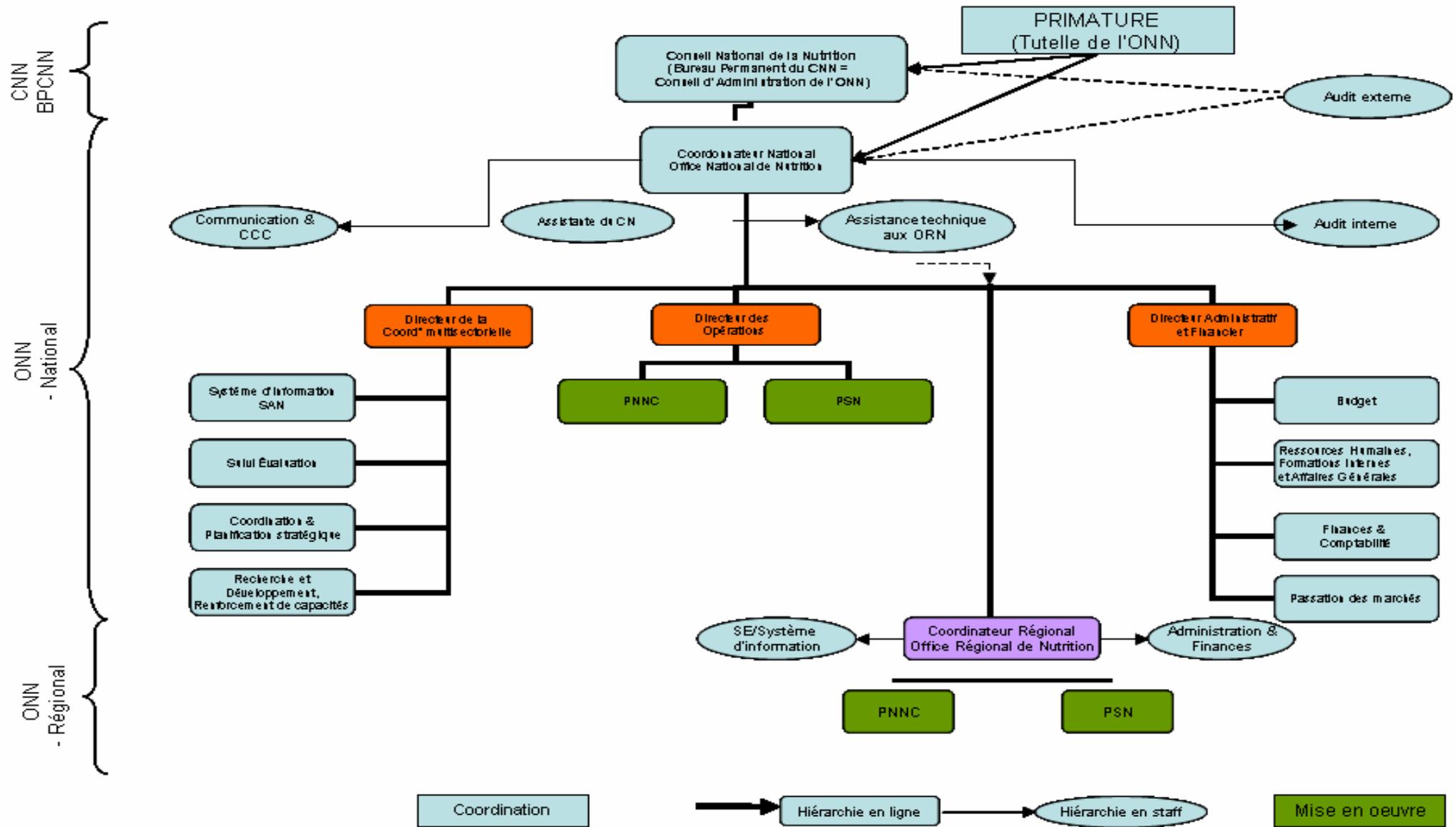
## Les mécanismes d'interventions en urgence nutritionnelle



**CRIC** = Comité de Réflexion des Intervenants en Catastrophes. Composé des ONGs nationales et Internationales, les services ministériels, ...

**BNGRC** = Bureau National de Gestion de Risque et Catastrophe

- Des infrastructures réalisées
- Des petits matériels et outillages pour l'entretien dotés par l'ONN.
- Des formations en matière d'AGR effectuées



Source ONN

### Annexe 3. La PNN et ses objectifs pour 2015

<p><b>BUT</b></p> <p>Assurer le Droit de la population Malagasy à une nutrition adéquate.</p>
<p><b>OBJECTIFS GENERAUX</b></p> <p>Réduire de moitié la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans.</p> <p>Contribuer à la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans.</p>
<p><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></p> <p>i- Réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans, à moins de 28% ;</p> <p>ii- Réduire la prévalence de la malnutrition aiguë à moins de 5%, chez les enfants de moins de 5 ans ;</p> <p>iii- Réduire la malnutrition aiguë sévère à moins de 1%, chez les enfants de moins de 5 ans ;</p> <p>iv- Réduire la prévalence de l'insuffisance de poids à la naissance à moins de 10% ;</p> <p>v- Augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois de 51% à 65% et maintenir le taux d'allaitement maternel jusqu'à 2 ans et au-delà, à plus de 98% ;</p> <p>vi- Réduire la proportion des victimes de l'insécurité alimentaire, de 65% à 43%. Il s'agit des personnes n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique de 2 300 kilocalories par jour.</p>

Source : Politique Nationale de Nutrition & Plan national d'action pour la Nutrition (PNAN 2012-2015), pp.12-13

#### **Annexe 4. Les axes stratégiques de la PNN**

La définition de ces axes reconnaît que la malnutrition est un problème de développement et que sa résolution demande des interventions multisectorielles agissant en synergie, en vue d'atteindre les objectifs fixés. A cet effet, cinq axes stratégiques sont identifiés à savoir :

- **Axe stratégique 1 : Prévention de la malnutrition qui a 9 logiques d'intervention :**
  - Intervention 1 : Mise à l'échelle des sites PNNC
  - Intervention 2 : Surveillance, promotion de la croissance et du développement
  - Intervention 3 : Promotion de l'ANJE et nutrition des femmes (NDF) à travers l'approche cycle de vie
  - Intervention 4 : Promotion de la nutrition des adolescentes (13-20 ans)
  - Intervention 5 : Renforcement des activités d'éducation nutritionnelle au sein des écoles
  - Intervention 6 : Amélioration de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (WASH)
  - Intervention 7 : Supplémentation en micronutriments (Fer Acide folique, multi micronutriments (MMN), Vit A, Zinc...) des femmes enceintes et allaitantes, des adolescentes de 15 à 24 ans, des enfants de moins de 5 ans et d'âge scolaire de 6 à 14 ans
  - Intervention 8 : Fortification alimentaire
  - Intervention 9 : Déparasitage des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes, des enfants en âge scolaire
- **Axe stratégique 2 : Sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables subdivisant en 5 interventions :**
  - Intervention 1 : Promotion des cultures maraîchères et des produits riches en micronutriments
  - Intervention 2 : Promotion de pratiques de petits élevages (à cycle court)
  - Intervention 3 : Amélioration de l'accessibilité des ménages à l'alimentation pendant toute l'année
  - Intervention 4 : Mise en place des cantines scolaires dans les zones d'insécurité alimentaire
  - Intervention 5 : Appui alimentaire aux groupes vulnérables

- Axe stratégique 3 : Prise en charge de la malnutrition :
  - Intervention 1 : Prise en charge de la malnutrition aiguë
- Axe stratégique 4 : Urgence, réhabilitation et développement pour la réduction de risque de la malnutrition effectué à partir de 2 interventions :
  - Intervention 1 : Préparation et réponses aux urgences
  - Intervention 2 : Appui et suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction du risque de la malnutrition post catastrophe
- Axe stratégique 5 : Coordination et amélioration de l'environnement favorable au développement du secteur nutrition ayant 10 logiques d'intervention :
  - Intervention 1 : Amélioration et renforcement du cadrage institutionnel dans le secteur nutrition
  - Intervention 2 : Planification stratégique et programmation du secteur nutrition
  - Intervention 3 : Développement de la communication institutionnelle pour le plaidoyer
  - Intervention 4 : Développement de la communication pour le changement de comportement
  - Intervention 5 : Renforcement de la coordination de l'ONN et renforcement de capacité des intervenants du secteur nutrition
  - Intervention 6 : Développement de la capacité nationale
  - Intervention 7 : Recherche et développement
  - Intervention 8 : Contribution du secteur nutrition à l'application des normes en alimentation et en nutrition
  - Intervention 9 : Renforcement du système de suivi évaluation et d'information du secteur nutrition
  - Intervention 10 : Mise en place d'un système de veille nutritionnelle et de surveillance alimentaire

## **Annexe 5 Les missions principales de l'ONN**

Etant chargé de la coordination multisectorielle de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Nutrition (PNN), l'ONN a pour principales missions :

- D'assurer la coordination et la cohérence des interventions sur les plans techniques, opérationnels et financiers, tout en apportant, si nécessaire, un appui technique aux agences de mise en œuvre (AMIO)<sup>1</sup> dans l'élaboration des documents de projet ou de financement ;
- De suivre et évaluer l'exécution des actions par les divers intervenants ;
- D'assurer l'intégration de la nutrition dans la planification et la budgétisation des programmes des différents ministères et projets au niveau national et régional ;
- D'assurer une collaboration étroite entre les secteurs clés : santé, éducation, agriculture, développement rural, plan ;
- D'appliquer les orientations stratégiques définies par le Conseil National de Nutrition (CNN)<sup>2</sup> et assurer l'harmonisation et l'effectivité des stratégies et/ou approches de mise en œuvre ;
- D'assurer la synergie des activités avec les ONG en évitant la concurrence et renforcer le partenariat public-privé ;
- D'émettre des directives et préparer des protocoles pour l'exécution des actions ;
- D'assurer la coordination et l'échange des informations ainsi que la coordination des recherches et développement dans le domaine de la nutrition ;
- De mettre en place un plan de positionnement des bailleurs selon les besoins du pays ainsi qu'un plan de retrait des bailleurs pour assurer la pérennisation des actions.

Cependant, les fonctions de l'ONN ne se résument pas seulement à une supervision ou de coordination. En effet, de par ses deux branches opérationnelles, l'ONN participe largement à l'atteinte des objectifs de la PNN.

---

<sup>1</sup> Organes d'exécution de la PNN constitués des représentants des ministères sectoriels et de leurs services compétents, des programmes et projets nationaux, des institutions nationales, de la société civile, du secteur privé ainsi que des ONG nationales ou internationales

<sup>2</sup> Forum de conception, de délibération, de consultation, de concertation, d'orientation et de contrôle des grandes lignes de la PNN ; présidé par le Premier Ministre ou de son représentant et composé des représentants du Sénat, de l'Assemblée Nationale, des ministères sectoriels, de la société civile et du secteur privé.

### Annexe 6 : Mode de calcul des besoins caloriques journaliers

Catégories d'âge	Homme	Femme
0 à 1 an	820	820
1 à 2 ans	1150	1150
2 à 3 ans	1350	1350
3 à 5 ans	1550	1550
5 à 7 ans	1850	1750
7 à 10 ans	2100	1800
10 à 12 ans	2200	1950
12 à 14 ans	2400	2100
14 à 16 ans	2600	2150
16 à 18 ans	2850	2150
18 à 30 ans	3500	2750
30 à 60 ans	3400	2750

Source : OMS, 1985 in « Sécurité alimentaire et pauvreté : un zoom sur les observatoires ruraux de la région de Tuléar et de Fianarantsoa »

**Annexe 7 : Canevas du questionnaire de la première enquête**

Kaominina : .....

Daty:

Asa ; .....

Ekipa faha:

laharana ao anaty lisitra (isaky ny ekipa)	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>toerana eo anivon'ny ankohonana</b> <i>1) lehilahy loham-pianakaviana</i> <i>(2) vehivavy niteraka tsy manambady na misara-bady na maty vady</i> <i>(3) vehivavy manam-bady</i> <i>(4) zanaka</i> <i>(5) hafa</i>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>lahy/vavy</b> <i>(1) lahy</i> <i>(2) vavy</i>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>iza no mitantana ny vola ao antokatrano?</b> <i>(1) ianao ihany</i> <i>(2) olon-kafa</i> <i>(3) iarahana</i>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>isan'olona ao an-tokatrano</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>isan'ny zaza latsaky ny 5 taona</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>isan'ny zaza entina eny @ toby SEECALINE</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>isan'ny olona an'asa ao antokantrano</b>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>saranga sosialy</b> <i>(1) tsy sahirana (tsy manana olana @ fitadiavana hohanina na dia @ fotoan-tsarotra)</i> <i>(2) antonony (tsy manana olana @ fitadiavana hohanina raha antonony ny vokatra)</i> <i>(3) mahantra (manana olana @ fitadiavana hohanina tsindraindray)</i> <i>(4) tena sahirana (tena sahirana @ fitadiavana hohanina mandavataona)</i>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>firy ny ao an-tokantrano miaramiasa aminao eto ?</b> <i>(0= tsisy)</i>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>manana traikefa @ asa toy izao ve ianao na efa nandray anjara t@ asa tana-maroko ONN?</b> <i>(1) eny</i> <i>(2) tsia</i>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>oviana?</b> <i>(1) herintaona na latsaka</i> <i>(2) mihoatra ny herintaona</i>	/	/	/	/	/	/	/	/
<b>karazana foto-drafitrasa efa natao</b>	/	/	/	/	/	/	/	/

(1) fanajariana lakan-drano (2) fanajariana toha-drano (3) fanajariana lalana (4) fanorenana sompitra iraisana (5) fanaovana lava-drano (6) fanaovana trano fivoahana (7) fanadiovana tanàna (8) hafa								
<b>asa-pivelomana fototra mandritra ny taona</b> (1) fambolena (2) fiompiana (3) fambolena sy fiompiana (4) varotra (5) fitanterana (6) mpikarama (7) asa-tanana (8) hafa (lazao)	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>inona ny karazana voly ataonao?</b> (1) voly vary (2) voly fanondrana (3) legioma sy anana (4) voankazo (5) tsaramaso/katsaka/... (6) hafa	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>raha voly vary, inona ny teknika-pamokarana ampiasainao?</b> (1) voly vary maro anaka (2) voly vary (SRA) (3) voly vary nentim-paharazana	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>inona ny biby ompiana?</b> (1) akoho amam-borona (2) omby (3) kisoa (4) hafa	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>fananan-tany</b> (1) manofa (2) manao ampahany (3) tompony	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>Trano</b> 1) manofa (2) tompony	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>fitaoavam-pamokarana</b> (0=tsisy,apetrao ny isany) angady lapelina antsim-bilona lazoara hafa (lazao)	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>alaharo izay tena mandany vola ao an-tokatrano @ ireto (3 voalohany)</b>								
fandaniana voalohany	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
fandaniana faharoa	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
fandaniana fahatelo	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
%fandaniana voalohany	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_
%fandaniana faharoa	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_
%fandaniana fahatelo	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_	/_/_/_
(1) sakafo								

(2) kojakojan-tokratano (3) fahasalamana (4) fampianarana ny ankizy (5) fampitaovana ny famokarana (6) fitafiana (7) fialamboly (8) lelavola hoenti-miasa								
<b>ho anao manokana, inona no tena ilaina ho fampandrosoana ny faritra misy anao?</b>								
<i>(milazà farafahabetsany 3)</i>								
1	/	/	/	/	/	/	/	/
2	/	/	/	/	/	/	/	/
3	/	/	/	/	/	/	/	/
(oh: asa/teknika/fahasalamana/rano fisotro)								

**Annexe 8 : Canevas du questionnaire de la deuxième enquête**

Kaominina: .....

Daty:

Asa ; .....

Ekipa faha:

laharana ao anaty lisitra (isaky ny ekipa)	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>1-inona avy ireo nandaniano ny vola karama noraisinao t@ asa natao teto?Asio marika mifanandrify aminy Naompana t@ trano fonenana?</b> (1) fanavaozana ny trano (2) fanavaozana ny fefy (3) fanorenana vaovao(oh: fefy, rindrina, lava-piringa...) (4)fividianana fanaka (5) hafa(lazao)	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>Naompana t@ fandania mahazatra ao an-tokantrano?</b> (1) sakafo (2) kojakoja samihafa(labozia,savony,pétrole,...) (3) fitsaboana (4) hofan-trano (5) sara-pianaran'ny ankizy (6) hafa(lazao)	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>Naompana t@ fampitaovana ara-pamokarana?</b> (1) fanitarana ny tany ambonena (2) fividianana fitaovana madinika hamokarana (3) hafa(lazao)	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>Naompana t@ fanatsarana ny vokatra?</b> (1) fanitarana ny tany ambonena (2) fividianana zezika (3) fividianana fanafody fiarovana ny voly (4) fividianana ambioka (5) fanaovana voly vaovao (6) hafa(lazao)	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>Naompana t@ fandania hafa ?</b> 1) fanefana trosa (2) fividianana akanjo (3) fandania tamin-danonana (4)hafa(lazao)	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>2- afaka nanao tahiry ve ianao t@ vola noraisinao?</b> (1) eny (2) tsia	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_
<b>3-ho anao manokana, inona no lesoka lehibe tsapanao nandritry ny fanatanterahana ny asa?</b> (1) ny fomba fiasa (2) ny fandaminana ny asa (3) ara-bola(hazavao) (4) ny fitaovana (5) hafa	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_	/_/_

<p><b>4- lazao izay tombontsoa heverinao fa tena lehibe azonao t@ fanaovanao ity asa ity</b>  (1) fahaizana sy traikefa  (2) fananana asa  (3) vola  (4) hafa(lazao)</p>	/ _ /	/ _ /	/ _ /	/ _ /	/ _ /	/ _ /	/ _ /	/ _ /
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

## Références bibliographiques

### Ouvrages

1. Jean Marc FONTAN & Andrée LEVESQUE, « *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas* », IFDEC, Montréal, 1992, 111 pages
2. Jean Pierre LACHAUD, « *Pauvreté, marché du travail et croissance pro-pauvres à Madagascar* », BIT, 2008, 98 pages
3. Bernard PECQUEUR, « *Le développement local pour une économie des territoires* », Paris, SYROS, 2ème édition, 2000, 126 pages

### Documents de travail

4. Communication lors du 12ème séminaire régional des praticiens de l'approche HIMO du 8 au 12 octobre 2007 à Durban, Afrique du Sud : « *Présentation de l'expérience du Bénin dans le secteur routier* »
5. EPM 2005 (Rapport Juin 2006) et EPM 2010 (Rapport Août 2011)
6. FAO, Notes d'orientation n°2, juin 2006, 4 pages
7. MAEP-UPDR&OCEAN consultant, fiche n°423, « *sécurité alimentaire* », 2004, 7 pages
8. Mireille, RAZAFINDRAKOTO & François ROUBAUD, « *L'approche HIMO : une opportunité pour Madagascar, Essai de cadrage macroéconomique* », OIT, 1997
9. Organisation Internationale du Travail, « *Investissements HIMO dans l'infrastructure : des emplois pour construire la société* », OIT, 2000, 82 pages
10. Organisation Internationale du Travail, « *Politiques de développement rural en Afrique : impacts sur l'emploi et les revenus - Cas de Madagascar* », OIT, Addis Abeba, 1985, 139 pages
11. Patrick RASOLOFO & Anne JOSEPH, « *Sécurité alimentaire et pauvreté : un zoom sur les observatoires ruraux de la région de Tuléar et de Fianarantsoa* », cellule sécurité alimentaire de l'Union européenne à Madagascar & Resal Madagascar, 23 pages
12. Politique Nationale de Nutrition & Plan national d'action pour la Nutrition (PNAN 2005-2009 et PNAN 2012-2015)
13. Richard JOHNSON & Marc Van IMSCHOOT & Nirina Haja ANDRIANJAKA, juin 2007, « *Conception d'une stratégie de travaux HIMO réalisés dans le cadre de la protection sociale* », Ministère de la santé et du planning familial et de la protection sociale

## Sites web

<http://ilo.law.cornell.edu/public/french/employment/recon/eip/invest.htm>

<http://www.aedes.be/services/food/fr/default.asp>

<http://www.gabrielperi.fr/Migration-et-emploi-en-milieu-rural>

<http://www.he.cornell.edu/cfnpp/index.html>

<http://www.instat.mg/index.htm>

[http://www.urd.org/IMG/pdf/2013-05-03\\_FicheHEA\\_hr.pdf](http://www.urd.org/IMG/pdf/2013-05-03_FicheHEA_hr.pdf)

# Table des matières

REMERCIEMENTS.....	i
LISTE DES TABLEAUX.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES ANNEXES.....	v
GLOSSAIRE.....	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	viii
INTRODUCTION.....	1
<b>PARTIE I. Les TC/HIMO effectués par l'unité PSN de l'ONN est une stratégie efficace sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux.....</b>	<b>3</b>
CHAPITRE I. LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	4
<i>Section 1. Outils et Méthodes d'analyse d'impact dans le cadre de la sécurité alimentaire des ménage.....</i>	<i>4</i>
1.1 Systèmes d'information et autres ressources.....	4
1.2 Analyse de l'économie des ménages (HEA : Household Economy Approach) .....	9
<i>Section 2. Actions pour la sécurité alimentaire des ménages.....</i>	<i>12</i>
2.1 Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ? .....	12
2. 1.1 Historique.....	12
2. 1.2 Définition de la sécurité alimentaire.....	13
2. 1.3 Les dimensions de la sécurité alimentaire .....	13
2.2 Les indicateurs de sécurité alimentaire.....	14
2.3 Cadrage conceptuel de la sécurité alimentaire.....	15
2.3.1 Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire au niveau macroéconomique.....	15
2.3.2 Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire au niveau des ménages.....	17
2.3.3 La sécurité alimentaire au niveau individuel.....	18
2. 4 Pourquoi intervenir dans la sécurité alimentaire ?.....	19
2. 5 Les activités de la PSN dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire.....	23
2.5.1 La préparation à l'urgence et les réponses aux urgences nutritionnelles.....	24
2.5.2 La SAM au niveau de la PSN.....	25
CHAPITRE II. L'approche HIMO : un outil stratégique utilisé par la PSN/ONN dans le cadre de la SAM.....	27
<i>Section 1. Généralités sur l'approche HIMO.....</i>	<i>27</i>
1.1 Définition de l'approche HIMO.....	27
1.2 Pourquoi l'approche HIMO est une stratégie efficace ?.....	29
1.2.1 HIMO : une source de création d'emplois.....	29
1.2.2 HIMO : une source de revenus alternatifs pour la main d'œuvre locale non qualifiée.....	31
1.2.3 HIMO : un instrument de contribution à l'établissement de l'équité de genre.....	31
1.2.4 HIMO : une opportunité macroéconomique.....	32
1.3 Classification des projets HIMO selon leur objectif.....	35
1.3.1 Les HIMO développement.....	36
1.3.2 Les HIMO PS.....	36

1.4 Les institutions et organisations non gouvernementales pratiquant les HIMO PS à Madagascar.....	38
1.4.1 Les institutions publiques.....	38
1.4.2 Les organisations non gouvernementales.....	40
<i>Section 2. Les TC/HIMO de la PSN.....</i>	<i>42</i>
2.1 Présentation des TC/HIMO.....	42
2.1.1 Particularité des TC/HIMO de la PSN/ONN.....	42
2.1.2 Fonctionnement des TC/HIMO PSN.....	43
2.1.3 Avantages des TC/HIMO PSN.....	45
2.2 Les TC/HIMO dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages ruraux.....	49
<b>PARTIE II. ANALYSE DES IMPACTS DES TC/HIMO SUR LA POPULATION CIBLE.....</b>	<b>52</b>
<b>CHAPITRE I. LES CARACTERISTIQUES DE PAUVRETE DES MENAGES BENEFICIAIRES.....</b>	<b>53</b>
<i>Section 1. Pauvreté rurale et insécurité alimentaire.....</i>	<i>53</i>
1.1 Caractéristiques générales de la pauvreté rurale à Madagascar.....	53
1.2 Etat des lieux dans la commune où l'étude a été effectuée.....	54
1.2.1 Présentation de la commune.....	54
1.2.2 Le Projet.....	55
<i>Section 2. Analyse des données sur les caractéristiques de pauvreté de la population cible.....</i>	<i>56</i>
2.1 Le statut dans le ménage.....	57
2.2 Le taux d'activité et le responsable de la gestion du budget au sein du ménage.....	58
2.3 La taille des ménages.....	59
2.4 Le nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein du ménage.....	59
2.5 La catégorie socio-économique.....	59
2.6 L'activité principale rémunératrice.....	63
2.7 Le type de culture et/ou d'élevage pratiqué et la possession de facteurs de production.....	65
2.8 La possession de terrains.....	66
2.9 La principale affectation des revenus.....	68
<b>CHAPITRE II. ANALYSE DES IMPACTS DES REVENUS ISSUS DES TC/HIMO SUR LES BENEFICIAIRES.....</b>	<b>70</b>
<i>Section 1. Les résultats de l'enquête sur l'affectation des revenus HIMO au sein des ménages bénéficiaires</i> .....	<i>70</i>
1.1 Présentation du questionnaire et de l'échantillon.....	70
1.2 Présentation des résultats.....	72
<i>Section 2. Inventaire des problèmes des ménages et suggestion d'amélioration des TC/HIMO pour optimiser leurs impacts sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables.....</i>	<i>75</i>
2.1 Le développement local et la création d'emplois.....	76
2.2 Les limites des TC/HIMO en matière de création d'emplois et de revenus pour les ménages démunis et vulnérables.....	79
2.3 Les suggestions concernant l'amélioration des TC/HIMO pour une sécurisation alimentaire pérenne.....	81
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>88</b>